

# TABLE DES MATIÈRES

## L'après 15 mars 2012

3

TVANOUVELLES: Projet de loi C-309: Vers l'interdiction des manifestants masqués - Première publication dimanche 6 mai 2012 à 17h39... 3	3
Manifestations étudiantes.....	3
RADIO-CANADA / GATINEAU : Ottawa veut interdire le masque dans les manifestations – Mise à jour le vendredi 27 avril 2012 à 19 h 05	
HAE.....	3
Les commentaires (159).....	3
JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC: Manifestations: Bas les masques : Interdire le port du masque lors de manifestations est un exercice complexe, disent les juristes - Publié le: samedi 21 avril 2012, 19H17   Mise à jour: samedi 21 avril 2012, 19H41.....	3
Le cas de la France.....	3
Passer le « test des tribunaux ».....	4
Inutile et excessif.....	4
Afficher 23 commentaires (Montréal).....	4
Qu'est-ce qu'un masque ? L'avis d'un juriste + Photos.....	4
TVANOUVELLES: Bal masqué: Des manifestants cachent leur visage pour la cause - Première publication lundi 16 avril 2012 à 21h12.....	5
Une arrestation.....	5
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : L'interdiction du masque lors de manifestations dénoncée – Mise à jour le lundi 16 avril 2012 à 20 h 09 HAE	
.....	5
Les commentaires (44).....	6
LE DEVOIR: Vers une interdiction du port du masque lors de manifs violentes – Vendredi 13 avril 2012.....	6
TVANOUVELLES: Règlement lors des manifestations: Vers l'interdiction du masque – Première publication jeudi 12 avril 2012 à 15h01.....	6
TVANOUVELLES: Manifestation du 15 mars: Les manifestants contestent leur contravention - Première publication mercredi 11 avril 2012 à 19h56.....	6
CYBERPRESSE: Manifs: le recours croissant au Code de la sécurité routière est dénoncé - Publié le mercredi 11 avril 2012 à 14h59.....	7
TVANOUVELLES: Masques et déguisements: La Ligue des droits et libertés s'inquiète pour le droit de manifester - Première publication mercredi 11 avril 2012 à 09h31.....	7
CYBERPRESSE: Manifestations: la Ligue des droits défend le port du masque - Publié le mercredi 11 avril 2012 à 07h32.....	7
LA PRESSE.CA: Bas les masques dans les manifestations: La France et le Royaume-Uni interdisent aux manifestants de se couvrir le visage - Publié le jeudi 22 mars 2012 à 00h00   Mis à jour à 09h42.....	8
LAPRESSE.CA: Montréal veut resserrer les règlements des manifs - Publié le lundi 19 mars 2012 à 14h10   Mis à jour le lundi 19 mars 2012 à 14h22.....	8
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: Manifestations: L'interdiction du masque questionnée - Publié le: samedi 17 mars 2012, 23H52   Mise à jour: dimanche 18 mars 2012, 24H01.....	9
JOURNALDEMONTRÉAL.COM: Manifestation: Des justiciers contre les malfaiteurs - Publié le: vendredi 16 mars 2012, 23H28   Mise à jour: samedi 17 mars 2012, 24H29.....	9
JOURNALDEMONTRÉAL.COM: Manifestation: Libérés sous condition - Publié le: samedi 17 mars 2012, 24H10   Mise à jour: samedi 17 mars 2012, 24H16.....	10
JOURNAL DE MONTREAL.COM: Manifestation: Les masques interdits? - Publié le: vendredi 16 mars 2012, 23H55   Mise à jour: samedi 17 mars 2012, 24H06.....	10
Le calme après la tempête.....	10
226 arrestations.....	11
LE DEVOIR: Manifestations - Tremblay songe à interdire les masques: «Une personne qui veut manifester et qui a des revendications légitimes n'a pas à se cacher» - Samedi 17 mars 2012.....	11
LE SOLEIL: Manif contre la brutalité policière : 226 arrestations à Montréal – Samedi 17 mars 2012.....	12
CYBERPRESSE: Manifestation: le maire Tremblay «dégoûté» - Publié le samedi 17 mars 2012 à 07h51.....	12
CYBERPRESSE / LAPRESSE: Manifestation: des commerçants critiquent l'intervention policière - Publié le samedi 17 mars 2012 à 07h45 / Publié le vendredi 16 mars 2012 à 19h16.....	12
Galerie photo.....	12
CYBERPRESSE: Le chef Parent salue le travail «exigeant» des policiers - Publié le samedi 17 mars 2012 à 00h00   Mis à jour le samedi 17 mars 2012 à 07h31.....	14
RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ: Manifestation contre la brutalité policière : policiers et organisateurs se renvoient la balle – Mise à jour le vendredi 16 mars 2012 à 21 h 39 HAE.....	15
Les commentaires (116).....	16
JOURNALDEMONTRÉAL.COM: Manif   COBP: Le maire « dégoûté » - Publié le: vendredi 16 mars 2012, 14H11   Mise à jour: vendredi 16 mars 2012, 15H27.....	21
JOURNALDEMONTRÉAL.COM / JOURNALDEQUÉBEC.COM / 24HMONTREAL.CANOE.CA: Manifestation violente: Bilan: 226 arrestations - Publié le: vendredi 16 mars 2012, 11H05   Mise à jour: vendredi 16 mars 2012, 14H03 / Jeudi 15 mars 2012 14h55 - Mise à jour vendredi 16 mars 2012 13h59.....	21
La tempête est passée.....	21
CYBERPRESSE: 226 arrestations à la manifestation contre la brutalité policière - Publié le 16 mars 2012 à 11h11   Mis à jour le 16 mars 2012 à 12h25.....	22
TVANOUVELLES.CA: Manifestation contre la brutalité policière: Le SPVM a arrêté 226 personnes - Première publication vendredi 16 mars 2012 à 10h08.....	22
<b>15 mars 2012</b> .....	<b>22</b>
RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ: Manifestation contre la brutalité policière : vandalisme et arrestations – Mise à jour le vendredi 16 mars 2012 à 9 h 30 HAE.....	22
Revoyez notre couverture en direct.....	23
Les commentaires (562).....	26
CYBERPRESSE: 1 <sup>ère</sup> page: Journée contre la brutalité policière: Dérapages / la casse au centre-ville - Publié le vendredi 16 mars 2012 à 00h00   Mis à jour à 07h10.....	26
Un squeegee protège une boutique.....	28
Récapitulatif des événements.....	28



CYBERPRESSE: Un deuxième manifestant blessé par une grenade? / Question du jour sur l'usage des grenades assourdissantes - Publié le vendredi 16 mars 2012 à 06h56 .....	28
LE DEVOIR: 1 <sup>ère</sup> page: Manifestation monstre contre la brutalité policière - Pagaille au centre-ville: Le jeu du chat et de la souris entre policiers et manifestants se termine par environ 125 arrestations, mais peu de vandalisme – Vendredi 16 mars 2012.....	28
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: 1 <sup>ère</sup> page: Bande de voyous: le centre-ville saccagé: plus de 150 arrestations / Brutalité policière: Manifestation mouvementée à Montréal - Publié le: jeudi 15 mars 2012, 14H44   Mise à jour: vendredi 16 mars 2012, 24H31 .....	30
Comme prévu !, par Robert Poëti, le policier du Journal.....	30
PHOTOS DE LA MANIFESTATION.....	31
TVANOUVELLES.CA: Marche contre la brutalité policière: 200 arrestations, des policiers blessés - Première publication jeudi 15 mars 2012 à 16h28 - Mise à jour : vendredi 16 mars 2012 à 04h34 .....	34
La manifestation minute par minute.....	35
JOURNALMÉTRO.COM: 1 <sup>ère</sup> page: Au moins 125 arrestations au centre-ville / Manifestation contre la brutalité policière: soirée agitée au centre-ville - Publié: jeudi 15 mars 2012 23:07 - Mis à jour: jeudi 15 mars 2012 23:11 .....	37
Photos: .....	37
24HMONTREAL.CANOE.CA: 1 <sup>ère</sup> page: Désordre et vandalisme / Marche contre la brutalité policière: Une centaine d'arrestations – jeudi 15 mars 2012 14h55 - Mise à jour jeudi 15 mars 2012 23h05.....	38
JOURNALDEMONTREAL.COM / JOURNALDEQUÉBEC.COM: Fil des événements: Vandalisme au centre-ville de Montréal - Publié le: jeudi 15 mars 2012, 17H10   Mise à jour: jeudi 15 mars 2012, 22H53 .....	39
PHOTOS /VIDEO.....	39
Voici le fil des événements: .....	40
TVANOUVELLES.CA: Marche contre la brutalité policière: La manifestation en images - Première publication jeudi 15 mars 2012 à 18h06 - Mise à jour : jeudi 15 mars 2012 à 21h38 .....	41
RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC: Bas-Saint-Laurent : contre la brutalité policière sur fond de grève étudiante – Mise à jour le jeudi 15 mars 2012 à 14 h 55 HAE .....	45
Les commentaires (4).....	45
<b>Opinions, éditoriaux, lettre</b> .....	<b>46</b>
LE DROIT: Chronique: Les cagoules, par Denis Gratton - Publié le vendredi 20 avril 2012 à 05h30.....	46
LE DEVOIR: Éditorial: Répression policière - De l'huile sur le feu par Marie-Andrée Chouinard – Jeudi 22 mars 2012.....	46
Vos réactions .....	46
LAPRESSE.CA: Éditorial: À visage découvert, par François Cardinal - Publié le mercredi 21 mars 2012 à 06h00.....	47
CYBERPRESSE.CA: Manifester à visage découvert: le maire Tremblay démasqué, par Yves Francoeur, président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal - Publié le mardi 20 mars 2012 à 14h31 .....	47
JOURNALDEMONTREAL / JOURNALDEQUÉBEC: FAITES PAYER LES CASSEURS!, par Éric Duhaime – Dimanche 18 mars 2012, 17h27 .....	48
48 commentaires.....	48
LE DEVOIR / LA PRESSE: : Opinion: Manifestations et forces policières - Carré rouge sur fond noir / Un État policier, par Gabriel Boisclair - Bachelier en sciences politiques et philosophie et étudiant en acupuncture au collège de Rosemont – Samedi 17 mars 2012.....	51
LA PRESSE: Éditorial: Manifester autrement par André Pratte - Publié le samedi 17 mars 2012 à 06h00.....	52
LA PRESSE: Opinion: Un carnaval irresponsable, par Yves Claudé, sociologue - Publié le samedi 17 mars 2012 à 06h00.....	52
LA PRESSE: Dommage..., par Patrick Lagacé - Publié le vendredi 16 mars 2012 à 00h00.....	53
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: Caricature: Que les braillards se consolent – Publié le: jeudi 15 mars 2012, 22H11 .....	53
LA PRESSE: Chronique: Le «momentum», par Patrick Lagacé - Publié le jeudi 15 mars 2012 à 00h00 .....	54
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: Franc-parler: Frappez-moi, s.v.p., par Richard Martineau - Publié le: mercredi 14 mars 2012, 20H26   Mise à jour: mercredi 14 mars 2012, 20H41 .....	54
<b>Autour de la manif du 15 mars 2012</b> .....	<b>55</b>
LE DEVOIR: La CLASSE s'invite à la marche contre la brutalité policière – Jeudi 15 mars 2012.....	55
CYBERPRESSE: Manifestation contre la brutalité policière: un prof critique la police - Publié le jeudi 15 mars 2012 à 06h49 .....	55
24 HEURES: Manifestation contre la brutalité policière: Commerçants et policiers sont prêts – jeudi 15 mars 2012, 04h00 .....	56
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: 1 <sup>ère</sup> page: Manifestation: Montréal retient son souffle / Manifestation   Police: Préparés à intervenir: Les policiers appellent à la collaboration pour la manifestation contre la brutalité policière - Publié le: mercredi 14 mars 2012, 23H27   Mise à jour: mercredi 14 mars 2012, 23H34 .....	57
Tolérance zéro, par Robert Poëti, le policier du Journal.....	57
JOURNALMÉTRO.COM: Droits de scolarité: Manifestations étudiantes: les armes de dispersion seront encore utilisées - Publié: mercredi 14 mars 2012 22:38 - Mis à jour: mercredi 14 mars 2012 22:45.....	57
CYBERPRESSE: Montréal demande aux étudiants d'éviter la manifestation contre la brutalité policière - Publié le mercredi 14 mars 2012 à 16h45.....	58
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC / TVANOUVELLES.CA: Éducation   Grève: [15 mars – COBP] Les étudiants divisés - Publié le: mardi 13 mars 2012, 22H41   Mise à jour: mardi 13 mars 2012, 22H55.....	58

**TVANOUVELLES: Projet de loi C-309: Vers l'interdiction des manifestants masqués - Première publication dimanche 6 mai 2012 à 17h39**



Crédit photo : archives Agence QMI  
Le ministre de la Justice, Rob Nicholson

Par Mark Dunn | Agence QMI

Le gouvernement fédéral appuiera le projet de loi privé C-309 visant à interdire le port d'un masque durant une manifestation, a confirmé dimanche le ministre de la Justice, Rob Nicholson.

La «Loi sur la dissimulation de l'identité» créerait deux nouvelles offenses au Code criminel, pour lesquelles le contrevenant encourrait une peine

maximale de cinq ans de prison et jusqu'à 5000\$ d'amende.

«Les actes de violence et de vandalisme causent des dommages à la communauté et de ne devraient pas être tolérés», a indiqué M. Nicholson. Le député conservateur de Wild Rose (Alberta), Blake Richards, a déposé le projet de loi C-309 à la Chambre de communes en avril dernier.

Le député a assuré qu'il y a suffisamment d'exemptions légales incluses dans le projet de loi pour protéger les droits religieux ou les personnes se couvrant le visage pour des raisons médicales.

«Cette loi servira à empêcher des manifestations pacifiques de tourner à l'émeute violente», a-t-il indiqué. «Je crois que cela aura un effet dissuasif et préventif.»

**Manifestations étudiantes**

Au Québec, dans la foulée des manifestations étudiantes des 12 dernières semaines, l'enjeu des manifestants masqués prend une couleur locale.

Rappelons que l'administration Tremblay et l'opposition à la Ville de Montréal avaient uni leurs voix en mars dernier pour condamner le port de la cagoule lors des manifestations étudiantes.

En point de presse à l'hôtel de ville, le 19 mars, le maire Gérald Tremblay avait annoncé avoir mandaté la Commission de la sécurité publique pour évaluer les modifications possibles à apporter aux règles encadrant les manifestations.

Par ailleurs, La Ligue des droits et libertés s'était déjà prononcée contre ce type de règlement par le passé. Dans un communiqué datant de février 2009, elle avait affirmé que «Ce n'est pas le fait de se masquer le visage qui doit justifier une intervention des policiers, mais celui de commettre un acte criminel.»

En France et au Royaume-Uni, des lois interdisant le port de masques durant une manifestation ont récemment été adoptées.

**RADIO-CANADA / GATINEAU : Ottawa veut interdire le masque dans les manifestations – Mise à jour le vendredi 27 avril 2012 à 19 h 05 HAE**



Un manifestant contre la hausse des droits de scolarité lors d'une manifestation à Montréal, le 14 avril dernier © PC/Graham Hughes

| Radio-Canada avec La Presse Canadienne

L'idée d'interdire de porter un masque dans les manifestations fait son chemin, à Montréal comme à Ottawa.

Le comité parlementaire de la justice étudie le projet de loi C-309 - la Loi modifiant le Code criminel (dissimulation d'identité) - et entendra ses premiers témoins la semaine prochaine, le 1er mai.

Le député conservateur albertain Blake Richards a déposé ce projet de loi qui ajoute au Code criminel l'interdiction de se couvrir le visage pendant une manifestation illégale.

Le député a déjà l'appui de ses collègues conservateurs, ainsi que du caucus libéral. Il croit que son projet pourrait être adopté avant la fin de l'année. Le Nouveau Parti démocratique, jusqu'à maintenant, lui a refusé son appui.

M. Richards reproche au NPD de boudier son initiative. À la Chambre des communes, vendredi matin, il a d'ailleurs apostrophé l'opposition officielle. «Vu les émeutes à Montréal, le NPD va-t-il revoir sa position dangereuse et aider à protéger les entreprises et les résidents de Montréal, du Québec et de l'ensemble du Canada», a-t-il lancé lors de la période réservée aux déclarations de députés.

Les néo-démocrates soulignent qu'une clause du Code criminel interdit déjà de porter un masque dans l'intention de commettre un acte illégal.

«On veut pouvoir analyser le projet de loi sous toutes ses coutures, y compris s'il est conforme à la Charte des droits et libertés», a expliqué Françoise Boivin, porte-parole du NPD en matière de justice.

Un débat semblable a lieu en ce moment à la Ville de Montréal. La Commission de la sécurité publique de la Ville, à la demande du maire Gérald Tremblay, étudie ses options et pourrait recommander l'adoption d'un règlement municipal interdisant le port du masque.

**[Les commentaires \(159\)](#)**

**JOURNALEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC: Manifestations: Bas les masques : Interdire le port du masque lors de manifestations est un exercice complexe, disent les juristes - Publié le: samedi 21 avril 2012, 19H17 | Mise à jour: samedi 21 avril 2012, 19H41**

**Le cas de la France**

**Jusqu'en 1798, il était interdit de porter le masque dans les rues en dehors de la période de carnaval en France.**

Depuis 2010, une loi interdit à nouveau la dissimulation du visage dans l'espace public, mais cette fois pour des motifs religieux.

«La loi visait directement le voile intégral et la religion musulmane. Il y a tout un contexte religieux derrière ça, ce qui est très différent des raisons qui motivent l'adoption d'une loi similaire chez vous», explique une employée du service juridique de la Ligue des droits de l'homme à Paris.

«Cette loi a été très contestée au moment de son adoption. Je ne vois pas le changement significatif pour l'instant dans la vie courante, mais le gouvernement doit bientôt produire un rapport sur l'application de cette loi, soit 18 mois après son adoption», ajoute-t-elle.

Le Code pénal prévoit également une amende pour toute personne portant un masque lors de rassemblements où il pourrait y avoir atteinte à l'ordre public.

Ces mesures antimasque ont tout de même été récemment mises à l'épreuve en France notamment par le collectif Anonymous qui manifeste fréquemment le visage dissimulé sous un masque à l'effigie de Guy Fawkes, le personnage de la bande dessinée V pour Vendetta.

Le groupe défend la liberté d'expression et dénonce notamment l'Église de la scientologie. Ils agissent sur Internet et lors de manifestations où le masque leur permet d'éviter d'être identifiés et poursuivis par l'Église de scientologie dans de longs et onéreux procès pour harcèlement et discrimination religieuse.

Isabelle Maher

**Qu'est-ce qu'un masque ? Se couvrir le visage lors d'une manifestation est-il une atteinte à la sécurité ? Un manifestant a-t-il droit à la vie privée ? Le règlement visant à interdire le port du masque devra répondre à ces délicates questions et, surtout, passer le test des tribunaux.**

Le «dégout» exprimé par le maire Gérald Tremblay, contre les casseurs masqués de la manifestation du 15 mars dernier, se traduira par

l'adoption d'un règlement qui interdira le port du masque lors de manifestations à Montréal.

L'idée d'obliger les manifestants à exercer leur liberté d'expression à visière levée est accueillie favorablement par plusieurs, mais soulève également inquiétudes, protestations et questions.

Un manifestant emmitoufflé sous un foulard à moins 25 degrés Celsius est-il masqué ? Le maquillage sera-t-il perçu comme une volonté de dissimuler l'identité ? Qu'advient-il du défilé de la fierté gaie ? Et la fête des Irlandais ?

« Pas question que le règlement menace les déguisements à l'Halloween ou à la Carifête, répète Réal Ménard, critique de l'opposition en matière de sécurité publique et membre de la commission qui se penche actuellement sur un projet de règlement. Je vais d'ailleurs suggérer la tenue d'une assemblée publique sur la question », ajoute-t-il.

La Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal aura la tâche complexe de trouver le juste équilibre entre les droits et libertés des individus et le souhait des policiers, qui réclament depuis plus de dix ans l'interdiction du masque lors de manifestations.

« On n'a pas besoin de préserver l'anonymat dans une société libre et démocratique comme la nôtre », plaide Yves Francoeur, président de la Fraternité des policiers et policières du Québec.

Selon le Code criminel, le port du masque dans l'intention de commettre un acte illégal est déjà sanctionné. Pour les policiers, le nouveau règlement de la Ville représente un outil supplémentaire qui leur permettra d'intervenir avant que des manifestations ne dégénèrent.

« Nos policiers devront faire preuve de jugement, ils auraient l'air fou de se présenter devant les tribunaux avec des cas qui ne tiennent pas la route », assure Yves Francoeur.

**Passer le « test des tribunaux »**

Selon les juristes consultés, un règlement contre le port du masque devra avoir de solides assises juridiques.

« Je ne suis pas convaincu qu'un tel règlement passera le test des tribunaux. Il sera assurément contesté sur la base du droit à la vie privée, croit Me Pierre Trudel, professeur de droit à l'Université de Montréal.

« Ça relève du droit de s'habiller, difficile de légiférer sur la façon de se vêtir », ajoute-t-il.

**Inutile et excessif**

Pour Me Véronique Robert, avocate en droit criminel, interdire le port du masque est superflu. « Le Code criminel prévoit déjà cette infraction-là, il est inutile d'y ajouter un règlement », croit-elle.

Spécialiste des questions de libertés individuelles, Me Julius Grey croit pour sa part qu'un règlement sur le masque est excessif. « On a raison de préserver l'anonymat de quelqu'un qui veut s'exprimer sans avoir peur d'être reconnu par son patron ou par ses parents », argue-t-il.

« Imaginez quelqu'un qui n'est pas sorti du placard, mais qui souhaite manifester son appui lors du défilé de la fierté gaie. Cette personne doit pouvoir s'assurer d'être protégée », ajoute Me Grey.

Les membres de la Commission de la sécurité publique n'ont pas l'intention de s'inspirer des règlements sur le port du masque déjà existants ailleurs dans le monde, notamment en France, affirme Réal Ménard : « On innove », confie-t-il.

Des recommandations seront soumises au maire. Le règlement sera ensuite présenté au comité exécutif. Son application est prévue pour le début de l'été.

**[Afficher 23 commentaires \(Montréal\)](#)**

#### **Qu'est-ce qu'un masque ? L'avis d'un juriste + Photos**

Me Pierre Trudel, professeur de droit de l'information à l'Université de Montréal et spécialiste de la liberté d'expression s'est prêté à l'exercice de définir ce qui pourrait être considéré comme un masque au sens de la loi. « Dans tous ces exemples, il y a une réelle possibilité pour que les manifestants plaident le droit à la vie privée même dans l'espace public », pense-t-il. Voir photos ci-dessous.



Photo d'archives, Agence QMI  
« On ne voit que la base du visage. Même dans la législation actuelle, le fait d'être masqué peut être un facteur aggravant s'il y a une arrestation. »



Photo d'archives, Agence QMI  
« Avec un simple carré rouge, on ne peut prétendre que ce manifestant était masqué. »



Photo d'archives, Agence QMI

« Ça ressemble aux déguisements des auteurs de hold-up des années 1970. On doit déduire qu'il y a une volonté de cacher le visage. »



Photo d'archives, Agence QMI

« Dans ce cas, vraiment tout est couvert, même les cheveux. Porter un tel masque pourrait représenter un facteur aggravant. »

## **TVANOUVELLES: Bal masqué: Des manifestants cachent leur visage pour la cause - Première publication lundi 16 avril 2012 à 21h12**



Crédit photo : Agence QMI

*Manifestation du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP)*

Par Carol-Anne Massé | Agence QMI

Environ 150 personnes dont le visage était dissimulé se sont rassemblées afin de célébrer un bal masqué, près de l'Hôtel de ville de Montréal, en fin de journée lundi. L'événement se voulait une occasion de dénoncer le débat actuel entourant le port du masque lors des manifestations.

Les policiers ont été sur les dents une partie de la soirée en raison de cette manifestation, et pour cause, l'événement était organisé par le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP), le même groupe qui est derrière la manifestation annuelle du 15 mars. Chaque année, ce rassemblement donne lieu à de la casse et à plusieurs arrestations.

Le bal masqué de lundi est toutefois demeuré pacifique, s'essouffant peu avant 20 h. Aucun débordement n'a eu lieu.

Masques et foulards de toutes sortes au visage, les gens se sont réunis autour d'une banderole exprimant leur volonté de garder le droit de manifester librement.

Les masques représentant le visage du maire de Montréal, Gérald Tremblay, étaient nombreux. La frustration des manifestants était due au fait que le parti du maire parle de plus en plus de l'interdiction du port du masque.

À partir de 18 h, les gens ont commencé à affluer sur la place publique, la plupart revêtant leur masque en arrivant sur les lieux.

Après une heure de danse et de rap dans une ambiance plutôt festive, les manifestants sont descendus dans la rue.

Ils ont marché dans le Vieux-Port de Montréal, demeurant dans les environs de l'Hôtel de ville, situé sur la rue Notre-Dame Est.

### **Une arrestation**

Avant même que la marche commence, une jeune femme dont le visage était partiellement masqué a été arrêtée pour bris de conditions. Des policiers l'ont reconnue sur la place Vauquelin. Elle avait été arrêtée au cours des dernières semaines pour voies de fait sur un agent de la paix. À la suite de sa comparution, elle devait respecter certaines conditions, dont celle de ne pas dissimuler son visage derrière un masque.



Photo: Agence QMI



Photo: Agence QMI

## **RADIO-CANADA / MONTRÉAL : L'interdiction du masque lors de manifestations dénoncée – Mise à jour le lundi 16 avril 2012 à 20 h 09 HAE**



© Davide Gentile

Des manifestants ont dénoncé devant l'hôtel de ville de Montréal l'interdiction éventuelle du port du masque lors de manifestations.

Le Collectif opposé à la brutalité policière a convié la population à un « bal masqué » lundi devant l'hôtel de ville de Montréal pour dénoncer l'interdiction par le Conseil municipal du port du masque lors de manifestations. Selon le collectif, ce genre d'interdiction pourrait contrevenir à la Charte canadienne des droits et libertés, en plus de donner un outil de plus aux forces policières, qui, selon lui, font régulièrement preuve d'abus de pouvoir.

Des consultations à huis clos sont menées par la Commission de la sécurité publique. La Ville n'a pas encore confirmé l'adoption du règlement dans les prochains jours, mais elle appuie une telle interdiction.

« Il est clair que si on fait une recommandation, on veut qu'elle soit précise et qu'elle passe le test des tribunaux », a précisé lundi Claude Trudel, responsable de la sécurité publique à la Ville de Montréal, lors d'un point de presse.

La deuxième opposition de la Ville, le parti Projet Montréal, est contre toute forme de réglementation pour interdire les masques lors de manifestations.

L'opposition officielle, Vision Montréal, appuie cependant cette interdiction.

[Les commentaires \(44\)](#)

## LE DEVOIR: Vers une interdiction du port du masque lors de manifs violentes – Vendredi 13 avril 2012

Brian Myles

La Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal a fait son nid: elle recommandera l'interdiction du port du masque lors de manifestations violentes.

La Ville privilégiera une approche à géométrie variable. Le port de masques ou de déguisements ne sera pas systématiquement interdit, mais il pourrait l'être dans les rassemblements avec un potentiel de violence.

«On est à la recherche d'un libellé juridique qui sera respectueux de la Charte des droits et libertés», a confirmé Réal Ménard, critique de Vision Montréal en matière de sécurité publique. Le règlement vise à outiller les policiers afin qu'ils puissent identifier les auteurs potentiels de méfaits. «Ça ne sera pas un interdit absolu», a-t-il précisé.

Des représentants du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et de la Fraternité des policiers ont été entendus lors des audiences à huis clos de la Commission de la sécurité publique. Les élus ont été impressionnés par les images de casseurs qui fracassent les vitrines et renversent des voitures de patrouille.

«Il y a des casseurs qui réussissent de façon professionnelle, systématique et organisée à infiltrer les manifestations pour faire des méfaits sur la voie publique», affirme M. Ménard, qui est maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

M. Ménard refuse de révéler la teneur du règlement, mais il entend faire pression sur le président de la Commission, Claude Trudel, afin de tenir au moins une séance publique avant son adoption par le conseil d'ici la fin juin.

Le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP), dont les marches annuelles se terminent presque toujours par du grabuge, entend se présenter à l'hôtel de ville dès lundi soir pour un «bal masqué». Le COBP revendique «la liberté de manifester masqué, sans trajet ni permis» en conformité avec les chartes des droits et libertés.

Francis Dupuis-Déri, professeur en sciences politiques à l'UQAM, est sceptique quant à la pertinence de ce règlement. Auteur d'un essai sur les Black Blocs, il a environ 150 manifestations à son actif à Montréal seulement. Les casseurs ne portent pas toujours des masques, et les manifestants masqués ne se transforment pas toujours en vandales, nuance-t-il.

«Les policiers font une fixation sur les gens avec des cagoules. Pour eux, c'est comme une tribu de barbares», constate le spécialiste des mouvements sociaux.

Le port du masque et du déguisement est indissociable de l'histoire des mouvements sociaux, explique Francis Dupuis-Déri. «Se masquer a une signification politique. Une manifestation, c'est un spectacle où tu te mets en scène dans l'espace public», dit-il.

La Ligue des droits et libertés a aussi dénoncé les intentions de la Ville. Les policiers risquent d'arrêter des citoyens dépourvus d'intention criminelle simplement parce qu'ils portent un masque, craint l'organisme. «Pourtant, ce n'est pas le fait de se masquer le visage qui doit justifier une intervention des policiers, mais celui de commettre un acte criminel», estime la Ligue.

Dans toutes les manifestations, les policiers ne se gênent pas pour cibler et arrêter de manière préventive des manifestants aux comportements suspects, et le port du masque dans l'intention de commettre un acte illicite est déjà sanctionné par le Code criminel.

## TVANOUVELLES: Règlement lors des manifestations: Vers l'interdiction du masque – Première publication jeudi 12 avril 2012 à 15h01

VIDEO: TVA Nouvelles

**EXCLUSIF** - On se dirige tout droit vers l'interdiction du port du masque lors des manifestations violentes.

C'est ce qu'a déclaré cet après-midi Réal Ménard, vice-président de la Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal, en entrevue à TVA Nouvelles.

Sans nous dévoiler le libellé du règlement, M. Ménard nous a livré les principales lignes, l'orientation et l'esprit de ce règlement.

«Un des objectifs qu'on poursuit, c'est de permettre aux policiers, dans le cadre d'une manifestation, lorsqu'on a des raisons de penser que des méfaits publics vont être produits, que les policiers puissent identifier les individus», résume M. Ménard.

Par contre, il tient à préciser que le règlement vise les cas où «une violence est appréhendée» et qu'il ne s'agit donc pas d'une interdiction généralisée du port du masque.

«Il n'y a pas un des 65 élus du conseil de Ville qui voudrait vivre dans une société où, sans nuance, on interdirait le port du masque. [...] Le phénomène que l'on veut contrer, c'est qu'il y a 800 manifestations sur le territoire du SPVM en moyenne par année et ce n'est pas vrai que le phénomène des casseurs, ces professionnels de l'infiltration, porteurs de violence, n'est là que le 15 mars. [...] Il faut vraiment agir et ne pas laisser les casseurs renverser des voitures de police, fracasser des vitrines et faire des méfaits publics», poursuit l'élu municipal.

Ainsi, ce règlement donnerait plus de pouvoirs aux policiers.

«Le jeune qui ne voudrait pas se démasquer serait en situation d'infraction», affirme Réal Ménard.

En cas de contestation, M. Ménard dit que «c'est un règlement qui passerait les tests de la charte des droits et libertés parce qu'interdire les casseurs, c'est un objectif qui est urgent, réel et préoccupant dans une société libre et démocratique».

La Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal étudie la question à huis clos. Le vote sur cette proposition de modification au règlement se tiendra au mois de juin.

## TVANOUVELLES: Manifestation du 15 mars: Les manifestants contestent leur contravention - Première publication mercredi 11 avril 2012 à 19h56



Crédit photo : Agence QMI  
Des étudiants arrêtés lors d'une manifestation contestent leur contravention.

Par Laurent Dionne | Agence QMI

Quelques dizaines de personnes qui ont écopé d'une contravention le 15 mars, lors d'une manifestation, se sont présentées à la Cour municipale de Montréal, mercredi, afin de contester leur amende.

Il ne s'agissait que d'une étape préliminaire des procédures et elles devront revenir devant le juge le 12 juin afin de se faire entendre.

Il y a près d'un mois, 239 personnes avaient reçu une contravention d'environ 500\$ lors de la traditionnelle marche contre la brutalité policière. On les accuse d'avoir contrevenu à un article de la sécurité routière pour avoir entravé la circulation sur un chemin public.

#### Contestation massive

Les manifestants contestent massivement la contravention, soutenant qu'ils l'ont reçue sans même qu'un acte criminel ne soit commis.

«Le droit de manifester paisiblement est un droit qui doit être protégé par tous les acteurs publics, a affirmé Nathalie Des Rosiers, avocate générale de l'Association canadienne des libertés civiles, lors d'un point de presse devant la Cour municipale. Il existe une obligation positive de protéger et de faciliter l'exercice de ce droit. La brutalité policière dans le contexte de l'exercice de droits constitutionnellement protégés est dangereuse pour la démocratie et doit être dénoncée et arrêtée.»

«Le Code criminel donne le droit aux policiers de procéder à une arrestation lorsqu'il y a un méfait qui est commis, a-t-elle renchéri. S'il n'y a pas de méfaits ou de crimes, bien tu n'arrêtes pas.»

Blandine Juchs, une des nombreuses personnes qui ont reçu une contravention, a également pris la parole devant les journalistes.

«On déplore que de plus en plus de situations qui sont de type politique et social soient réglées devant les tribunaux, dont ce n'est fondamentalement pas le rôle», a-t-elle dénoncé.

## CYBERPRESSE: Manifs: le recours croissant au Code de la sécurité routière est dénoncé - Publié le mercredi 11 avril 2012 à 14h59

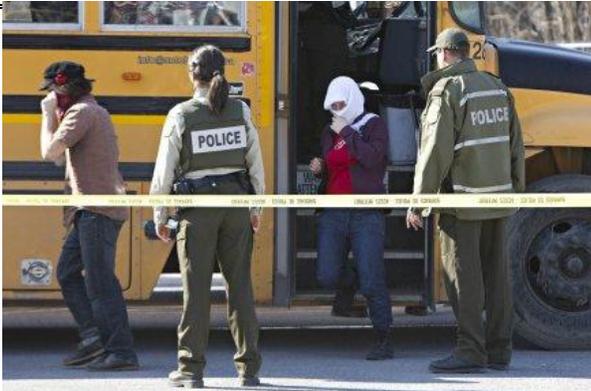


Photo : Patrick Sanfaçon, archives La Presse

Au cours des dernières semaines, des dizaines de personnes ont été arrêtées lors de vastes opérations et ont écopé d'une amende de près de 500 \$ pour une première infraction.

La Presse Canadienne, Montréal

Des groupes de défense des droits civiques reprochent aux policiers d'avoir de plus en plus recours à un article du Code de la sécurité routière

pour mettre fin aux manifestations et remettre des contraventions salées aux participants.

Au cours des dernières semaines, les policiers d'un peu partout au Québec ont invoqué l'article 500.1 du Code de la sécurité routière pour contenir les manifestations des étudiants qui s'opposent à la hausse des droits de scolarité.

Des dizaines de personnes ont été arrêtées lors de vastes opérations et ont écopé d'une amende de près de 500 \$ pour une première infraction.

L'Association canadienne des libertés civiles (ACLC) estime que le recours à l'article 500.1 - qui interdit d'entraver la circulation des véhicules sur un chemin public - constitue un danger pour la démocratie, et dénonce ce qu'elle appelle «la judiciarisation et la criminalisation des actions politiques».

Car en invoquant le Code de la sécurité routière, les policiers espèrent essentiellement faire peur aux manifestants, a plaidé Nathalie Desrosiers, de l'ALCL, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue mercredi devant le palais de justice de Montréal.

Certains des manifestants qui ont été épinglés lors de manifestations étudiantes ou pendant la manifestation contre la brutalité policière, le 15 mars dernier, se sont présentés au tribunal mercredi afin de préparer leur contestation judiciaire.

La tactique policière avait été utilisée pour la première fois en mars 2011. Les policiers de Montréal avaient alors interpellé et mis à l'amende plus de 200 personnes lors d'une marche contre la brutalité policière.

## TVANOUVELLES: Masques et déguisements: La Ligue des droits et libertés s'inquiète pour le droit de manifester - Première publication mercredi 11 avril 2012 à 09h31



Crédit photo : archives Agence QMI

«La liberté d'expression et la possibilité de recourir à divers moyens d'expression sont un droit fondamental qu'il faut protéger. Or, le masque est un moyen d'expression dans bien des cas», a affirmé Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés

Agence QMI

La Ligue des droits et libertés exhorte la Commission de sécurité publique de la Ville de Montréal de ne pas interdire le port de déguisement ou de masque lors de manifestations.

«La liberté d'expression et la possibilité de recourir à divers moyens d'expression sont un droit fondamental qu'il faut protéger. Or, le masque est un moyen d'expression dans bien des cas», a affirmé Dominique Peschard, président de la Ligue, par communiqué.

«Si le projet de modification est adopté, les forces de l'ordre auront le pouvoir d'arrêter les personnes masquées, même si celles-ci n'ont aucune intention criminelle et pourront mettre fin à un rassemblement pacifique. Pourtant, ce n'est pas le fait de se masquer le visage qui doit justifier une intervention des policiers, mais celui de commettre un acte criminel», a-t-il ajouté.

La Ligue des droits et libertés s'inquiète aussi de l'obligation de divulguer un itinéraire aux autorités préalablement à toute manifestation, une mesure étudiée par la Commission de la sécurité publique de la Ville qui se réunit à huis clos.

La Ligue estime que cette exigence reviendrait à imposer un permis de manifester ce qui limiterait la liberté d'expression.

## CYBERPRESSE: Manifestations: la Ligue des droits défend le port du masque - Publié le mercredi 11 avril 2012 à 07h32



Photo: Patrick Sanfaçon, archives La Presse

Sur la photo, un étudiant en grève participait à une manifestation dans le centre-ville de Montréal à la mi-février.

La Presse Canadienne, Montréal

La Ligue des droits et libertés défend le droit du port du masque ou du déguisement lors d'une manifestation, affirmant que leur usage est un plein exercice de la liberté d'expression.

L'organisme se dit préoccupé par les discussions à huis clos que tiennent les membres de la Commission de sécurité publique de la Ville de Montréal sur un projet de modification du règlement P-6 relatif aux manifestations. Ce projet porte sur l'interdiction d'un déguisement ou de port d'un masque lors des manifestations et sur l'obligation de divulguer un itinéraire aux autorités préalablement à toute manifestation.

Le président de la Ligue des droits et libertés, Dominique Peschard, explique que la liberté d'expression et le recours à divers moyens d'expression sont des droits fondamentaux qu'il faut protéger. À son avis, le masque est un moyen d'expression dans bien des cas.

Il craint qu'en cas de modification de la loi, les policiers auront le pouvoir d'arrêter les gens masqués même si ceux-ci n'ont aucune intention criminelle et de mettre fin à un rassemblement pacifique.

Quant à l'obligation de livrer à l'avance aux autorités le parcours d'une manifestation, il s'agit, selon la Ligue, d'une forme d'imposition de permis de manifester et une limite à la liberté d'expression. L'organisme rappelle que les manifestations peuvent se former spontanément, comme ce fut récemment le cas des travailleurs d'Aveos, à Montréal.

## **LA PRESSE.CA: Bas les masques dans les manifestations: La France et le Royaume-Uni interdisent aux manifestants de se couvrir le visage - Publié le jeudi 22 mars 2012 à 00h00 | Mis à jour à 09h42**



Photo: AFP

Après avoir connu de violentes émeutes, la France et le Royaume-Uni ont banni les masques dans les manifestations. Montréal envisage à son tour des mesures pour contrer la violence, après les affrontements récents impliquant des policiers, des étudiants et des anarchistes.

Pierre-André Normandin, La Presse

Pendant que Montréal révisé ses règlements pour freiner les casseurs, la France et le Royaume-Uni, après avoir connu de violentes émeutes, ont récemment interdit aux manifestants de se couvrir le visage.

Le 9 novembre dernier, des milliers d'étudiants anglais sont descendus dans les rues de Londres pour protester, eux aussi, contre une hausse des droits de scolarité. Si la marche s'est déroulée dans le calme, l'un des participants qui s'était cagoulé pour l'occasion a été le premier à être arrêté en vertu de la nouvelle interdiction de se couvrir le visage en public.

Le premier ministre britannique, David Cameron, a renforcé les pouvoirs des policiers au lendemain des violentes émeutes qui ont secoué les principales villes anglaises, l'été dernier. Les «Bobbies» peuvent désormais forcer les gens à retirer leur masque, tandis qu'ils devaient auparavant demander à leur supérieur l'autorisation avant de procéder. Poussant plus loin encore, le gouvernement autorise maintenant les officiers supérieurs à décréter des couvre-feux lorsque des villes s'enflamment, une mesure introduite dans l'espoir de faire baisser les tensions. Toute personne interceptée dans les quartiers chauds s'expose ainsi à des accusations criminelles.

### **Sarkozy contre les cagoules**

Le Royaume-Uni n'est pas le premier pays à resserrer ses règles pour contrer les émeutiers. Déjà échaudé par les émeutes dans les banlieues

françaises de 2005, le président Nicolas Sarkozy a déclaré la guerre aux «cagoules» après une violente manifestation en avril 2009 à Strasbourg, où de 300 à 400 manifestants avaient lancé des cocktails Molotov contre des policiers, en marge d'un sommet de l'OTAN.

Un décret «anticagoule» adopté moins de deux mois plus tard interdit désormais de «dissimuler volontairement son visage afin de ne pas être identifié dans des circonstances faisant craindre des atteintes à l'ordre public». Les fautifs s'exposent à des contraventions de 1500 euros (1970 dollars) et de 3000 euros (3930 dollars) pour les récidivistes. Le décret ne s'applique toutefois pas aux manifestations «conformes aux usages locaux» ou lorsque la dissimulation du visage est «justifiée par un motif valable».

### **Règlement «anti-Bonhomme Carnaval»**

Au Québec, la capitale était l'une des rares villes à interdire de se trouver «masqué ou déguisé, de jour ou de nuit, dans une rue», un règlement qui datait de 1865. Celui-ci a toutefois été abandonné après avoir été invalidé en Cour supérieure en 2004.

Un homme qui avait été arrêté en pleine rue en train de réciter du Shakespeare sous un casque de hockey avait contesté sa contravention. Le juge Paulin Cloutier lui avait donné raison, car il estimait que le règlement lui interdisant d'être masqué dans la rue brimait sa liberté d'expression.

La Ville de Québec avait porté la cause en appel, mais avait de nouveau été déboutée. Le juge Richard Grenier avait toutefois tranché qu'un tel règlement pourrait être valable s'il précisait que le port du masque se faisait «dans l'intention de troubler la paix». Sans cette précision, Bonhomme Carnaval, le père Noël et même les policiers antiémeutes auraient dû être mis à l'amende, avait souligné le juge.

### **Crainte d'abus policiers**

La Ville de Québec a néanmoins laissé tomber son règlement en 2009, d'autant plus que le Code criminel sanctionne déjà le port du masque. L'article 351 stipule en effet qu'«est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximum de 10 ans quiconque, dans l'intention de commettre un acte criminel, a la figure couverte d'un masque ou enduite de couleur ou est autrement déguisé». Mais une telle loi est rarement appliquée puisqu'il faut alors prouver l'intention de perpétrer un crime, ce qui est difficile dans une manifestation, constatent des sources judiciaires.

La Ligue des droits et libertés, qui s'est battue en 2009 contre l'adoption d'un règlement antimasque à Montréal, continue de s'opposer vivement à une telle mesure. «Un règlement comme ça serait abusif. Au nom de délits commis par quelques-uns, on brimerait les droits de la majorité», dénonce son président, Dominique Peschard. Celui-ci refuse également de laisser aux policiers le soin de décider quels manifestants peuvent être masqués.

## **LAPRESSE.CA: Montréal veut resserrer les règlements des manifs - Publié le lundi 19 mars 2012 à 14h10 | Mis à jour le lundi 19 mars 2012 à 14h22**



Photo: Alain Roberge, La Presse

Sans surprise, la marche contre la brutalité policière a mal tourné au centre-ville de Montréal, le 15 mars dernier.

Karim Benessaïeh, La Presse

«Dégoûté» par la violence qui a marqué la manifestation contre la brutalité policière la semaine dernière, excédé par les affrontements récents

entre étudiants et policiers, le maire Gérald Tremblay prend le taureau par les cornes: il veut revoir toute la réglementation encadrant les manifestations sur le domaine public.

Il a confié ce mandat aujourd'hui à la Commission de la sécurité publique, présidée par le maire de l'arrondissement de Verdun, Claude Trudel. «Tout est sur la table, a-t-il précisé par voie de communiqué. Les Montréalais en ont assez des manifestations qui dérapent dans la violence.»

La commission pourra examiner «toutes les avenues possibles pour empêcher les débordements, les actes de destruction et de vandalisme qui ont lieu sous le couvert des manifestations.» On a souvent évoqué, par exemple, la possibilité d'interdire le port de masques lors des marches. Cette refonte, assure le maire, ne se fera pas au détriment du droit légitime des citoyens de protester. «Oui, les gens ont le droit de manifester, mais ils doivent le faire dans la légalité et le civisme, dit le maire. Sinon, c'est leur propre sécurité et celle des citoyens qui est menacée», a déclaré le maire Tremblay.

La commission devrait se pencher «dans les plus brefs délais» sur ce sujet chaud. Depuis deux semaines, l'administration Tremblay multiplie les signes d'agacement, d'abord devant l'ampleur des manifestations étudiantes quasi quotidiennes, puis devant le dérapage prévisible de la marche annuelle contre la violence policière, le 15 mars dernier. La Ville entend notamment réclamer à Québec les coûts engendrés, en effectifs policiers et en dommages, par ces protestations.

**JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: Manifestations: L'interdiction du masque questionnée - Publié le: samedi 17 mars 2012, 23H52 | Mise à jour: dimanche 18 mars 2012, 24H01**



Francis A-Trudel

**La possibilité d'interdire la dissimulation du visage lors de manifestations évoquée par le maire de Montréal inquiète militants et groupes de défense des droits individuels.**

Au lendemain d'une marche contre la brutalité policière encore une fois entachée de casse et de heurts entre policiers et manifestants, le maire Gérald Tremblay a dit songer à proscrire masques et cagoules lors de tels rassemblements, un projet qui avait avorté en 2009.

« On ne voudrait pas avoir un règlement qui permettrait à la police, selon ses opinions d'une bonne ou d'une mauvaise manif, d'intervenir auprès de personnes qui n'ont commis aucun méfait », a toutefois opposé Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés.

**« Tout à fait contre »**

S'il reconnaît qu'un « certain nombre » d'individus masqués profitent de cet anonymat pour s'adonner à des actes criminels,

M. Peschard s'est dit « tout à fait contre » une mesure appliquée de l'exception au « grand nombre ».

Selon lui, il existe « toutes sortes de raisons légitimes de porter des déguisements dans une manif » et donner aux autorités la discrétion arbitraire de les interdire nuirait à la liberté d'expression.

« Dans un système où il y a criminalisation de la dissidence, il est normal que des gens veuillent pouvoir dissimuler leur identité pour ne pas être reconnus par les autorités, mais aussi par les employeurs, par exemple », dit Francis Dupuis Déri, professeur de sciences politiques à l'UQAM et proche du Collectif opposé à la brutalité policière.

« Cela ne signifie pas du tout que ces personnes s'apprêtent à commettre des actes illégaux », ajoute-t-il.

**JOURNALDEMONTRÉAL.COM: Manifestation: Des justiciers contre les malfaiteurs - Publié le: vendredi 16 mars 2012, 23H28 | Mise à jour: samedi 17 mars 2012, 24H29**

VIDEO: Jean-François Dionne a agi comme un justicier lors de la manifestation contre la brutalité policière le 15 mars dernier. , 17 mars 2012 , Journal de Montréal



Photo AGENCE QMI

Jean-François Dionne près du véhicule renversé sur la rue Sainte-Catherine.



Photo Agence QMI

Une image tirée de la vidéo montrant l'agression dont a été victime Jules-Alexandre Jourdain, après qu'il se soit interposé auprès d'un casseur. Valérie Gonthier

**Dans le bordel de la rue Sainte-Catherine, prise d'assaut par des centaines de manifestants jeudi, au moins deux justiciers ont joué les braves. Témoins de méfaits, ils ont tenté de calmer le jeu des casseurs.**

À l'arrivée de Jean-François Dionne au centre-ville de Montréal vers 19h, la tension était déjà à son comble.

Des vitrines étaient fracassées, des poubelles étalées dans la rue et des voitures saccagées.

C'est lorsqu'un groupe de manifestants a renversé une auto-patrouille que Jean-François Dionne s'est indigné.

**Fusée routière**

Des images de lui, habillé en orange de la tête aux pieds et tentant de contrôler les casseurs ont été diffusées en boucle à la télévision le soir de la manifestation.

C'est notamment lorsqu'on a essayé de mettre le feu à l'auto-patrouille que M. Dionne est intervenu.

Certains se sont mis à fouiller dans la voiture renversée. Une femme y a trouvé une fusée routière, l'a allumée avant de la lancer dans la carcasse du véhicule.

« Quand j'ai vu ça, je me suis précipité dans la voiture. J'ai récupéré la fusée et je l'ai jeté plus loin », explique-t-il.

Celui qui dit avoir agi pour remplir son rôle de « citoyen averti » déplore que d'autres manifestants n'aient pas tenté de limiter les dérapages. Plutôt que de l'aider à calmer le jeu de malfaiteurs, certains manifestants l'ont plutôt bousculé et craché dessus.

**Attaqué**

Quelques rues plus loin, un autre citoyen s'est fait agresser pour avoir tenté de jouer les justiciers.

En fin de journée jeudi, Jules-Alexandre Jourdain a été pris en otage bien malgré lui dans la manifestation contre la brutalité policière. Il se dirigeait à une SAQ du centre-ville de Montréal, avant de se rendre à un souper entre amis. À l'angle des rues Sainte-Catherine et Stanley, il a été témoin de méfaits. Un homme, tout habillé de noir, qu'il croit affilié au *Black Bloc*, s'est mis

à frapper avec une poubelle dans la vitrine de la banque RBC, alors que des passants marchaient tout près.

#### Projeté au sol

Dans une vidéo captée à partir de l'hélicoptère TVA, on aperçoit le jeune homme frapper le malfaiteur pour le repousser. À peine quelques secondes plus tard, Jules-Alexandre Jourdain était plaqué au sol puis tabassé par quatre manifestants.

Alors qu'il dit avoir agi sur le coup de l'impulsion, le jeune homme avoue avoir eu une petite frousse.

« Je suis chanceux de ne pas avoir été blessé. Je m'en tire avec les lunettes crochies », dit-il, mentionnant ne pas avoir l'habitude de s'interposer dans ce genre de situation.

« J'étais là comme observateur. J'ai été pris par surprise, ajoute-t-il. Je n'accepte pas qu'on s'en prenne à des civils. »

## JOURNALDEMONTRÉAL.COM: Manifestation: Libérés sous condition - Publié le: samedi 17 mars 2012, 24H10 | Mise à jour: samedi 17 mars 2012, 24H16



Photo Agence QMI, Joel Lemay

Michael Nguyen

Deux manifestants ont été formellement accusés au criminel hier, tandis que cinq autres ont été accusés, mais libérés sans comparaître devant la cour.

La comparution des deux hommes, dont l'un est sans-abri, s'est déroulée dans un calme relatif. Aucun manifestant n'est venu leur apporter un quelconque soutien.

Anthony Biro Arpad, un sans-abri de 29 ans, fait face à un chef d'accusation de voie de fait armée contre un agent de la paix. Selon nos informations, il aurait lancé une brique sur un policier.

Yannick Marquis, un homme de 22 ans, fait face pour sa part à des accusations de voies de fait armées contre un policier et de possession d'arme dans un dessein dangereux.

Ils ont tous deux été libérés sous condition.

#### Fin le parc Berri

Le sans-abri a déclaré qu'il n'avait pas d'avocat. Lorsque la greffière lui a demandé s'il désirait être représenté par un avocat de l'aide juridique, c'est d'un « ouais » tranchant qu'il a répondu.

Le résident de la mission Old Brewery ne pourra pas déménager ni se trouver à la place Émilie-Gamelin, lieu de départ de la manifestation de jeudi. Il reviendra en cour le 13 avril prochain.

Marquis, même s'il habite à proximité de la place Émilie-Gamelin, ne pourra pas non plus s'y trouver. Il lui sera également interdit de communiquer avec le policier qu'il aurait attaqué. Il reviendra en cour le 15 mai prochain.

Les cinq autres individus font face à des accusations d'entrave ou de voies de faits armées.

## JOURNAL DE MONTREAL.COM: Manifestation: Les masques interdits ? - Publié le: vendredi 16 mars 2012, 23H55 | Mise à jour: samedi 17 mars 2012, 24H06



Photo Agence QMI, Joel Lemay

Jean-Louis Fortin

« Dégoûté » par la violente manifestation de jeudi soir au centre-ville, le maire de Montréal Gérald Tremblay envisage d'interdire de prendre part à de tels rassemblements à visage couvert. Il promet même de revoir toute la réglementation municipale concernant les manifestations.

« Ma tolérance a atteint ses limites. Il semble que ce soit également le cas pour l'ensemble de la population montréalaise », a-t-il affirmé hier, visiblement de mauvaise humeur.

Le maire en a assez des manifestants, souvent associés au *Black Bloc*, qui se cachent derrière des masques et des cagoules pour commettre des actes violents sans crainte de représailles.

« Je vais analyser tous les règlements, je veux le dire de façon très claire. Il y a des possibilités. On a déjà eu de l'information au cours des dernières années à ce sujet-là », a expliqué Gérald Tremblay.

Ce n'est pas la première fois qu'une interdiction de défiler à visage couvert serait étudiée par les autorités municipales. En février 2009, une telle proposition devait être débattue au conseil municipal, à l'initiative de l'administration Tremblay. Elle avait entre autres reçu l'appui du président du syndicat des policiers, Yves Francœur.

#### Le calme après la tempête

L'atmosphère était calme, hier matin, sur la rue Sainte-Catherine au lendemain des affrontements entre les manifestants contre la brutalité policière et les forces de l'ordre. Il était difficile de croire que des scènes de violence avaient bel et bien eu lieu, la veille.

Quelques bons coups de balai et de guenille, tôt le matin, ont été suffisants pour redonner à la rue Sainte-Catherine son allure habituelle. Les poubelles renversées avaient été remises en place elles aussi.

La vitrine fracassée du détaillant de vêtement pour dame BCBG Max Azria avait été remplacée. À l'intérieur, la gérante, visiblement dérangée par flot de journalistes qui la questionnaient sur la dure soirée, redirigeait les demandes des médias vers le siège social de l'entreprise.

Les graffitis des vandales sur les fenêtres d'autres commerces avaient également été nettoyés.

Les commerçants se disaient soulagés que la casse ait été circonscrite à un seul magasin et une voiture de police.

« On voyait beaucoup de monde, mais ils ont passé tout droit heureusement », a confié un vendeur de chaussures limitrophe à BCBG. - Agence QMI

#### Indignation

Mais la perspective du nouveau règlement avait soulevé l'indignation de bon nombre de citoyens militants, qui y voyaient un obstacle à la liberté d'expression.

Le parti provincial Québec solidaire avait également rejeté vivement l'initiative, craignant qu'elle ne fasse qu'« accorder plus de pouvoirs aux policiers ».

Devant la pression, Claude Dauphin, alors président du Comité exécutif, avait retiré le projet de l'ordre du jour pour permettre à la Commission de la sécurité publique de mieux l'étudier.

Or, selon diverses sources, le dossier n'a plus jamais fait l'objet de discussions sérieuses et est rapidement tombé dans l'oubli au sein des autorités municipales.

« Ça n'a jamais été discuté en ma présence depuis janvier 2010 », affirme en tout cas Réal Ménard, vice-président de la Commission et élu de Vision Montréal, le parti d'opposition officielle.

### 226 arrestations

La police de Montréal a confirmé que 226 personnes ont été arrêtées lors de la 16e manifestation contre la brutalité policière. Au total, 190 arrestations ont eu lieu à l'angle des rues Berri et de Maisonneuve alors que 36 autres sont survenues de façon isolée. La police estime que près de 2000 personnes ont envahi les rues du centre-ville.

En plus des méfaits commis sur des voitures de police et de citoyens, des édifices et commerces ont été la cible de vandales, notamment le magasin Future Shop situé sur la rue Sainte-catherine Ouest, où des consoles de jeux vidéo ont été volées. Outre les actes de vandalisme, sept policiers et deux citoyens ont été légèrement blessés.

Encore une fois cette année, le trajet de la marche n'avait pas été transmis au SPVM, ce qui rend le déroulement de la soirée pour le moins imprévisible. Lors des 15 dernières éditions de la

marche contre la brutalité policière, 13 se sont soldées par des affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre. En 2011, pas moins de 258 personnes avaient été arrêtées. - Agence QMI

### Pots cassés

La chef de sa formation, Louise Harel, empressée l'administration Tremblay de se doter d'un tel règlement.

« Les manifestants doivent être à visage découvert. D'ailleurs, les policiers, selon leur code de déontologie, se doivent d'afficher leur numéro de matricule pour qu'on puisse les identifier », fait-elle remarquer.

Entre-temps, il faut réparer les pots cassés. Le maire déplore que seule la Ville soit responsable du coût des dommages matériels et des effectifs policiers supplémentaires.

« On est tannés de payer. C'est toujours nous qui ramassons la facture. Il y a plus de 1 000 manifestations par année à Montréal, et on dit au gouvernement du Québec, aidez-nous », a demandé Gérald Tremblay.

### Ce que dit le règlement municipal

■ « Les assemblées, défilés ou autres attroupements qui mettent en danger la paix, la sécurité ou l'ordre publics sont interdits sur les voies et places publiques. »

■ « Lorsqu'il y a des motifs raisonnables de croire que la tenue d'une assemblée, d'un défilé ou d'un attroupement causera du tumulte, mettra en danger la paix, la sécurité ou l'ordre publics, le comité exécutif peut (...) interdire (...) la tenue de toute assemblée, tout défilé ou attroupement. »

## LE DEVOIR: Manifestations - Tremblay songe à interdire les masques: «Une personne qui veut manifester et qui a des revendications légitimes n'a pas à se cacher» - Samedi 17 mars 2012



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Excédé par le grabuge qui marque invariablement les manifestations contre la brutalité policière année après année, le maire Gérald Tremblay a évoqué hier la possibilité de resserrer les règlements municipaux. Son administration pourrait revenir à la charge avec son projet d'interdire le port de masques et de cagoules lors de rassemblements, a-t-il indiqué.

Jeanne Corriveau, Louis Chaput-Richard

Au lendemain de la manifestation du Collectif opposé à la brutalité policière qui s'est soldée par 226 arrestations, le maire pense qu'il est temps de mettre un terme à ces démonstrations de violence. « J'ai été et je suis encore dégoûté de la situation. Ma tolérance a atteint ses limites. Il semblerait que ce soit également le cas pour l'ensemble de la population montréalaise », a-t-il expliqué lors d'un point de presse.

Il a assuré que les auteurs des méfaits seraient poursuivis, mais pour éviter que ce scénario se reproduise, il croit qu'une révision des règles encadrant les manifestations s'impose, à commencer par l'utilisation de masques par certains casseurs. « Une personne qui veut manifester et qui a des revendications légitimes n'a pas à se cacher », a-t-il dit.

En 2009, l'administration Tremblay avait songé à modifier sa réglementation pour interdire aux manifestants de se masquer de visage. Le projet avait suscité de vives critiques, notamment de la part des défenseurs des libertés civiles qui estimaient qu'une telle interdiction était susceptible de brimer la liberté d'expression. La Ville avait finalement reculé.

« On est toujours dans une situation perdante-perdante, estime le maire Tremblay. Si on ne fait rien, on est critiqués, et si on essaie de faire de la prévention, on est critiqués. Au cours des prochains jours, on va évaluer toutes les solutions possibles, mais on ne peut pas continuer comme ça. »

Parmi les autres options envisagées, le maire a suggéré la possibilité d'obliger les organisateurs de manifestations à fournir leur itinéraire ou à obtenir un permis.

L'opposition dirigée par Louise Harel est favorable à une interdiction des masques lors de manifestations. « À Vision Montréal, on appuierait ça parce qu'on n'est pas en Syrie ici. Les gens ont le droit de manifester et ils ne se feront pas tabasser. [...] Porter une cagoule n'est pas compatible avec le caractère pacifique qu'on attend d'une manifestation », a indiqué le

vice-président de la Commission de la sécurité publique, Réal Ménard, à Radio-Canada.

### Masques et liberté d'expression

Le président de la Ligue des droits et libertés, Dominique Peschard, n'est pas de cet avis. « Le Code criminel prévoit déjà que le déguisement dans un dessein criminel est une infraction criminelle passible de dix ans d'emprisonnement. Et il y a toutes sortes d'autres motifs légitimes pour lesquels les gens peuvent vouloir se déguiser. Ce n'est pas aux policiers de décider quand un déguisement est acceptable ou pas. On trouve que c'est très dangereux pour la liberté d'expression de donner un pouvoir général aux autorités », a-t-il expliqué au Devoir.

Par ailleurs, la Ville voudrait aussi que le gouvernement du Québec l'aide à financer les services policiers montréalais. « On est tannés de payer. C'est toujours nous qui ramassons la facture. Il y a presque 1000 manifestations par année à Montréal et on demande depuis des années au gouvernement du Québec de nous aider », a dit le maire Tremblay qui évalue à 35 millions la somme que Québec devrait verser à la Ville annuellement pour les dépenses de sécurité publique.

### Arrestations et grabuge

De son côté, le chef du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Marc Parent, s'est dit satisfait de la manière dont les policiers sont intervenus lors de la manifestation de jeudi.

La police a eu besoin de plusieurs heures, jeudi soir, pour ramener le calme au centre-ville de Montréal. La manifestation, à laquelle ont participé environ 2000 personnes — un record pour cet événement annuel, selon les organisateurs —, s'est soldée par 226 arrestations, dont 190 ont été faites en bloc vers 22h, à l'angle de la rue Berri et du boulevard de Maisonneuve. Hier matin, seules quatre personnes étaient toujours détenues, faisant face à des accusations de bris de condition, de possession d'arme ou d'agression armée.

La plupart des personnes arrêtées l'ont toutefois été pour des infractions à des règlements municipaux ou pour avoir commis des méfaits ou des voies de fait. Quatorze manifestants ont aussi été arrêtés en vertu de l'article 31 du Code criminel, qui permet à un policier d'arrêter un individu s'il a des motifs raisonnables de croire que celui-ci est sur le point de commettre un acte criminel ou un acte qui compromet la sécurité des citoyens.

Selon le SPVM, neuf personnes, dont sept policiers, ont subi des blessures mineures au cours de la manifestation. Des manifestants ont aussi vandalisé des véhicules de police et de citoyens, ainsi que certains commerces du centre-ville.

### Provocation

Les organisateurs de la manifestation, de la Convergence contre la répression politique et policière (CCRPP), ont pour leur part dénoncé « l'attitude provocatrice » de la police qui, selon eux, leur « [dénie] le droit de manifester ». Jeudi, le SPVM a déclaré la manifestation illégale environ 30 minutes après son commencement, estimant qu'elle devenait dangereuse pour la sécurité de tous. À la CCRPP, on affirme au contraire que « tout se déroulait dans le calme » au moment où les policiers ont sommé les manifestants de mettre fin à la marche.

« En déclarant la manifestation illégale au tout début, le SPVM n'a fait qu'enflammer les manifestants. Le SPVM doit être tenu comme le principal

responsable de la tournure des événements», a affirmé la CCRPP, par voie de communiqué.

L'ampleur de la manifestation de jeudi s'explique aussi par la participation de nombreux étudiants en grève. La Coalition large de l'Association pour

une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), qui avait invité ses membres à participer à la marche pour dénoncer l'attitude de la police lors des récentes manifestations étudiantes, a toutefois tenu à se dissocier des actes de violence et de vandalisme commis jeudi soir.

## LE SOLEIL: Manif contre la brutalité policière : 226 arrestations à Montréal – Samedi 17 mars 2012

La Presse Canadienne

MONTRÉAL— Ils étaient près de 2000 à manifester et 226 d'entre eux se sont retrouvés derrière les barreaux au terme de la 16e manifestation contre la brutalité policière qui se tenait jeudi soir à Montréal.

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a fait le bilan, hier matin, de cette soirée mouvementée au cours de laquelle des vitrines de magasins ont été fracassées et des voitures ont été vandalisées.

Le chef du SPVM, Marc Parent, qui s'est dit satisfait du travail de ses policiers, a indiqué que 190

manifestants ont été interceptés à l'intersection du boulevard De Maisonneuve et de la rue Berri. Ils ont été arrêtés en vertu de règlements municipaux, de mandats ou pour avoir causé des méfaits ou des voies de fait. Quatorze arrestations ont été effectuées en vertu de l'article 31 du Code criminel. Cet article permet aux forces de l'ordre d'effectuer des arrestations lorsqu'elles estiment qu'un acte criminel est sur le point d'être commis et qu'il pourrait mettre en danger la sécurité des citoyens.

Outre les participants habituels à l'événement, des étudiants en grève se sont mêlés à la foule.

Ceux-ci voulaient dénoncer des comportements qu'ils jugent violents commis par des policiers lors des manifestations contre la hausse des droits de scolarité.

La ministre de l'éducation, Line Beauchamp, a néanmoins tenu à dissocier cette soirée de grabe des manifestations étudiantes qui se déroulent depuis quelques semaines dans la métropole.

Visiblement en colère, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, s'est dit dégoûté par la tournure des événements.

## CYBERPRESSE: Manifestation: le maire Tremblay «dégoûté» - Publié le samedi 17 mars 2012 à 07h51



Photo: André Pichette, Archives La Presse

Gérald Tremblay espère que les étudiants sauront mieux se comporter lors de leur grande manifestation prévue le 22 mars.

Pierre-André Normandin, La Presse

Les violences qui ont accompagné cette année encore la manifestation contre la brutalité policière ont «dégoûté» le maire de Montréal, Gérald Tremblay. Son administration relance le débat sur les façons de prévenir

les débordements, ce qui pourrait aller jusqu'à interdire de protester le visage couvert.

«J'ai été et je suis encore dégoûté. Ma tolérance a atteint ses limites», a tonné le maire lors d'un point de presse, vendredi. Il promet de retrouver et de poursuivre les auteurs des nombreux méfaits perpétrés jeudi soir.

Excédée, son administration promet d'étudier à nouveau tous ses recours pour prévenir les dérapages lors des prochaines manifestations. Le maire en vient à regretter d'avoir reculé, en 2009, sur l'interdiction du port du masque lors des manifestations. «Une personne qui veut manifester, qui a des revendications, n'a pas à se cacher.»

Gérald Tremblay espère que les étudiants sauront mieux se comporter lors de leur grande manifestation prévue le 22 mars. Il les invite à s'inspirer des marches annuelles du 1er mai pour la Fête internationale des travailleurs. «Il y a des milliers de travailleurs dans les rues et on n'a jamais eu de problème de violence.»

Le maire lance un appel particulier aux parents pour qu'ils freinent les ardeurs de leurs jeunes. «Je veux que les parents réalisent que ce sont leurs enfants dans la rue. Si mon enfant avait des roches dans les mains, je serais interpellé parce que c'est totalement inacceptable.»

## CYBERPRESSE / LAPRESSE: Manifestation: des commerçants critiquent l'intervention policière - Publié le samedi 17 mars 2012 à 07h45 / Publié le vendredi 16 mars 2012 à 19h16

Émilie Bilodeau, La Presse

«Les policiers doivent arrêter de protéger les manifestants et protéger nos commerces, nos immeubles, nos voitures et nos citoyens», a déclaré André Poulin, le directeur de Destination centre-ville, un regroupement de commerçants. Vendredi, il a déploré le travail des policiers et a demandé des sanctions plus sévères pour les casseurs.

M. Poulin ne comprend pas pourquoi les policiers ont laissé courir les manifestants après avoir diffusé un message qui déclarait que la manifestation était illégale. Un premier avertissement a été entendu à 18 h 20. Pourtant, trois heures plus tard, des agitateurs donnaient toujours du fil à retordre aux policiers.

«Après avoir déclaré la manifestation illégale, les policiers ont continué de permettre le vandalisme. C'est impensable. Quand on déclare quelque chose d'illégal, on agit en conséquence. On dirait qu'ils veulent gagner le concours de la police la plus tolérante au monde», dit-il.

Jeudi, après le passage des manifestants dans la rue Sainte-Catherine entre les rues de la Montagne et Peel, plusieurs morceaux de verre et des déchets jonchaient le sol, une voiture de police vandalisée était retournée sur le capot et quelques commerces étaient saccagés. Ces images véhiculées après la manifestation encouragent les clients à effectuer leurs achats ailleurs qu'au centre-ville, croit M. Poulin.

Plusieurs magasins ont d'ailleurs enregistré des pertes de revenus, jeudi soir. Certains commerces avaient engagé des gardiens de sécurité pour la soirée, d'autres ont fermé plus tôt pour éviter la visite de casseurs.

«Un citoyen qui vient au centre-ville et qui traverse entre deux intersections va avoir une contravention, mais les gens qui sont venus saccager le centre-ville jeudi n'ont aucune conséquence. Il y a comme quelque chose qui ne fonctionne plus dans notre société», déplore M. Poulin.

Le directeur de Destination centre-ville croit qu'il ne suffit pas de faire des arrestations. Les casseurs méritent de recevoir des amendes salées ou des peines plus sévères.

### Galerie photo







**CYBERPRESSE:** Le chef Parent salue le travail «exigeant» des policiers - Publié le samedi 17 mars 2012 à 00h00 | Mis à jour le samedi 17 mars 2012 à 07h31



Photo: Alain Roberge, La Presse

Sans avoir de bilan final, le chef de police Marc Parent a déclaré en conférence de presse que des bâtons cloutés et des équipements pyrotechniques ont aussi été saisis. Le SPVM n'était toutefois pas en mesure d'en fournir des images pour le moment.

Vincent Larouche, La Presse

Ce sont finalement 226 personnes qui ont été arrêtées jeudi en marge de la manifestation contre la brutalité policière, dont un protestataire solitaire qui aurait profité de la cohue pour se faufiler dans le stationnement du quartier général du SPVM avec un cocktail Molotov.

Selon les premières informations à filtrer de sources policières, le suspect se serait discrètement rendu au quartier général de la police, rue Saint-Urbain, alors que tous les yeux étaient tournés vers les marcheurs dans la rue.

Les policiers avaient toutefois prévu ce genre de tactiques. Des agents restés sur place pour surveiller les véhicules de police ont vite repéré l'intrus dans le stationnement. Ils lui ont mis la main au collet et ont saisi son dispositif incendiaire.

Sans avoir de bilan final, le chef de police Marc Parent a déclaré en conférence de presse que des bâtons cloutés et des équipements pyrotechniques ont aussi été saisis. Le SPVM n'était toutefois pas en mesure d'en fournir des images pour le moment.

#### Un élève de quatrième secondaire arrêté

Sept policiers ont été blessés et deux citoyens l'auraient été également par des manifestants, selon la police. Urgences-santé a traité sur place quelques manifestants pour des blessures mineures, mais aucun n'a été transporté à l'hôpital. Aucun blessé grave n'a été répertorié dans les deux camps.

En conférence de presse, Marc Parent a tenu à féliciter ses troupes pour leur travail «extrêmement exigeant» pendant cette manifestation «somme toute très agitée, dans laquelle il y avait plusieurs casseurs et agitateurs», dit-il.

Sur 226 manifestants arrêtés, 190 l'ont été lors d'une arrestation de masse près de la Grande Bibliothèque. Trente-six personnes ont été arrêtées isolément. Le SPVM affirme qu'une quinzaine de personnes ont fait l'objet d'arrestations de façon préventive, les policiers ayant des motifs de croire qu'ils allaient commettre un acte criminel. Cinq d'entre elles feront face à diverses accusations.

Le chef Parent s'est dit frappé par le très jeune âge de certains manifestants. Un des jeunes arrêtés était un élève de quatrième secondaire.

La plupart de ceux qui ont été arrêtés ont été libérés sous promesse de comparaître pour des infractions à un règlement municipal, voies de fait ou possession d'armes ou d'objets incendiaires.

Deux suspects ont comparu au palais de justice de Montréal, hier, pour être accusés de voies de fait sur des policiers. Les deux sont de jeunes itinérants qui ont quelques antécédents judiciaires pour des infractions mineures. Anthony Biro Arpad, 29 ans, et Yannick Marquis, 22 ans, ont dû s'engager à ne pas fréquenter le parc Émilie-Gamelin, à côté de la station de métro Berri-UQAM, pour être libérés dans l'attente de leur procès.

#### Droit de manifester

Tout en dénonçant les casseurs et les personnes qui lançaient des objets aux policiers, le chef Marc Parent a insisté sur l'importance de préserver le droit de manifester.

Tous les messages dans une société comme la nôtre méritent d'être entendus et c'est correct, ça fait partie de la société dans laquelle on vit. Je crois qu'hier, il y avait du monde qui était de bonne foi», a-t-il déclaré.

Malheureusement, il y en a toujours qui veulent profiter de ces événements-là pour casser et agiter», dit-il.

Le chef a aussi souligné qu'il y aura toujours des critiques pour dire que la police est intervenue trop tôt, comme d'autres se plaignent toujours qu'elle intervient trop tard lors de ce genre d'événement.

C'est un peu «damned if you do, damned if you don't», a-t-il lancé.

### RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ: Manifestation contre la brutalité policière : policiers et organisateurs se renvoient la balle – Mise à jour le vendredi 16 mars 2012 à 21 h 39 HAE



Des manifestants ont renversé une voiture de police devant le Centre Eaton, sur la rue Sainte-Catherine.

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et la Convergence contre la répression politique et policière (CCRPP) s'accusent mutuellement de provocation, au lendemain de la manifestation contre la brutalité policière.

L'événement s'est soldé par 226 arrestations, des actes de vandalisme contre des commerces et des véhicules à sept endroits et neuf blessés mineurs, dont sept policiers, a révélé le SPVM vendredi matin. La police estime qu'entre 1500 et 2000 personnes ont participé aux manifestations. Le chef du SPVM Marc Parent a expliqué que des gens ont été arrêtés pour violation des règlements municipaux, méfaits, voies de fait ou parce que les policiers avaient des raisons de croire qu'ils s'apprêtaient à troubler la paix. Seules quatre personnes demeurent détenues vendredi matin.

M. Parent a par ailleurs indiqué que beaucoup de citoyens ont envoyé des vidéos à la police, ce qui pourrait contribuer à faire avancer des enquêtes. Dans une entrevue accordée préalablement au Réseau de l'information, le porte-parole du SPVM, Ian Lafrenière, a expliqué que les policiers ont déclaré la manifestation illégale, vers 18 h 20, parce que les manifestants

avaient décidé d'emprunter la rue Sherbrooke sans avoir prévenu les autorités, et qu'ils «lançaient des projectiles» en direction des policiers.

« Ce que ça fait, c'est qu'on ne pouvait pas bloquer la manifestation pour eux. Ça devenait périlleux pour les manifestants. Vous parlez d'une circulation dense sur la rue Sherbrooke, avec des manifestants qui étaient à pied, alors il n'y avait aucune chance à prendre », a-t-il dit.

« Pour le bien-être des manifestants, on a décidé de scinder le groupe, c'était terminé », a-t-il poursuivi. « Par la suite, s'en est suivi un jeu du chat et de la souris avec des gens qui ont causé des méfaits. Il y a même des citoyens qui ont été pris à partie, des citoyens qui essayaient de s'interposer, qui étaient choqués de voir ce qui se passait. »

« Le danger pour nous, au SPVM, c'est de se ramasser avec un automobiliste qui pourrait être impatient, et de voir cette foule, cette meute qui arrive autour de lui, [et qui pourrait] décider de foncer et faire plusieurs blessés, c'est pour ça qu'on a agi hier », a ajouté M. Lafrenière.

Le porte-parole du SPVM rappelle que c'est la quatorzième fois en 16 ans que la manifestation se termine par de tels gestes de violence. En ce sens, les manifestants ont été « fidèles à eux-mêmes ».

#### « L'attitude provocatrice » du SPVM critiquée

De son côté, la CCRPP dénonce « l'attitude provocatrice du SPVM qui, en déclarant la manifestation illégale au tout début, n'a fait qu'enflammer les manifestants et les manifestants ». La police de Montréal, écrit le groupe sur son site Internet, « a empêché la manifestation de suivre son trajet et doit donc être tenue responsable de la tournure des événements ».

« La manifestation a débuté vers 18 h. Alors que le groupe arrivait à l'angle des rues Président-Kennedy et Jeanne-Mance, trente minutes à peine après qu'elle ait commencé, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a déclaré la manifestation illégale. Or, tout se déroulait dans le calme à ce moment-là », affirme le groupe.

Le CCRPP soutient que les policiers ont arrêté des gens avant même qu'ils n'arrivent au point de rassemblement prévu, au parc Émilie-Gamelin, qu'ils ont procédé à des fouilles abusives. Il soutient également que la manifestation a donné lieu à des cas de brutalité policière, et que des blessures ont été causées par des grenades assourdissantes.

M. Lafrenière a pour sa part défendu l'utilisation de bombes assourdissantes. « Si on n'y va pas avec ces dispersants, avec ces irritants-là, on doit y aller avec de la force physique, et ça donne des images qui ne sont guère plus reluisantes. Alors on doit trouver des moyens pour disperser la foule », a-t-il dit.

### Les étudiants justifient leur présence

Le porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), Gabriel Nadeau-Dubois, a pour sa part défendu la décision de son mouvement de participer à cette manifestation, malgré son historique de violence.

« Il y avait beaucoup de gens qui voulaient être là personnellement, par solidarité avec ce qui s'est produit dans les dernières manifestations, par solidarité avec ce qui est arrivé au jeune Francis Grenier », dit-il, en parlant de ce jeune homme blessé à l'oeil la semaine dernière lors d'une manifestation étudiante devant le siège social d'Hydro-Québec.

« Le mouvement étudiant trouvait ça important de souligner à tout le moins la cause, l'idée qu'il y a des problèmes avec les forces policières. Évidemment, [...] on n'a pas demandé, on n'a pas invité nos membres à aller renverser des voitures au centre-ville », soutient-il.

Selon lui, les étudiants qui ont participé à la manifestation ont quitté rapidement les lieux lorsqu'elle a été déclarée illégale. « On se dissocie vivement [de la violence] et on ne désire pas être associé à ce qui est arrivé au centre-ville », dit-il. « Ce ne sont pas des moyens qu'on utilise, ce ne sont pas des moyens qu'on encourage, et lors de nos manifestations, ça ne se produit pas. »

Le directeur du SPVM n'a pas été en mesure de dire si des grévistes étudiants ont été arrêtés. Il a cependant noté que plusieurs étudiants étaient « déçus » de la tournure des événements.

Marc Parent ajoute que la manifestation d'hier a attiré plus de jeunes que par le passé. Il en a profité pour leur livrer un message, qu'il invite les parents à reprendre : « Si tu as un message à livrer et que tu veux participer à la démocratie, ce n'est pas la meilleure façon de le faire, parce que

### Les commentaires (116)

Envoyé par [Michel Laframboise](#) de Gatineau, 16 mars 2012 à 23 h 10 HAE

Comment peut on passé un message contre la violence en utilisant celle ci ? C'est d'une illogique crasse et hypocrite de la part des manifestants masqués et un insulte à l'intelligence.

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 22 h 33 HAE

"Si je devais suivre votre raisonnement, il faudrait conclure que si, par exemple, un libéral ou un péquiste triche à une élection...que cela veut dire que tous les libéraux ou les péquistes trichent. Ce qui est absurde."

Absurdité qui est souvent reprise par la population en général... dans, entre autre, le dossier de la corruption.

Ce qui illustre très bien ce que je tente d'expliquer: à cause de cette tendance à la généralisation, les étudiants auraient eu intérêt à se tenir loin du centre-ville de Montréal, hier, sachant qu'il risquait d'y avoir de la casse. Certains l'ont fait, tous auraient dû faire de même.

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 21 h 56 HAE

"De plus, cela donne l'impression que vous ne pouvez pas développer une argumentation pour soutenir votre accord avec l'augmentation des frais de scolarité. "

J'ai de très solides arguments à cet effet, au contraire...

Envoyé par [Daniel Beaudoin](#) de Québec, 16 mars 2012 à 20 h 06 HAE

Je propose une nouvelle manifestation. Cette fois contre la brutalité des manifestants!

Non, mais c'est sûrement en cassant des vitrines et en renversant des voitures de police que ce monde là vont faire valoir leur point!

Oui, il y a eu des cas de brutalité policière. Mais en cassant tout comme ça, est-ce que c'est vraiment mieux et surtout plus intelligent comme comportement? Pas ben sur! Tout ce que les manifestants ont montré c'est que parfois la brutalité policière est justifiée.

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 21 h 47 HAE en réponse à [Daniel Beaudoin](#) de Québec

ton message ne sera pas entendu de la même façon. [...] Quand on vient casser ou faire des méfaits, ça vient enlever la crédibilité ou la légitimité d'une manifestation ».

### En complément



Vidéo - Le reportage de Davide Gentile



Vidéo - Entrevue avec le chef du Service de police de la Ville de Montréal, Marc Parent

Excellente idée! Mais une manifestation pacifique, quand même...

Envoyé par [Pucedark Marc](#) de Québec, 17 mars 2012 à 00 h 07 HAE en réponse à [Daniel Beaudoin](#) de Québec

Certainement ! je serais pour à 100% d'aller manifester contre la Brutalité et l'imaturité des manifestants !!

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 18 h 27 HAE

"qui va nous aider d'avoir le poid dans nos exigences devant le regime cherit les riches"

C'est ce que je disais: au Québec, il faut être pauvre, car être riche est une tare, une maladie dangereuse, pire que la lèpre... Pathétique.

Envoyé par [Trop c'est trop Robert](#) de Québec, 16 mars 2012 à 18 h 52 HAE en réponse à [Marianne longfield Marianne](#) de Québec

Le pire c'est que tous ces échanges réfèrent à un groupe d'individus qui veulent se scolariser afin de s'enrichir.

Par conséquent les victimes d'aujourd'hui vont devenir la cible de demain.

ha ha

Envoyé par [Mika46 Mika](#) de Québec, 16 mars 2012 à 19 h 12 HAE en réponse à [Marianne longfield Marianne](#) de Québec

ah oui être riche est une tare au québec. je pense que c'est être pauvre qui est une tare.

Combien de riche ce sont fait tuer par le spvm cette année? réponse : 0 Combien de pauvre ou de gens de la classe moyenne ce sont fait tuer par le SPVM? 4. Quand on parle de profilage racial ou social c'est pas pour rien.

a méditer

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 21 h 47 HAE en réponse à [Marianne longfield Marianne](#) de Québec

Être riche est une tare au Québec, parce que tout le monde leur lance des tomates: "les méchants riches". Tout le monde veut leur argent, mais personne n'est intéressé à investir temps et argent comme ceux qui ont réussi le font souvent - des patrons qui font du 60 heures par semaine, j'en ai vu des tas. Ok, ils se promènent en BMW et moi en Honda, et alors?

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 21 h 50 HAE en réponse à [Marianne longfield Marianne](#) de Québec

Mika, peut-être que les riches ont compris un fait élémentaire dans la vie: si tu tiens à ta peau et à ton casier judiciaire vierge, tu ne t'obstines pas avec un policier... Mais ça, ça n'a rien à voir avec l'argent: c'est une question d'éducation élémentaire...

Envoyé par [V.C](#) de mtl, 16 mars 2012 à 18 h 12 HAE

Sa donne vraiment une belle image de Montréal et du reste du Québec à l'échelle planétaire vraiment de toute beauté , comme le maire tremblay la dis ces "dégoutant" !!!! Ces à croire que le monde on plus de civisme et de respect, il y a moyen de faire des manifestations sans que sa dérape il me semble!!

Envoyé par [Mika46 Mika](#) de Québec, 16 mars 2012 à 18 h 07 HAE

ce que je trouve navrant la dedans c'est que tout le monde est scandalisé sur des détails, de voiture renversé ou autre vitrine brisé mais je pense que les gens qui manifestent contre la brutalité policière veulent dénoncé un profilage politique, social, racial... dois je rappeler que le SPVM a tué cette année 4 innocents. La vrai violence vient d'ou? Moi je pense que la vrai violence vient de la police qui tue ou blesse des gens qui n'ont absolument rien commis et en plus ils sont même pas condamné pour ces atrocités.

Nous devons continuer a manifester contre ce genre d'injustice afin que les crimes commis par la police soit enfin puni et que la police ne ce prenne plus pour des cowboys.

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 21 h 49 HAE en réponse à [Mika46 Mika](#) de Québec

Les gens qui étaient sur les lieux et qui voulaient rester pacifiques n'avaient qu'à quitter quand les policiers l'ont demandé. Simple, pourtant.

Envoyé par [Privet Pierre](#) de Québec, 16 mars 2012 à 17 h 10 HAE

C'est assez comique: quand on corrige ses propres fautes, certaines personnes ne sont pas

d'accord. Cela ne rassure pas sur le niveau de sagacité de certains participants...

Envoyé par [Avam Nevseravno](#) de Montreal, 16 mars 2012 à 16 h 55 HAE

Pour nous protéger contre la brutalité policière on doit organiser notre propre force - la milice populaire, qui va nous aider d'avoir le poids dans nos exigences devant le régime cher aux riches

Envoyé par [Privet Pierre](#) de Québec, 16 mars 2012 à 16 h 52 HAE

Marianne longfield Marianne

Je ne comprends pas votre raisonnement quand vous dites "que cet ou ces étudiants ont suivi la recommandation de leur leader, et se sont affichés publiquement avec le carré rouge, ils viennent de discréditer l'ensemble des étudiants". Si je devais suivre votre raisonnement, il faudrait conclure que si, par exemple, un libéral ou un péquiste triche à une élection... que cela veut dire que tous les libéraux ou les péquistes trichent. Ce qui est absurde.

En fait, vous faites des généralisations systématiques qui ne sont pas sans rappeler le profilage. Ainsi, c'est un peu comme si vous me disiez que compte tenu qu'il y a certains religieux prêchant la violence, tous les religieux prêchent la violence.

C'est simpliste et c'est un sophisme comme disait le philosophe.

Envoyé par [Privet Pierre](#) de Québec, 16 mars 2012 à 15 h 56 HAE

Mea culpa

"généralisations erronées", plutôt que généralisation erronée. Voilà pourquoi l'éducation doit demeurer accessible

Envoyé par [Privet Pierre](#) de Québec, 16 mars 2012 à 15 h 41 HAE

Marianne longfield Marianne

il ne faut pas dire "les" étudiants étaient à la manifestation, mais plutôt "des" étudiants. La nuance est importante pour éviter de faire des généralisations erronées. C'est justement pour permettre à tout le monde de faire cette nuance que l'éducation doit demeurer accessible.

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 16 h 19 HAE en réponse à [Privet Pierre de Québec](#)

Qu'il y ait eu un étudiant ou quatre ou quatre cent, le fait est que compte tenu que cet ou ces étudiants ont suivi la recommandation de leur leader, et se sont affichés publiquement avec le carré rouge, ils viennent de discréditer l'ensemble des étudiants, en permettant que le carré rouge soit associé à la casse d'hier soir.

Envoyé par [Privet Pierre](#) de Québec, 16 mars 2012 à 17 h 25 HAE en réponse à [Privet Pierre de Québec](#)

Vous n'avez pas intérêt pourtant à tout mélanger, sinon celui de vouloir discréditer un peu vicieusement tous les étudiants en les associant tous à la casse. De plus, cela donne l'impression que vous ne pouvez pas développer une argumentation pour soutenir votre accord avec l'augmentation des frais de scolarité. Cela fait penser à ces gens qui veulent se débarrasser de leur chien en disant qu'ils ont la rage, alors que la vraie raison c'est qu'ils coûtent trop cher.

Envoyé par [Richard Lépine](#) de Saint-Bruno de Montarville, 16 mars 2012 à 15 h 38 HAE

Réponse à Robert Martin de Laval

" Les policiers doivent protéger les personnes et les biens. En démocratie, c'est ça la game." Faut croire que je ne suis ni une personne ni un bien car, devant un robocop, je ne me sens nullement protégé.

Richard Lépine

Envoyé par [Richard Lépine](#) de Saint-Bruno de Montarville, 16 mars 2012 à 15 h 24 HAE

Réponse à Marianne Longfield de Rive-Sud

" son neveu a reçu un message texte hier, d'une étudiante de sa classe, qui écrivait "on est assis par terre, entourés par les policiers, ils vont nous embarquer, je viens de renverser un char". Est forte son amie... est forte... Le ridicule ne tue pas, Madame.

Vous pouvez continuer à sévir sur les pages de commentaires.

Richard Lépine

Envoyé par [Stéphane D.](#) de Montréal, 16 mars 2012 à 15 h 38 HAE en réponse à [Richard Lépine de Saint-Bruno de Montarville](#)

Bin oui Richard, elle a sûrement du faire ça toute seule...

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 15 h 47 HAE en réponse à [Richard Lépine de Saint-Bruno de Montarville](#)

Le commentaire disait qu'elle était avec une gang qui était assise par terre entourée de policiers. On ne parle pas de la femme bionique ici, tout de même! Faut savoir lire entre les lignes: elle était assise dans une gang, et elle a renversé une auto. Donc, elle n'était pas seule pour renverser l'auto.

Vos commentaires sont totalement ridicules.

Envoyé par [Privet Pierre](#) de Québec, 16 mars 2012 à 15 h 57 HAE en réponse à [Richard Lépine de Saint-Bruno de Montarville](#)

C'est permis cela de s'asseoir "dans" une gang?

Envoyé par [Philippe Hansbury](#) de Montréal, 16 mars 2012 à 15 h 13 HAE

« Il n'existe que deux choses infinies, l'univers et la bêtise humaine... mais pour l'univers, je n'ai pas de certitude absolue. »

Albert Einstein

On ne peut pas prendre au sérieux c'est manifestation contre la brutalité policière.

Envoyé par [Maxime L](#) de Montreal, 16 mars 2012 à 14 h 50 HAE

Tout organisateur de manifestation légale ou non devrait être responsable des débordements.

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 15 h 06 HAE en réponse à [Maxime L de Montreal](#)

Exactement.

Envoyé par [Linda Rocco](#) de Montréal, 16 mars 2012 à 15 h 25 HAE en réponse à [Maxime L de Montreal](#)

Les crétins, qu'ils soient policiers ou manifestants, sont responsables des débordements.

Envoyé par [Bobby Aubé](#) de Québec, 16 mars 2012 à 14 h 42 HAE

Une manifestation de 2000 personnes venant de partout: 226 arrestations, plusieurs actes de vandalisme.

Quand on regarde ça, moi je crois qu'il faut lever notre chapeau aux étudiants.

Lors de la manifestation à Montréal contre la hausse, ils étaient plus de 15 000 et il n'y a eu aucun grabuge, j'espère que les citoyens n'attribueront pas cette émeute à ceux qui militent pour le droit à l'éducation et contre l'individualisme de la société. Ça n'a strictement rien à voir, ce ne sont pas des universitaires qui prennent part à ce genre de revendication par la violence.

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 15 h 06 HAE en réponse à [Bobby Aubé de Québec](#)

Une amie vient de me raconter: son neveu a reçu un message texte hier, d'une étudiante de sa classe, qui écrivait "on est assis par terre, entourés par les policiers, ils vont nous embarquer, je viens de renverser un char".

Donc: les étudiants étaient là, et oui, certains ont fait du grabuge.

Envoyé par [Marc Pell](#) de Ottawa, 16 mars 2012 à 15 h 08 HAE en réponse à [Bobby Aubé de Québec](#)

N'allez surtout pas oublier que tout fut sanctionné par le syndicat des étudiants et qu'un très grand nombre de ces jeunes immature étaient présents et applaudissaient le saccage. Le syndicat voulait se faire voir et bien nous le voyons en gros plan.

Plus aucune raison que je pourrais tout comme la majorité des citoyens le moins éduqué, respectueux et responsable d'avoir confiance à cette organisation.

Qu'ils continuent à faire le trottoir jusqu'à la fête nationale si cela leur plaît car ils ne feront que pousser leur graduation d'un an plus tard et les dettes augmenteront de plusieurs milliers de dollars.

Mais lorsque la maturité n'y est pas, et bien on ne faut pas s'attendre à grand chose de mieux de ce que nous voyons.

Envoyé par [Mike Edoiu](#) de trois rivières, 16 mars 2012 à 14 h 33 HAE

Il est plus que temps qu'on interdise cette manifestation du 15 mars qui nous fait voir de la casse et du grabuge à chaque année depuis plus de dix ans, la ville n'a pas à accepter que ces vandales puissent nous faire passer pour une gang de sauvages ailleurs sur le continent, lorsqu'on voit l'allure de ceux qui font partie de cette manifestation, on a tout compris, pour les étudiants qui se sont joints à cette bande de casseurs, ils ne valent pas mieux, la très grande majorité de la population en a plus qu'assez de ces parasites qui brisent tout et qui ne respectent rien, il est temps que l'administration mette ses culottes et empêchent ces barbares de manifester.

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 15 h 07 HAE en réponse à [Mike Edoiu de trois rivières](#)

Simplement le fait d'être là fait que les étudiants sont complices de ces débordements. S'ils voulaient manifester de façon pacifique, il fallait qu'ils aillent ailleurs.

Envoyé par [Charles Lafleur](#) de Montreal, 16 mars 2012 à 14 h 20 HAE

Inacceptable la violence gratuite de certains manifestants tout comme sont inacceptables, ces images de policiers qui avec leur vélo repoussent des manifestants.

Le maire Tremblay comme toujours s'empêtre dans les dérapages démagogiques.

Envoyé par [Rémi Fontaine](#) de Saint-Jean-sur-Richelieu, 16 mars 2012 à 13 h 50 HAE

Je peux comprendre pourquoi de plus en plus de gens haïssent la police. Ça fait des années que notre liberté diminue et que la répression policière augmente. De nouvelles lois apparaissent à presque toutes les semaines, et les jeunes adultes en particuliers ont de moins en moins de droits. Les gens commencent à en avoir marre et ce genre de manifestation risque seulement d'empirer.

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 13 h 58 HAE en réponse à [Rémi Fontaine de Saint-Jean-sur-Richelieu](#)

Les policiers n'auraient pas à intervenir si les manifestants ne les affrontaient pas. Autrefois, la population respectait la police, et quand les policiers disaient "faites de l'air", on faisait de l'air. On savait qu'on n'avait rien à gagner à les affronter, bien au contraire: qu'on pouvait perdre beaucoup.

Pour ma part plus le temps passe, et plus j'admire les policiers. Pas facile de rester calmes et de respecter les ordres reçus avec une gang de jeunes idiots qui cassent tout.

Je leur lève mon chapeau - aux policiers, bien sûr.

Envoyé par [Trop c'est trop Robert](#) de Québec, 16 mars 2012 à 18 h 11 HAE *en réponse à Rémi Fontaine de Saint-Jean-sur-Richelieu* Pauvre M. Fontaine, Les Québécois abusés par leur politicien. Sortez du Québec et regardez ailleurs ou il y a réellement de la suppression des droits.

Je ne comprendrais jamais comment un individu qui se dit intelligent ne peut pas voir qu'il n'y a pas d'intervention policière avant que les manifestants font le virage vers la confrontation, la provocation dont l'objectif est justement pour influencer des gens comme vous pour dire qu'on est opprimé.

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 13 h 45 HAE

"Marc Parent ajoute que la manifestation d'hier a attiré plus de jeunes que par le passé. Il en a profité pour leur livrer un message, qu'il invite les parents à reprendre : « Si tu as un message à livrer et que tu veux participer à la démocratie, ce n'est pas la meilleure façon de le faire, parce que ton message ne sera pas entendu de la même façon. [...] Quand on vient casser ou faire des méfaits, ça vient enlever la crédibilité ou la légitimité d'une manifestation"

Combien de parents savent que leur enfant est un casseur? Bonne question n'est-ce pas?

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 14 h 00 HAE *en réponse à Mariette Lavallée de Longueuil*

Personnellement, en tant que parent, si je savais que mes enfants étaient au centre-ville hier, ils passeraient un sale quart d'heure. Ma mère, le jour de nos 18 ans, nous a tous servi le même discours à mes frères et à moi: si tu te fais prendre dans une manif, c'est ton problème, ne compte pas sur ton père et moi pour venir te chercher au poste de police. Je servirai le même discours à mes propres enfants.

Envoyé par [Pierre Laroche](#) de la sarre, 16 mars 2012 à 14 h 43 HAE *en réponse à Mariette Lavallée de Longueuil*

En substance, M. Parent dit, que pour les manifestants, ce n'est pas la meilleure façon de se faire entendre en cassant, brisant, et en privant les citoyens de leurs droits, pour moi c'est incroyable qu'il ne dit pas que c'est inacceptable, point.

Envoyé par [Michel Dupuis](#) de Repentigny, 16 mars 2012 à 13 h 27 HAE

Des l'instant ou un "manifestant" prend un morceau de pavé et le balance vers un policier, il sont tout à fait le droit de répliquer comme ils l'ont fait. La ville devrait tout simplement leur retirer le droit de faire cette "manifestation".

Envoyé par [Steve Cormier](#) de St-Romuald, 16 mars 2012 à 12 h 59 HAE

M. Gabriel Nadeau-Dubois vous aidez votre future carrière de la même manière que vous aidez la cause des grévistes étudiants.

Devriez-vous, peut-être, prendre congé pour un certain temps ?

Envoyé par [Stéphane D.](#) de Montréal, 16 mars 2012 à 15 h 34 HAE *en réponse à Steve Cormier de St-Romuald*

Moi en tant qu'employeur, je ne considérerais et ne considérerai même pas un CV avec le nom Gabriel Nadeau-Dubois et ses références de leadeur étudiant...

Il lui clairement à sa carrière.

Envoyé par [Jonathan Breton](#) de Lévis, 16 mars 2012 à 12 h 59 HAE

Y'on juste à interdire cette manifestation

Envoyé par [Pierrette Chevalier](#) de Sherbrooke, 16 mars 2012 à 12 h 52 HAE

Merci à la police de faire son travail. Certains jeunes ont besoin de s'affirmer par le biais de la délinquance, Nos agents sont là pour les empêcher.

Envoyé par [Guy Masson](#) de Québec, 16 mars 2012 à 12 h 51 HAE

Questions aux personnes qui blâment les étudiants : combien d'étudiants ont participé à la manifestation? Combien ont été arrêtés?

Envoyé par [Guy Masson](#) de Québec, 16 mars 2012 à 13 h 07 HAE *en réponse à Guy Masson de Québec*

Ceux qui cliquent en désaccord, pourquoi ne répondez-vous pas plutôt aux questions??

Envoyé par [Denise Robidoux](#) de quebec, 16 mars 2012 à 13 h 09 HAE *en réponse à Guy Masson de Québec*

drôle de question qui n'aura sans doute jamais de réponse.

Mais le mal est fait avec la déclaration de la CLASSE

Envoyé par [Guy Masson](#) de Québec, 16 mars 2012 à 13 h 20 HAE *en réponse à Guy Masson de Québec*

@Denise Robidoux

"drôle de question qui n'aura sans doute jamais de réponse."

Drôle de question?? Mais elle est là la question pour ceux qui essaient de nous faire croire que les étudiants sont responsables de tout ça!

Merci vous venez de faire mon point : ceux qui s'époumonnent avec cette histoire et qui tentent de faire le lien avec les étudiants n'ont aucune idée de quoi ils parlent. La casse est répréhensible, ça n'a pas sa place : tout le monde est d'accord sur ce point. Lier les étudiants aux méfaits est de la propagande pure et simple.

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 14 h 04 HAE *en réponse à Guy Masson de Québec*

Le nombre d'étudiants ayant participé à la manifestation n'a pas d'importance: la consigne de leur chef, Nadeau, vient les incriminer en en faisant des complices.

Le nombre d'étudiants ayant été arrêtés n'a pas d'importance: le seul fait d'être là, sur place, dans une manifestation violente, les rend complice et leur met la population à dos.

Le grand responsable est finalement le leader de CLASSE, qui, par sa recommandation, a fait que la réputation de tous les étudiants, du moins ceux qu'il représente, est entachée.

Envoyé par [Yvon Boileau](#) de ile perrot, 16 mars 2012 à 12 h 34 HAE

J'espère que le très "efficace et penseur" ministre de la justice Fournier, a comme nous constaté que ses policiers n'ont ni la compétence, ni la capacité de contrôler ces délinquants et surtout de protéger les commerces, qui subissent à répétition des pertes, à cause de ces manifestations, pourtant annoncées à l'avance.

Envoyé par [Martin Hamel](#) de st-bruno, 16 mars 2012 à 12 h 25 HAE

Moi ce qui m'énerve au plus haut point ce sont certains sur site qui trouvent toujours une raison pour justifier l'injustifiable.

Moi je suis un peu tanné de voir des groupes qui nous prennent en otage, nous la population. Que ce soit pour bloquer la métropolitaine, le pont Jacques cartier, bloquer le centre ville. A la fin pourquoi il n'y a pas de conséquence monétaire à ces gestes.

Mais oublions cela nous sommes une société amorphe qui ne réagit plus sauf pour chialer contre tout .

Bonjour

Envoyé par [308973](#), 16 mars 2012 à 12 h 16 HAE

Rien de bon pour amener l'opinion publique à la cause étudiante. On serait mieux avec des grèves tournantes quotidiennes pour être dans les médias tout le temps, mais sans mettre en cause la session.

Envoyé par [Caroline Fontaine](#) de Montréal, 16 mars 2012 à 12 h 26 HAE *en réponse à 308973*

C'est une excellente suggestion!

Envoyé par [Denise Robidoux](#) de quebec, 16 mars 2012 à 13 h 00 HAE *en réponse à 308973*

Bien d'accord de ne pas mettre en cause la session ,c'est le gros bon sens

Cependant ,après 1 mois de grève tournante ,les médias n'en parleront plus ou si peu.

Les gens aiment plus le sensationnel et la nouveauté ,votre grève sera juste mentionnée dans les faits divers

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 12 h 12 HAE

"Lâchez-nous donc avec vos 160 000 sur 8 000 000 , 0,2%.! Quelles sont vos sources pour affirmer que 99.8% de la population n'appuie pas les étudiants??"

Reste que seulement 0,2% de la population boycotte ses cours, et de ce pourcentage, un pourcentage encore plus maigre manifeste.

Si la population appuie les étudiants, à la population de le démontrer en se joignant aux manifestations ou en se mettant en grève ou en signant des pétitions. Les seuls non-étudiants qui ont démontré leur appui sont les professeurs déjà payés à ne rien faire à cause du boycott.

Envoyé par [Pierre Laroche](#) de la sarre, 16 mars 2012 à 14 h 52 HAE *en réponse à Marianne longfield Marianne de Québec*

et le pèrehoket

Envoyé par [Alex St-Michel](#) de Montréal, 16 mars 2012 à 12 h 09 HAE

L'année prochaine, ce que la police devrait faire, c'est de laisser un vieux char de police (qui va aller au scrap) dans un parc, et les manifestants vont vivre leur joie là, sans casser le Centre-Ville de Montréal.

La brutalité des manifestants !

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 12 h 08 HAE

" Je pense fermement, comme je l'ai dit hier, que les étudiants ne devaient pas participer à cette manifestation. Toutefois, comme ils ne sont pas associés à la casse qui a eu lieu, la donne n'a pas changé même si certains aimeraient bien nous le faire croire! "

Ils y étaient. C'est déjà trop: le fait d'y être les rend complices. S'ils ne voulaient pas y être associés, ils auraient dû manifester ailleurs.

Envoyé par [Emilien Marcoux](#) de Plessisville, 16 mars 2012 à 11 h 57 HAE

Comme j'ai été censuré, je dis simplement: si j'étais à la FEUQ, je demanderais la démission de Gabriel Nadeau-Dubois pour avoir dépassé ses pouvoirs à la CLASSE. A mon avis, il a terriblement nuit à la juste cause des étudiants...

Emilien Marcoux, Plessisville

Envoyé par [Guy Masson](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 57 HAE

Plusieurs aimeraient bien associer les étudiants à la casse. Malheureusement pour eux, la manifestation d'hier a clairement montré qu'ils n'avaient rien à voir avec les incidents malheureux qui se sont produits. J'ai suivi la couverture médiatique une bonne partie de la soirée et les journalistes étaient très clairs à cet effet.

Je pense fermement, comme je l'ai dit hier, que les étudiants ne devaient pas participer à cette manifestation. Toutefois, comme ils ne sont pas associés à la casse qui a eu lieu, la donne n'a pas changé même si certains aimeraient bien nous le faire croire!

Envoyé par [Lise Isabelle](#) de Granby, 16 mars 2012 à 11 h 56 HAE

Dire que les policiers aiment ça, je crois plutôt que les manifestants ou agitateurs ont provoqués afin de prouver que les policiers ont chargés. Qu'attendre des policiers face à des agitateurs programmés au grabuge? Qu'ils n'en fassent rien, on les accuserait alors de laisser faire. Cette manifestation contre la brutalité policière un scénario connu d'avance. Que dire des manifestants-provocateurs-faiseurs de trouble et vandalisme? Au nom de la libre-expression?

En effet, les étudiants auraient se tenir loin de celle-ci. Qu'il y ait manifestation soit, mais lorsque la casse commence et qu'on détruit le bien d'autrui au nom de la libre-expression, je ne blâmerai jamais les autorités policières, au contraire. Quand je vois des images à la télé de manifestants qui se laissent tirer par les policiers pour passer pour de pauvres victimes de brutalité policière, je me pose des questions.

Qui seront-ils plus tard? Des revendicateurs-nés dans leur profession, leur métier ou autre choix de carrière?

Envoyé par [Philippe Maisonneuve](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 43 HAE

Je ne comprend pas pourquoi il y a toujours des gens qui croient que c'est avec la violence que leurs voix se feront entendre. Les policiers quant à eux ne sont pas mieux. C'est avec un signe de paix au bout des doigts que les manifestants devraient se faire comprendre (en plus ça met les policiers en colère). Laissez les policiers faire leur propres erreurs, ils n'ont pas besoin de nous pour en faire haha. Paix et amour à tous!

Envoyé par [Daniel Plante](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 39 HAE

La police sert à protéger l'ordre.

L'ordre n'a pas été protégé.

Il faut donner plus de poids et de ressources à la police.

Il faut donner à la police les moyens de nous protéger des casseurs.

[Répondre](#)

Envoyé par [Caroline Fontaine](#) de Montréal, 16 mars 2012 à 11 h 37 HAE

Tout le monde l'avait prédit que ça tournerait mal et que les étudiants devaient se tenir loin de cette manif pour ne pas ternir leur image. Toutefois, rien n'indique que les casseurs sont des étudiants, il faudrait donc faire la part des choses.

Par ailleurs, plusieurs associations étudiantes (sauf l'AFESH évidemment) prennent de plus en plus leur distance par rapport à CLASSE et à son très "réputé" co-porte-parole qui, par acquis de conscience, devrait au moins condamner les actes de violence mais préfère se prendre pour un Che. Malheureusement, il discrédite à lui seul le mouvement étudiant qui a pourtant des revendications louables...

Envoyé par [Robert Vaughn Robert](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 26 HAE

Quand on recherche l'appui du public en général afin de nous aider dans notre « noble cause » et qu'on a au moins une once de jugeote, on évite de se faire voir en compagnie de casseurs et de voyous. C'est l'ABC et la base de tous cours de politique 101 que les dirigeants d'associations étudiantes auraient intérêt à maîtriser.

Envoyé par [Stéphane Lapointe](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 22 HAE

Moi je trouve sa incompetent de ne pas agir aussi vite que les manifestants c'est supposer d'etre les Policiers qui on le derniers mots . Pour moi Montreal c'est barrés a vie je ne retourne pas la dsl . La police laisse-faire tout sa .

Envoyé par [René Arseneault](#) de Trois-Rivières, 16 mars 2012 à 11 h 18 HAE

Rendre les organisateurs responsables de leur marche. Pas d'organisateur = pas de permis; Pas de permis = pas de marche.

Si sa dérappe ils devront en payer le prix.

Si vous n'êtes pas capable de retenir votre monde c'est que vous n'êtes pas à la bonne place place.

Envoyé par [Pierre Véronneau](#) de Montréal, 16 mars 2012 à 11 h 53 HAE en réponse à [René Arseneault de Trois-Rivières](#)

@M Arseneau..... vous tentes de refaire la Charte des droits et libertés ?

3. Toute personne est titulaire des libertés fondamentales telles la liberté de conscience, la liberté de religion, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association.

1975, c. 6, a. 3.

Si des agents provocateurs et ou des casseurs s'imiscient dans une manifestation est-ce nécessaire de tabasser tout le monde? On dirait que ça fait l'affaire des policiers cette annuelle, ça légitimise et leur permet de dire eh ben allons donc on peut casser toutes manifestations.....la loi et l'ordre soit mais relisez l'article 3.

Envoyé par [Mic Brou](#) de montreal, 16 mars 2012 à 11 h 18 HAE

Manifesté contre la brutalité policière en lançant des projectiles, des pièces pyrotechniques, des pierres, en renversant des voitures, en fracassant des vitrines de commerces, en pillant ces mêmes commerces en brutalisant d'autres citoyens qui tentent de calmer la situation... est-ce vraiment légitime et adéquat comme manière de faire passer son message?

Envoyé par [Michel Trudeau](#) de Gatineau, 16 mars 2012 à 14 h 38 HAE en réponse à [Mic Brou de montreal](#)

Tant qu'il y aura des hommes, il y aura de l'hommerie... dommage mais c'est comme ça

Envoyé par [Pat Caron](#) de montreal, 16 mars 2012 à 11 h 17 HAE

Les policiers représentent l'ordre et ils sont payés de mes impôts. Donc je crois sans retenue ce que la police dit. De surcroit, qui pourrait s'attarder à croire des casseurs...

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 26 HAE en réponse à [Pat Caron de montreal](#)

Chose certaine, je fais ce que la police me dit et je n'ai pas de problème. J'évite les quartiers "chauds" les soirs de manifestation, je suis certaine de ne pas me retrouver en prison ni poivrée ni assourdie ni blessée. Les policiers ont un travail à faire, un travail difficile, et ils le font bien.

Envoyé par [Denise Robidoux](#) de quebec, 16 mars 2012 à 11 h 12 HAE

Emilien Marcoux de Plessisville

Le temps des négociations est terminé.

Le gouvernement doit gouverner et a pris ses responsabilités .le peuple le jugera à la prochaine élection.

Le choix des étudiants en grève est très simple : Continuer à manifester jusqu'à la prochaine élection (peut-être décembre 2013) avec toutes les conséquences pour eux

Retourner aux études et espérer un nouveau gouvernement favorable à leur cause

Envoyé par [Mic Brou](#) de montreal, 16 mars 2012 à 11 h 21 HAE en réponse à [Denise Robidoux de quebec](#)

en espérant que Charest ne pliera pas cette fois... Mais, grâce aux casseurs de hier, la décision va surement gagner en popularité!

Envoyé par [Emilien Marcoux](#) de Plessisville, 16 mars 2012 à 11 h 28 HAE en réponse à [Denise Robidoux de quebec](#)

Ah bon, dites-moi à quel moment ont eu lieu les négociations. Savez-vous vraiment de quoi vous parlez. Charest a décrété en disant que la hausse des droits de scolarité n'était pas négociable. Et vous appelez ça de la négociation. J'ai négocié toute ma vie dans le monde de l'enseignement...ça ne se passe pas comme ça.

Emilien Marcoux, Plessisville

Envoyé par [Denise Robidoux](#) de quebec, 16 mars 2012 à 11 h 38 HAE en réponse à [Denise Robidoux de quebec](#)

Mr Marcoux,

Plusieurs internautes vous l'on dit et redit

Les négociations ont eu lieu voilà déjà plus d'un an et se sont poursuivies jusqu'à la rupture par les étudiants .Les points de vue n'étaient pas conciliables

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 09 HAE

Monsieur Marcoux, où voyez-vous de l'émotivité dans cet énoncé: le gouvernement ne doit pas commencer à négocier avec chaque groupuscule dès qu'une décision ne fait pas l'affaire de 0,2% de la population (160 000 étudiants sur 8 000 000 de Québécois)? Le faire créerait un dangereux précédent car il est impossible de plaire à tous, et le gouvernement, quel qu'il soit, ne peut pas remettre chacune de ses décisions en cause pour 0,2% de la population qui déciderait de foutre le bordel ou de boycotter ses cours, ou autre mesure. Le Québec deviendrait totalement ingérable.

Ce sont des faits. Faciles à prouver en plus. Des faits. Pas des émotions.

Envoyé par [Franquem François](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 56 HAE en réponse à [Marianne longfield Marianne de Québec](#)

Lâchez-nous donc avec vos 160 000 sur 8 000 000 , 0,2%!

Quelles sont vos sources pour affirmer que 99.8% de la population n'appuie pas les étudiants???

Ces chiffres sont du n'importe quoi, de la vérifiable désinformation tout ça.

De toute façon associer cette manifestation à l'ensemble du mouvement de grève étudiante c'est faire preuve de mauvaise foi.

Prochain commentaire svp.

Envoyé par [J Thibouthot Jean-Philippe](#) de Québec, 16 mars 2012 à 12 h 21 HAE en réponse à [Marianne longfield Marianne de Québec](#)

Vous croyez sincèrement que ce n'est que les 160 000 étudiants (moins ceux pour qui ont perdu leur vote) qui sont en faveur de l'accessibilité aux études supérieures ? À vous entendre, on dirait que les 7 000 000 de Québécois pensent comme vous ;) Je crois qu'il serait intéressant de faire un sondage au près de la population, de Léger peut-être.

Envoyé par [Jacques Fournier](#) de Laval, 16 mars 2012 à 11 h 08 HAE

La police aurait dû intervenir dès le début; à la télé, grâce à l'hélicoptère TVA, on voyait un groupe de casseurs en train de se préparer! Pourquoi ne pas les avoir encerclés au départ au lieu de les laisser faire du grabuge....on veut justifier son salaire ou quoi!

C'est la police qui est responsable de tout ce problème, car elle n'agit pas quand il le faut!

Ces casseurs sont connus et identifiables, alors qu'on s'en charge!

Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 23 HAE en réponse à [Jacques Fournier de Laval](#)

C'est ça. Les "pôvres petits manifestants purs et vierges" font pitié. Ils ont lancé des bouteilles, renversé des autos, brisé des vitrines mais c'est tellement pas leur faute!!! C'est la faute des policiers qui leur ont donné des bou-

teilles à lancer, des autos à renverser et les ont encouragés à piller Future Shop...  
Votre raisonnement est totalement pathétique.  
Envoyé par [A Laforge](#) de Terrebonne, 16 mars 2012 à 11 h 32 HAE *en réponse à Jacques Fournier de Laval*  
C'est toujours la faute des policiers...  
Ils auraient intervenu dès le début et on aurait dit que la police fait de la répression, de la provocation et de brimer du droit de manifester.... et comment identifier une personne qui cache son identité derrière un foulard ou autre..  
Tout simplement pathétique.  
La police a fait son travail, point à la ligne.  
Envoyé par [N.Jemay Normand](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 08 HAE  
Ca devient une tradition, comme lors des émeutes de la Coupe Stanley, ça n'a aucun rapport avec la manifestation des étudiants. Ils ont bien fait, en général du moins, de se tenir loin...  
Envoyé par [Michel Savard](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 07 HAE  
A force de vouloir défendre l'indéfendable, Gabriel Nadeau-Dubois est en train de perdre toute crédibilité face au public québécois !  
Il y a des limites à vouloir jouer faussement la naïveté alors que tout le monde sait depuis longtemps que cette manifestation est le festival annuel de la violence et du vandalisme !  
Envoyé par [Privet Pierre](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 07 HAE  
La police semble peu efficace. Ainsi, quand l'essentiel des arrestations surviennent à la fin de la manifestation, arrestations de groupes, plutôt que durant la manifestation, cela veut dire que la police n'est pas arrivée à arrêter les vrais casseurs. C'est bien connu, les casseurs agissent de façon isolée, pas en groupes de 150.  
Il est probable que les 150 personnes arrêtées à la fin de la manif n'avaient rien à voir avec les casseurs, que c'est uniquement pour cacher son inefficacité que la police s'est rabattue sur ce type d'arrestations massives.  
Quand la police faillit, elle fait n'importe quoi.  
Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 20 HAE *en réponse à Privet Pierre de Québec*  
Si les personnes arrêtées n'avaient rien à voir avec les casseurs, pourquoi se trouvaient-elles là, sachant pertinemment qu'il y aurait de la casse? J'appelle ça "jouer avec le feu". Toute personne pacifique savait qu'il valait mieux se tenir loin de cette manifestation. Les policiers avaient déjà prévenu la population, d'ailleurs.  
Donc une personne qui a fait le choix d'être là, hier, savait ce qu'elle risquait. Une personne qui a décidé librement d'aller à cette manifestation doit en assumer les conséquences, et oui, ça inclut une possible arrestation.  
Envoyé par [Emilien Marcoux](#) de Plessisville, 16 mars 2012 à 11 h 02 HAE  
Je m'adresse aux personnes capables de discuter dans un trop plein d'émotivité. Je suis toujours derrière les étudiants qui manifestent contre la hausse des droits de scolarité et je demande toujours à Mme Beauchamp de sortir de sa tour d'indifférence pour prendre quelques heures, écouter le point de vue des étudiants, négocier, regarder d'autres avenues comme la cessation des boni faramineux donnés à des recteurs, la gratuité universitaire à leurs proches, la publicité de 80 millions, la multiplication des campus universitaires et bien d'autres abus administratifs. Mais je suis terriblement déçu de la CLASSE qui savait très bien que les manifestants contre la police sont lâches, cagoules, anarchistes. Ils sont des bandits de notre démocratie. La CLASSE a raté une belle chance de se gagner les faveurs

du payeur de taxes; les bourgeois et les baby boomers vont se servir de ces casseurs pour vous traiter de tous les noms, alors que votre cause est juste.  
Manifestez mais faites-le à la manière de Gandhi ou Luther King.  
Ne lâchez pas, mais de grâce, évitez toute casse, tenez-vous loin des casseurs.  
Emilien Marcoux, Plessisville  
Envoyé par [J Thibouthot Jean-Philippe](#) de Québec, 16 mars 2012 à 10 h 58 HAE  
Vous croyez sincèrement que d'inciter à participer ou tout simplement participer à cette manifestation veut dire qu'on appuie les casseurs, sous prétexte que la probabilité qu'il y ait de la casse est très élevée. C'est le même raisonnement que de dire qu'un fan de hockey est un complice des bagarres sur la patinoire...  
Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 11 h 02 HAE *en réponse à J Thibouthot Jean-Philippe de Québec*  
Vous saviez qu'il risquait d'y avoir de la casse. Vous y êtes allés quand même. Votre choix, et vous devez en assumer les conséquences.  
Si les manifestants pacifiques avaient quitté les lieux, ou ne s'étaient tout simplement pas joints à cette manifestation qui dégère toujours, aucun manifestant pacifique n'aurait été arrêté. Si vous vouliez tant manifester, vous auriez pu aller le faire ailleurs, de façon pacifique.  
Envoyé par [Emilien Marcoux](#) de Plessisville, 16 mars 2012 à 10 h 56 HAE  
On devrait interdire le port de la cagoule dans toute manifestation comme on doit interdire la burka... A visage découvert messieurs les casseurs, sinon quittez toute manifestation dite légitime.  
Emilien Marcoux, Plessisville  
Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 10 h 59 HAE *en réponse à Emilien Marcoux de Plessisville*  
Pour une fois, je suis d'accord avec vous, monsieur Marcoux. Cagoule et autres masques devraient être interdits. Un manifestant qui n'a pas honte de ses opinions et qui ne prévoit pas faire de casse ou autre ne devrait pas avoir peur d'être identifié. Au contraire: il devrait en être fier.  
Envoyé par [Pierre Laroche](#) de la Sarre, 16 mars 2012 à 11 h 06 HAE *en réponse à Emilien Marcoux de Plessisville*  
Moi aussi je suis d'accord, c'est complètement inacceptable, bravo  
Envoyé par [J Thibouthot Jean-Philippe](#) de Québec, 16 mars 2012 à 10 h 52 HAE  
[voici la suite] Ensuite, ils nous ont fiché un à un avec 3 photos et en tenant un papier. On a tous eu 147\$ d'amendes. Ils disaient qu'ils n'avaient pas vraiment arrêté les bonnes personnes, mais que ça avait mis un terme à la manifestation. À 2h00, après que des manifestants nous aient apporté des muffins, des beignes et des cafés en support, on a pu partir avec une bus spéciale de là pour retourner au centre-ville. Petit hic pour nous, notre véhicule était stationné à la station de métro de Longueuil. Le métro étant fermé, on a du se rendre chez des amis et prendre le premier métro du matin (6h) pour se rendre à Longueuil et ensuite retourner à Québec. Personne dans notre autobus d'arrestation ne semblait avoir commis de méfaits.  
Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 10 h 58 HAE *en réponse à J Thibouthot Jean-Philippe de Québec*  
Si vous ne vouliez pas être arrêté, il fallait partir quand les policiers l'ont demandé en premier lieu, point à la ligne. Encore mieux: sachant que cette manifestation risquait de dégénérer rapidement, vous auriez été mieux d'aller sur le pont de la Concorde qu'au centre-

ville! Ça aurait été une meilleure décision, et vous n'auriez pas été arrêté. Vous avez voulu aller au centre-ville et y rester après que les policiers aient donné l'ordre de vous disperser? Votre choix, et vous devez en assumer les conséquences.  
Envoyé par [Pierre Laroche](#) de la Sarre, 16 mars 2012 à 11 h 10 HAE *en réponse à J Thibouthot Jean-Philippe de Québec*  
Comme ma mère me l'a déjà dit encore enfant et ça reste, "t'avais pas d'affaire là"  
Envoyé par [Trop c'est trop Robert](#) de Québec, 16 mars 2012 à 10 h 52 HAE  
Je ne peux pas croire que Nadeau Dubois pense qu'on va croire cela. Quand on entre dans la gueule du loup et qu'on dit surpris du résultat on est innocent. Lorsque qu'on incite à y participer, on est complice.  
Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 10 h 47 HAE  
Les policiers ont le devoir de protéger les citoyens et les biens des citoyens.  
Un manifestant qui se respecte et respecte les autres a le devoir de manifester sans user de violence.  
Si la manifestation se déroule sans violence et dans les règles de l'art (ayant avisé les forces de l'ordre à l'avance), il n'y aura pas de casse ni de blessés.  
Le recours à la violence, de la part des manifestants, ne peut qu'entraîner des mesures répressives de la part des forces de l'ordre, qui ont le devoir de le faire pour protéger les citoyens qui n'ont rien à voir avec cette manifestation, ainsi que leurs biens.  
Tout manifestant qui ne respecte pas les règles de non-violence met sa sécurité et sa vie en danger, en plus de mettre la sécurité et la vie des autres en danger.  
Envoyé par [Steve Cormier](#) de St-Romuald, 16 mars 2012 à 10 h 46 HAE  
« Gabriel Nadeau-Dubois, a pour sa part défendu la décision de son mouvement de participer à cette manifestation, malgré son historique de violence. »  
Et lui Gabriel Nadeau-Dubois qui va le défendre contre lui-même ?  
Envoyé par [Hai-Phong Nguyen](#) de Saint-Damase, 16 mars 2012 à 10 h 45 HAE  
Bref, la synthèse de tout ça:  
1) Des commerces appartenant à des gens honnêtes vandalisés et saccagés.  
2) Les fautifs qui crient comme toujours à l'injustice.  
3) Nadeau-Dubois, porte-parole de la CLASSE, qui tente de défendre l'indéfendable.  
Le mouvement étudiant a parfaitement le droit de manifester. Mais de jumeler la cause étudiante à celle qui milite contre la brutalité policière (tout en cassant tout sur son passage), c'est une erreur.  
Envoyé par [Marianne longfield Marianne](#) de Québec, 16 mars 2012 à 10 h 50 HAE *en réponse à Hai-Phong Nguyen de Saint-Damase*  
Et une erreur grave, qui fait perdre toute crédibilité au mouvement étudiant, parce que là, on ne parle plus "juste" de bloquer un pont ou une autoroute, on parle de dommages matériels sérieux, et on parle de mettre la sécurité et la vie des manifestants et du public qui pourrait passer par là en danger.  
Envoyé par [Pierre Laroche](#) de la Sarre, 16 mars 2012 à 10 h 43 HAE  
À qui la faute ? C'est bien facile, la police était dans sa caserne à jouer au cartes, à regarder la game de hockey ou à roupiller un peu, pis là on les manifestants les ont réveillés.  
Envoyé par [Robert Martin](#) de Laval, 16 mars 2012 à 10 h 42 HAE

Les policiers doivent protéger les personnes et les biens.  
En démocratie, c'est ça la game.

Envoyé par [Marc Montreal](#) de Montreal, 16 mars 2012 à 10 h 38 HAE

Demandons au peuple syrien s'ils croient que le SPVM agit de manière brutal et répressif...  
N'importe quoi

**JOURNALDEMONTREAL.COM: Manif | COBP: Le maire « dégoûté » - Publié le: vendredi 16 mars 2012, 14H11 | Mise à jour: vendredi 16 mars 2012, 15H27**



Photo Agence QMI / Archives  
Gérald Tremblay

Jean-Louis Fortin

**Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, condamne vivement la violente manifestation de jeudi soir au centre-ville, qui a mené à 226 arrestations, fait plusieurs blessés et causé d'importants dommages matériels.**

« J'ai été et je suis encore dégoûté de la situation. Ma tolérance a atteint ses limites. Il semble que ça soit également le cas pour l'ensemble de la population montréalaise », a-t-il affirmé vendredi matin.

« On va s'assurer que les personnes qui ont causé des dommages à la propriété ou certaines blessures, ou ont causé des méfaits, vont être identifiées et poursuivies », a dit le maire, visiblement de mauvaise humeur.

Année après année, le scénario de la manifestation du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) est le même: de la casse, des affrontements, des arrestations. La 16e édition n'a pas fait exception.

**Visage découvert obligatoire?**

Au lendemain des événements violents, Gérald Tremblay a ouvert la porte à une révision de la réglementation municipale, qui pourrait inclure une interdiction de manifester à visage caché.

« Au cours des prochains jours, on va évaluer toutes les solutions possibles. On ne peut pas rester comme ça », a promis le maire.

Quant au coût des dommages matériels et des effectifs policiers supplémentaires, le maire déplore que seule la Ville en soit responsable.

« On est tannés de payer. C'est toujours nous qui ramassons la facture. Il y a plus de 1000 manifestations par année à Montréal, et on dit au gouvernement du Québec, aidez-nous », a demandé Gérald Tremblay.

**Mauvais pour l'image**

Les deux partis d'opposition à l'Hôtel de Ville ont également décrié les violents affrontements de jeudi soir. Louise Harel, chef de Vision Montréal, s'est notamment inquiété de « l'image que projette Montréal », et elle a plaidé pour un meilleur dialogue entre les élus Montréalais et les manifestants.

Richard Bergeron, le chef de Projet Montréal, a rappelé que manifester est un droit fondamental », mais a estimé que les débordements observés jeudi ne lui étaient « pas sympathiques ».

**JOURNALDEMONTREAL.COM / JOURNALDEQUEBEC.COM / 24HMONTREAL.CANOE.CA: Manifestation violente: Bilan: 226 arrestations - Publié le: vendredi 16 mars 2012, 11H05 | Mise à jour: vendredi 16 mars 2012, 14H03 / Jeudi 15 mars 2012 14h55 - Mise à jour vendredi 16 mars 2012 13h59**

Elizabteh Laplante / Agence QMI

**La police de Montréal a confirmé que 226 personnes ont été arrêtées lors de la 16e manifestation contre la brutalité policière, qui a donné lieu à plusieurs actes de vandalisme jeudi soir, au centre-ville.**

Au total, 190 arrestations ont eu lieu à l'angle des rues Berri et de Maisonneuve alors que 36 autres sont survenues de façon isolée. Un mineur et trois personnes dans la vingtaine étaient toujours détenus, vendredi matin, et devront notamment faire face à des accusations d'agression armée, de possession d'arme et de bris de condition.

« Les gens étaient de bonne foi, ils avaient un message à livrer, mais malheureusement il y a des personnes qui profitent de cet événement pour poser des actes criminels », a déploré Marc Parent, chef du service de police, à l'occasion d'un point de presse, vendredi matin.

Au lendemain d'une soirée pour le moins forte en émotion dans le centre-ville de Montréal, la police estime que près de 2 000 personnes ont envahi les rues du centre-ville.

commerces ont été la cible de vandales, notamment le magasin Future Shop situé sur la rue Sainte-Catherine Ouest, où des consoles de jeux vidéo ont été volées. Outre les actes de vandalisme, sept policiers et deux citoyens ont été légèrement blessés.

« On doit s'ajuster rapidement lorsque des méfaits sont commis. Dans les circonstances, on a bien géré la situation et on a réussi à limiter les dégâts », a souligné M. Parent. Les policiers ont d'ailleurs eu recours à des irritants chimiques, dont des grenades assourdissantes.

Encore une fois cette année, le trajet de la marche n'avait pas été transmis au SPVM, ce qui rend le déroulement de la soirée pour le moins imprévisible. Le chef Parent a tenu à remercier les citoyens qui ont fait parvenir des images captées lors de la manifestation au service de police, en plus de féliciter le travail de ses policiers.

Lors des 15 dernières éditions de la marche contre la brutalité policière, 13 se sont soldées par des affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre. En 2011, pas moins de 258 personnes avaient été arrêtées.

**La tempête est passée**

Étienne Laberge

**MONTREAL -** L'atmosphère était calme, vendredi matin, sur la rue Sainte-Catherine au lendemain des affrontements entre les manifestants contre la brutalité policière et les forces de l'ordre, événement qui a mené à l'arrestation de 226 personnes, à Montréal.

Il était difficile de croire que les scènes de violence avaient bel et bien eu lieu, la veille.

Quelques bons coups de balai et de guenille, tôt le matin, ont été suffisants pour redonner à la rue Sainte-Catherine son allure habituelle. Les poubelles renversées avaient été remises en place elles aussi.

La vitrine fracassée du détaillant de vêtement pour dame BCBG Max Azria a été remplacée. À l'intérieur, la gérante, visiblement dérangée par flot de journalistes qui la questionnaient sur la dure soirée, redirigeait les demandes des médias vers le siège social de l'entreprise.

Les graffitis des vandales sur les fenêtres d'autres commerces avaient également été nettoyés.

Les commerçants se disaient soulagés que la casse ait été circonscrite à un seul magasin et une voiture de police.



Photo Maxime Deland / Agence QMI

**Actes de vandalisme**

Plusieurs débordements ont été observés lors de cet événement organisé par le Collectif opposé à la brutalité policière (C.O.B.P.). En plus des méfaits commis sur des voitures de police et de citoyens, des édifices et

« On voyait beaucoup de monde, mais ils ont passé tout droit heureusement », a confié un vendeur de chaussures limitrophe à BCBG.

Plusieurs ont comparé la casse des affrontements de jeudi aux émeutes lors des parties des Canadiens, surtout pour dire que ces dernières avaient causé beaucoup plus de dommages.

« Mon patron avait eu le nez fracassé en 1993 après que l'équipe eût conquis la Coupe Stanley, confie Karima Benami, qui travaille

dans une boutique de souvenirs depuis 17 ans. Ça, c'était quelque chose! »

Commentaire semblable auprès d'un conseiller d'une grande marque américaine. « Ce n'est rien en comparaison de l'élimination des Canadiens il y a deux ans. Ça avait beaucoup brassé. »

## **CYBEPRESSE: 226 arrestations à la manifestation contre la brutalité policière - Publié le 16 mars 2012 à 11h11 | Mis à jour le 16 mars 2012 à 12h25**



PHOTO ANDRE PICHETTE, LA PRESSE

226 personnes ont été arrêtées hier soir dans le cadre de la manifestation contre la brutalité policière.

Vincent Larouche et Pierre-André Normandin, La Presse

Ce sont finalement 226 personnes qui ont été arrêtées hier soir dans le cadre de la manifestation contre la brutalité policière, a révélé ce matin le chef du SPVM Marc Parent, en félicitant ses troupes pour leur travail «extrêmement exigeant».

Seules quatre personnes demeurent détenues ce matin dans l'attente de leur comparution en cour pour bris de condition, agression, méfait ou possession d'arme.

>>> [La manifestation en photos](#)

Les autres ont été libérées sous promesse de comparaître.

Le chef Parent a souligné que les policiers ont eu fort à faire pour contrôler cette manifestation «somme toute très agitée, dans laquelle il y avait plusieurs casseurs et agitateurs».

«Tous les messages dans une démocratie méritent d'être entendus. Il y avait des gens de bonne foi» a-t-il précisé en insistant sur le droit de manifester, tant que cela se fait dans le respect de la loi.

Le SPVM affirme que 14 personnes ont été interpellées de façon préventive parce que les policiers avaient des raisons de croire qu'ils allaient commettre un acte criminel sous peu. Cinq d'entre elles feront face à des accusations, dont une qui était en possession de pièces pyrotechniques.

### **Le maire Tremblay «dégouté»**

Les violences ayant accompagné cette année encore la manifestation contre la brutalité policière ont «dégouté» le maire de Montréal, Gérald Tremblay. Son administration relance le débat sur les façons de prévenir les débordements, ce qui pourrait aller jusqu'à interdire de protester le visage couvert.

«J'ai été et je suis encore dégouté. Ma tolérance a atteint ses limites» a tonné le maire lors d'un point de presse ce midi.

Gérald Tremblay estime que Montréal est toujours placée dans une situation «perdante-perdante». «Si on ne fait rien, on est critiqué et si on fait de la prévention, on l'est aussi.»

Excédée, l'administration promet d'étudier à nouveau tous ses recours pour prévenir les dérapages lors des prochaines manifestations. Le maire espère que les étudiants sauront mieux se comporter lors de leur grande manifestation prévue le 22 mars.

Il invite les parents à freiner les ardeurs de leurs enfants. «Si mon enfant avait des roches dans les mains, je serais interpellé parce que c'est totalement inacceptable.»

Le maire promet de retracer et de poursuivre les auteurs des nombreux méfaits perpétrés hier soir.

## **TVANOUVELLES.CA: Manifestation contre la brutalité policière: Le SPVM a arrêté 226 personnes - Première publication vendredi 16 mars 2012 à 10h08**



Crédit photo : Agence QMI

TVA Nouvelles et Agence QMI

Le Service de police de la Ville de Montréal fait vendredi matin le bilan de son intervention lors de la 16e manifestation du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP).

Lors du point de presse qui a commencé à 10h30, le SPVM a indiqué que 226 personnes ont été arrêtées.

Plus de détails à venir.

### **Nombreux débordements**

Rappelons que [cette manifestation qui a eu lieu jeudi soir au centre-ville de Montréal](#) a donné lieu à d'importants débordements.

### **La manifestation en images**

Des voitures de police et de citoyens ont notamment été saccagées, des vitrines de commerces ont été fracassées et une dizaine de policiers ont été blessés légèrement.

Dès 18h20, la manifestation avait d'ailleurs été déclarée illégale par le SPVM. Le Groupe d'intervention (GI) a dû être déployé aux quatre coins du centre-ville afin de disperser les manifestants cagoulés qui s'adonnaient à des actes de vandalisme.

Des irritants chimiques, dont une dizaine de grenades assourdissantes, ont d'ailleurs été utilisés par les forces de l'ordre.

C'est seulement vers 22h que le calme est finalement revenu dans le centre-ville de Montréal.

**15 mars 2012**

## **RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ: Manifestation contre la brutalité policière : vandalisme et arrestations – Mise à jour le vendredi 16 mars 2012 à 9 h 30 HAE**



Les manifestants ont renversé une voiture de police sur la rue Ste-Catherine

Vitrines fracassées, véhicules vandalisés, la manifestation annuelle contre la brutalité policière a dégénéré un temps au centre-ville de Montréal, mais la situation est rentrée dans l'ordre autour de 22 heures.

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) fait état de plus de 150 arrestations et estime qu'au total la marche a rassemblé entre 4000 et 5000 manifestants.

La foule s'est graduellement fragmentée en sous-groupes qui tenaient encore tête aux policiers en milieu de soirée, notamment rue Ste-Catherine entre les rues Bleury et McGill et près du parc Émilie Gamelin, mais les poches de résistance ont fini par se disperser.

Organisée par la Convergence contre la répression politique et policière (CCRPP), la manifestation s'était mise en branle dans le calme aux alentours de 18 h.

Rapidement, des altercations ont éclaté entre policiers et manifestants devant le siège social de Loto-Québec, où un étudiant avait été blessé lors d'une manifestation le 7 mars. Des manifestants vêtus de noir et cagoules ont lancé des projectiles en direction des forces de l'ordre, qui ont

répliqué avec des bombes assourdissantes et du poivre de Cayenne.

Vers 18 h 30, la manifestation a été déclarée illégale et les forces de l'ordre ont ordonné aux protestataires de se disperser.

Les heurts se sont poursuivis tout au long de la soirée dans divers secteurs du centre-ville, et des casseurs se sont livrés à des actes de vandalisme. Le magasin Future Shop a été pillé, des vitrines de commerces ont été fracassées, et des voitures de police ont été endommagées.

Ce rassemblement annuel donne généralement lieu à des affrontements entre policiers et manifestants qui se soldent par des arrestations. L'an dernier, 258 personnes ont été arrêtées. Jeudi matin, des policiers ont distribué des tracts invitant la population à ne pas participer à l'événement.

Par les temps qui courent, la police de Montréal ne chôme pas. Cette manifestation contre la brutalité policière s'ajoute aux nombreux rassemblements organisés sur son territoire dans le cadre de la grève étudiante contre la hausse des droits de scolarité.

La Coalition large de l'Association pour une solidarité étudiante (CLASSE) avait indiqué son intention de se joindre aux protestataires de la CCRPP.

Cette décision s'explique entre autres par la grave blessure à l'oeil qu'a subie le jeune Francis Grenier le 7 mars dernier, lorsque la police est intervenue pour mettre fin à l'occupation du siège social de Loto-Québec.

Mercredi, le SPVM a justifié ses méthodes d'intervention lors de manifestations et a appelé les manifestants à collaborer pour éviter des

débordements, notamment en quittant les lieux lorsque les policiers le demandent.

« Au moment où on fait intervenir les groupes d'intervention, c'est parce qu'il y a une résistance active, il y a des agressions qui sont faites sur les policiers de quartier, qui ne sont pas équipés pour recevoir des bouteilles, des choses comme ça », a expliqué Alain Bourdages, inspecteur-chef planification opérationnelle au SPVM.

« Il y a des actes criminels qui sont commis, des méfaits, des occupations qui séquestrent des gens. Et on demande à ces gens tout simplement de quitter la rue et de mettre fin à la manifestation », a-t-il poursuivi.

Mercredi après-midi, une centaine d'étudiants du Collège Ahuntsic, des cégeps Marie-Victorin, Bois-de-Boulogne, Saint-Laurent et de l'école secondaire Sophie-Barat ont bloqué l'autoroute 40 Est à la hauteur de Christophe-Colomb, provoquant du coup une importante congestion automobile.

### En complément

Dossier - [Droits de scolarité au Québec](#)



Vidéo - Le résumé d'Yvan Côté et l'entrevue avec Ian Laferrière, le porte-parole de la police

### Revoquez notre couverture en direct

- Bonjour à tous. Bienvenue à notre couverture en direct de la manifestation contre la brutalité policière qui doit commencer sous peu. par [La rédaction 15 mars 16:56](#)



- Certains manifestants tentent de provoquer verbalement les policiers du @SPVM. #montreal [yfrog.com](#)

par [pascalrobidas](#) via [twitter 15 mars 17:01](#)

- Pour l'instant, 200 à 300 personnes sont rassemblées dans le calme au parc Émilie-Gamelin.

par [La rédaction 15 mars 17:02](#)

- Les policiers à cheval du SPVM sont présents.

par [La rédaction 15 mars 17:02](#)

- Des étudiants en grève se sont joint au mouvement. « Le 7 mars dernier, les étudiants ont essayé simplement de faire valoir leurs droits et de manifester, mais on a été clairement intimidés par la police, l'antiémeute, on a vu ce que ça a donné. Moi, je pense que la violence qui a été utilisée à ce moment-là n'était pas nécessaire », affirme un manifestant qui prend part au rassemblement.

par [La rédaction 15 mars 17:07](#)

- Quelques cagoules et beaucoup de carrés rouges pour la manifestation contre la brutalité policière de Montréal. #rdi

par [fcmierRC](#) via [twitter 15 mars 17:09](#)



- Des manifestants rassemblés au parc Émilie-Gamelin.

par [La rédaction 15 mars 17:09](#)



- La Place Émilie-Gamelin commence à se remplir. #manif #montreal [yfrog.com](#)

par [pascalrobidas](#) via [twitter 15 mars 17:14](#)

- La cavalerie du SPVM se fait bien voir a la manifestation contre la brutalité policière de Montreal. #rdi  
par [fcmierRC via twitter 15 mars 17:16](#)
- Les policiers estiment le nombre de manifestants entre 800 et 1000. Certains d'entre eux sont cagoulés, d'autres masqués.

par [La rédaction 15 mars 17:17](#)

- Une autre étudiante explique pourquoi elle vient manifester. Elle affirme avoir été injustement traitée lors d'une manifestation contre la hausse des droits de scolarité. « J'étais là vraiment pour la paix. J'avais le signe de *peace* dans les airs, je pleurais, et puis j'ai vraiment tout reçu dans les yeux. J'ai reçu une bombe [lacrymogène] sur le pied, j'ai reçu du poivre de Cayenne dans les yeux. Je n'ai vraiment pas trouvé ça correct. »

par [La rédaction 15 mars 17:22](#)

- Les policiers font sentir leur présence afin de tenter de décourager les gestes de violence de la part des protestataires.

par [La rédaction 15 mars 17:25](#)

- Brutalité policière: les manifestants sont toujours à la place Emilie-Gamelin. Les policiers évaluent la foule à 1000 personnes  
par [yvancote via twitter 15 mars 17:27](#)
- Deux personnes ont été arrêtées et des pièces pyrotechniques ont été saisies, affirme la police, précisant qu'il s'agit d'un événement isolé.

par [La rédaction 15 mars 17:32](#)



- 2 arrestations selon @SPVM #manif @RadioCanadaInfo (la marche va commencer) [yfrog.com](#)

par [pascalrobidas via twitter 15 mars 17:33](#)

- Les policiers se sont adressés aux manifestants pour leur dire de défiler dans le sens de la circulation. D'ailleurs, la rue Berri vient d'être fermée dans les deux directions.

par [La rédaction 15 mars 17:36](#)



- Discours aux manifestants en cours [yfrog.com](#)

par [pascalrobidas via twitter 15 mars 17:37](#)

- La rue Berri est fermée entre les boulevards de Maisonneuve et René-Lévesque.

par [La rédaction 15 mars 17:39](#)

- Il y a quelques personnes qui sont cagoulées, dont une personne qui s'est adressée à la foule, mais également plusieurs carrés rouges, des étudiants qui protestent contre la hausse des droits de scolarité et contre l'attitude des policiers lors des manifestations étudiantes des derniers jours.

par [La rédaction 15 mars 17:42](#)

- Environ 14 personnes avec parapluies vert et noir distribuent des bouteilles. #manif @SPVM

par [pascalrobidas via twitter 15 mars 17:44](#)

- Trois autres personnes ont été arrêtées, ce qui porte le total à cinq arrestations.

par [La rédaction 15 mars 17:52](#)



Manif en cours. Evitez le centre-ville [yfrog.com](#)

par [pascalrobidas via twitter 15 mars 17:55](#)

- Des feux d'artifices ont été lancés.

par [La rédaction 15 mars 17:58](#)

- Manif contre la brutalité policière: des feux d'artifices lancés par les manifestants. #rdi

par [fcmierRC via twitter 15 mars 17:58](#)

- Manif contre la brutalité policière: les manifestants empruntent Ontario vers l'Ouest.

par [fcmierRC via twitter 15 mars 18:03](#)

- « Les étudiants ont été impliqués dans des mouvements, puis on a été brutalisés, je dirais, puis de façon illégitime, de façon très insultante, puis on pensait qu'il fallait agir », fait valoir un manifestant.

par [La rédaction 15 mars 18:08](#)

- Un protestataire explique pourquoi il est venu masqué : « C'est sûr qu'être masqué, ça pourrait paraître mal, mais [...] si on reste calme et qu'il n'y a pas de débordements, être couvert, ça fait juste protéger notre identité. »

par [La rédaction 15 mars 18:11](#)



- Des manifestants lancent des objets. [yfrog.com](#)

par [pascalrobidas via twitter 15 mars 18:13](#)



- 5 arrestations par @SPVM [yfrog.com](#)

par [pascalrobidas via twitter 15 mars 18:18](#)

- Des projectiles ont été lancés au coin de Jeanne-Mance et Sherbrooke.

par [La rédaction 15 mars 18:18](#)

- La manifestation est déclarée illégale. Les policiers ont émis un ordre de dispersion.

par [La rédaction 15 mars 18:22](#)

- « Beaucoup de gens attroupés au coin d'Aylmer et Sherbrooke. Évitez le secteur! », affirme la police.  
par [La rédaction 15 mars 18:26](#)
- Les manifestants lancent des projectiles.  
par [La rédaction 15 mars 18:26](#)
- Les protestataires ont lancé des projectiles aux policiers devant les bureaux de Loto-Québec, au centre-ville, où un étudiant avait été blessé à l'oeil le 7 mars dernier. C'est alors que les policiers ont décidé d'intervenir.  
par [La rédaction 15 mars 18:29](#)
- Des policiers ont tiré des bombes assourdissantes.  
par [La rédaction 15 mars 18:31](#)
- Les policiers ont procédé à d'autres arrestations. On ignore pour l'instant leur nombre exact.  
par [La rédaction 15 mars 18:32](#)
- Selon notre journaliste Yvan Côté, entre 3000 et 4000 personnes prendraient part à la manifestation.  
par [La rédaction 15 mars 18:33](#)
- Un peu plus tôt, un groupe d'étudiant a bloqué le pont de la Concorde. Il est désormais rouvert à la circulation, selon le SPVM.  
par [La rédaction 15 mars 18:35](#)
- Les manifestants ont endommagé un véhicule de police au coin des rues Ste-Catherine et McGill.  
par [La rédaction 15 mars 18:36](#)
- Le porte-parole du SPVM Ian Lafrenière explique pourquoi la manifestation a été déclarée illégale : « Il y a plusieurs projectiles qui ont été lancés en direction des policiers, il y a des pièces pyrotechniques qui ont été utilisées par certains manifestants. »  
par [La rédaction 15 mars 18:38](#)
- « Il y a certains méfaits qui ont été commis, des actes criminels, on a déclaré que cette manifestation-là, c'en était assez », a poursuivi M. Lafrenière.  
par [La rédaction 15 mars 18:40](#)
- Des commerces ont été vandalisés, selon la police.  
par [La rédaction 15 mars 18:41](#)
- Les manifestants se déplacent maintenant sur McGill en direction nord et s'approchent de la rue Sherbrooke.  
par [La rédaction 15 mars 18:41](#)



- RT @Linknewspaper: An @SPVM patrol car vandalized on St. Catherine St. #manifencours #manifCOBP [yfrog.com](#)  
par [pascalrobidas](#) via [twitter 15 mars 18:42](#)



- Voiture du @SPVM vandalisée coin McGill et Ste-Catherine [yfrog.com](#)  
par [pascalrobidas](#) via [twitter 15 mars 18:43](#)
- Les manifestants fracassent une vitrine à l'angle des rues Ste-Catherine et Metcalfe.  
par [La rédaction 15 mars 18:46](#)

- Des manifestants portent des cagoules et sont armés de bâtons, selon la police.  
par [La rédaction 15 mars 18:51](#)
- Les policiers procèdent à une arrestation sur la rue Crescent.  
par [La rédaction 15 mars 18:52](#)



- Mur de policiers coin Stanley et Ste-Catherine [yfrog.com](#)  
par [pascalrobidas](#) via [twitter 15 mars 18:56](#)
- « Nous avons dû utiliser des irritants chimiques », reconnaît le SPVM.  
par [La rédaction 15 mars 18:56](#)
- Les policiers procèdent à une nouvelle arrestation sur la rue de la Montagne. On ignore pour l'instant le nombre exact de personnes qui ont été interpellées. Le SPVM n'a confirmé que cinq arrestations qui ont eu lieu au début de la manifestation.  
par [La rédaction 15 mars 18:59](#)



- La foule est dispersée par la force [yfrog.com](#)  
par [pascalrobidas](#) via [twitter 15 mars 19:00](#)
- Première bouffée de poivre de cayenne... Ouf...  
par [pascalrobidas](#) via [twitter 15 mars 19:01](#)
- Deux hélicoptères survolent le centre-ville.  
par [La rédaction 15 mars 19:04](#)
- Une centaine de personnes sont au coin des rues Ste-Catherine et Drummond. Les manifestants continuent de lancer des projectiles aux policiers qui répliquent par des grenades lacrymogènes.  
par [La rédaction 15 mars 19:07](#)
- Un propriétaire de commerce a été pris à partie par les manifestants, selon le SPVM.  
par [La rédaction 15 mars 19:08](#)
- Jusqu'à maintenant, dix personnes ont été arrêtées et plusieurs commerces ont été vandalisés, affirme la police.  
par [La rédaction 15 mars 19:11](#)
- Des manifestants s'en prennent à un véhicule de police sur la rue de la Montagne.  
par [La rédaction 15 mars 19:12](#)
- Les policiers ont toujours de la difficulté à reprendre le contrôle du centre-ville.  
par [La rédaction 15 mars 19:33](#)
- Les forces de l'ordre lancent à nouveau des grenades lacrymogènes, ainsi que des bombes assourdissantes.  
par [La rédaction 15 mars 19:35](#)



• Le bordel... [yfrog.com](http://yfrog.com)  
par [pascalrobidas](#) via [twitter](#) 15 mars 19:39



• Manif vire en émeute [yfrog.com](http://yfrog.com)  
par [pascalrobidas](#) via [twitter](#) 15 mars 19:41

- « Il y a encore plusieurs groupes de manifestants (séparés) dans le centre-ville », explique la police.

par [La rédaction](#) 15 mars 19:44

- Selon le SPVM, un groupe de manifestants au coin des rues Ste-Catherine et McGill refuse de quitter.

par [La rédaction](#) 15 mars 19:49

- La situation a dégénéré. Des manifestants tentent de briser la vitrine du magasin Future Shop.

par [La rédaction](#) 15 mars 19:54

- Une centaine de policiers sont sur la rue Ste-Catherine près de la rue McGill.

par [La rédaction](#) 15 mars 19:56

- Une centaine de personnes sont de retour au parc Émilie-Gamelin.

**Les commentaires (562)**

---

**CYBEPRESSE: 1<sup>ère</sup> page: Journée contre la brutalité policière: Dérapages / la casse au centre-ville - Publié le vendredi 16 mars 2012 à 00h00 | Mis à jour à 07h10**

---

par [La rédaction](#) 15 mars 19:59

- Des casseurs pillent le magasin Futur Shop, rue Ste-Catherine.
- par [La rédaction](#) 15 mars 20:03
- Des manifestants affrontent les policiers au parc Émilie Gamelin en leur lançant des pierres.
- par [La rédaction](#) 15 mars 20:06
- Les policiers semblent encercler le parc Émilie-Gamelin.
- par [La rédaction](#) 15 mars 20:19



- Ce jeune dit avoir reçu une grenade assourdissante. [yfrog.com](http://yfrog.com)  
par [pascalrobidas](#) via [twitter](#) 15 mars 20:23
  - Quelque 200 personnes seraient encore rassemblées au coin de la rue Berri et du boulevard de Maisonneuve.
- par [La rédaction](#) 15 mars 20:33
- Le chef aux opérations du spvm évalue le nombre de manifestants entre 4000 et 5000. #brutalite
- par [fcormierRC](#) via [twitter](#) 15 mars 20:34
- Je précise qu'ils étaient entre 4000 et 5000 au plus fort du rassemblement.
- par [La rédaction](#) 15 mars 20:38
- Les policiers évaluent qu'entre 4000 et 5000 personnes ont manifesté ce soir à Montréal. Les esprits se calment au parc Emilie-Gamelin.
- par [fcormierRC](#) via [twitter](#) 15 mars 20:42
- Un dernier groupe de manifestants « hostiles », selon les policiers, se trouve au coin du boulevard de Maisonneuve et de la rue Berri. Le SPVM indique qu'il tente toujours de les disperser.
- par [La rédaction](#) 15 mars 20:48
- Le SPVM affirme qu'il a procédé à d'autres arrestations et indique que la manifestation tire à sa fin.
- par [La rédaction](#) 15 mars 20:51
- La police parle d'une quinzaine d'arrestations au total.
- par [La rédaction](#) 15 mars 20:53
- Voilà qui met fin à notre couverture en direct. Continuez à suivre nos mises à jour dans le texte. Bonne soirée.
- par [La rédaction](#) 15 mars 20:55

# LA PRESSE

## JOURNÉE CONTRE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE DÉRAPAGES

Sans surprise, la marche contre la brutalité policière tourne mal au centre-ville de Montréal. PAGES A2 ET A3

PATRICK LAGACÉ  
DOMMAGE... PAGE A4

David Santerre et Émilie Bilodeau, La Presse  
Vitrines cassées. Voiture de police renversée. Commerce pillé. La 16e manifestation contre la brutalité policière a encore une fois été marquée par du grabuge, du vandalisme et une intervention des policiers qui s'est terminée avec environ 150 arrestations. Les manifestants s'étaient donné rendez-vous au parc Émilie-Gamelin à 17 heures. Quarante-cinq minutes plus tard, la marche se mettait en branle vers le centre-ville. Très tôt, des morceaux d'asphalte et des pierres ont été lancés aux policiers. À 18 h 20, les policiers ont diffusé leur premier message déclarant que la manifestation était maintenant illégale et que les gens devaient se disperser.



### Un deuxième manifestant blessé par une grenade?

Une semaine après qu'un étudiant a été atteint au sein par les vitres d'une grenade assourdissante, voici qu'un autre manifestant s'est plaint d'avoir été blessé par un tel projectile lancé hier par les policiers. Julien Jurec a reçu une grenade de type rubber ball projetée sur le front quand il a manifesté pour protester une détonation de 175 décibels. Il a une grosse bosse bleue et une coupure superficielle au front. «J'ai l'impression que sur des jeunes manifestants inoffensifs et qui font partie des mouvements sociaux, il y a des policiers qui sont capables de viser et qui se reposent sur les gens. Ils ne doivent pas se servir de ça», déclare le militant, qui est du mouvement Occupiers Montréal. «J'ai demandé à un policier pourquoi il visait le site. Il m'a répondu, j'ai dit oui oui. La police fera des vérifications pour valider les dires du jeune homme.»

### Un squeegee protège une boutique

Une scène insolite est survenue quand un manifestant a fracassé la vitrine d'une boutique CBFG, rue Sainte-Catherine. Un homme a emporté un bâton de bois (genre de bois) tenant une pancarte et en a usiné un gros volant coupé sur le bord du casseur. «Cette boutique ne rentre pas dans notre concept. Je suis convaincu, les gens qui viennent magasiner ici, c'est mal à l'aise de tous les jours! Allez manifester!», a-t-il hurlé. L'attention des amis du casseur, médiateur, qui a été mis à l'écart, a été attirée.



Catherine. Une autre voiture de police a subi des dommages sur la rue Saint-Urbain. Les manifestants ont ensuite poursuivi leur chemin dans la rue Sainte-Catherine pendant que d'autres marchaient rue Sherbrooke. Devant le Future Shop, certains sont entrés dans le commerce pour commettre des vols. «Dix personnes sont entrées, elles ont pris des PS3 et sont ressorties très rapidement», a raconté Karim, le gérant du commerce, visiblement ébranlé. Les employés devaient encore regarder les vidéos de surveillance pour faire le bilan des vols.

### Grenades

À leur sortie du magasin, un barrage de six chevaux attendait les manifestants. L'un d'entre eux a violemment lancé une pierre, qui a atteint la patte d'une des bêtes. La réaction des manifestants était contrastée: certains huaient, d'autres applaudissaient le geste. Les chevaux ont rapidement quitté la rue. Une dizaine de grenades assourdissantes ont résonné durant la soirée. À l'intersection des rues Peel et Sainte-Catherine, l'une d'entre elles a explosé dans la foule plutôt que dans les airs. Un jeune homme, Juan, qui avait une laceration d'environ six centimètres sur le front, prétendait avoir été blessé par l'un de ces engins. Un autre homme, le grand-père de deux adolescents qui participaient à la manifestation, déplorait la dangerosité de ces bombes. Une jeune femme l'aidait à asperger d'eau ses yeux irrités. Un dernier groupe de 300 personnes s'est finalement rendu à leur point de départ, au parc Émilie-Gamelin. Là, les policiers ont tenté de confiner les manifestants dans le parc plutôt que dans les rues. Steve dit qu'il aidait un gars à se remettre debout lorsque les policiers ont chargé, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert. «J'aidais un gars à se relever. La police m'a dit: "tasse-toi." J'ai dit: "Je ne vous ferai rien". Ils m'ont répondu: "C'est pour notre sécurité." Puis j'ai eu des coups dans le dos», se plaint Steve.

### JOURNÉE CONTRE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE



Des manifestants ont dessiné des graffitis rouges et détruit les vitres d'une voiture de police (photo de gauche). Tout au long de la soirée, policiers et manifestants ont joué au chat et à la souris.

C'est son ami Wesley Lahens qui l'avait amené à la manifestation. Urgences-santé est intervenu auprès d'une douzaine de manifestants. Certains avaient fait une chute, d'autres souffraient d'éraflures ou avaient reçu des projectiles. Mais peu d'entre eux ont voulu recevoir les soins des ambulanciers. Un policier a aussi été blessé à une cheville, mais personne n'a été transporté dans un centre hospitalier. Les policiers ont finalement encerclé les derniers récalcitrants. Une centaine d'entre eux ont été arrêtés. Le Service de police de la Ville de Montréal fera un bilan aujourd'hui.

Devant les bureaux de Loto-Québec, les premières grenades assourdissantes se sont fait entendre. Trois engins ont explosé dans les airs et ont divisé le groupe de manifestants. À peine plus loin et à peine plus tard, la vitrine d'une boutique de vêtements a été fracassée rue Sainte-Catherine. De l'autre côté de la rue, des manifestants ont dessiné des graffitis rouges et ont détruit les vitres d'une voiture de police. Plus tard, ce même véhicule a de nouveau été pris d'assaut par les manifestants. Après avoir donné des coups et sauté sur le véhicule, des manifestants l'ont basculé sur le capot, bloquant complètement la rue Sainte-



Photo: André Pichette, La Presse

Un squeegee a empoigné un bâton de bois tenant une pancarte et en a asséné un très violent coup sur le dos d'un casseur.

\*\*\*

### Un squeegee protège une boutique

Une scène insolite est survenue quand un manifestant a fracassé la vitrine d'une boutique BCBG, rue Sainte-Catherine. Un homme a empoigné un bâton de bois tenant une pancarte et en a asséné un très violent coup sur le dos du casseur. «Cette boutique n'a rien à voir avec notre cause! Je suis squeegee, les gens qui viennent magasiner ici, c'est ma business de tous les jours! Allez ma-

nifester!», a-t-il hurlé à l'intention des amis du casseur, médusés, qui n'ont rien trouvé à répondre.

### Récapitulatif des événements

**17 h 55**

La marche se met en branle à partir du parc Émilie-Gamelin. Des feux d'artifice et des pétards explosent dans la rue Berri, angle Sainte-Catherine.

**18 h 25**

Rue Sherbrooke, trois grenades assourdissantes sont lancées pour disperser les manifestants. Il y en aura d'autres plus tard (angle Sherbrooke et Aylmer).

**18 h 40**

Vitrine d'un magasin fracassée rue Sainte-Catherine. De l'autre côté de la rue, les vitres d'une auto-patrouille recouverte de graffitis sont aussi brisées (960, rue Sainte-Catherine Ouest).

**19 h 30**

L'auto-patrouille vandalisée est retournée par quelques manifestants, qui sautent ensuite sur le véhicule (870, rue Sainte-Catherine Ouest).

**20 h**

Dix manifestants entrent dans le magasin Future Shop. Ils prennent des consoles de jeux PS3 et ressortent aussitôt (460, rue Sainte-Catherine Ouest).

**21 h 30**

Les derniers manifestants sont arrêtés en groupe près du parc Émilie-Gamelin (angle Berri et de Maisonneuve).

## CYBERPRESSE: Un deuxième manifestant blessé par une grenade? / Question du jour sur l'usage des grenades assourdissantes - Publié le vendredi 16 mars 2012 à 06h56



Photo: André Pichette, La Presse

Un manifestant jure avoir reçu une grenade de type rubber ball grenade sur le front lors d'affrontements avec les policiers.

David Santerre, La Presse

Une semaine après qu'un étudiant a été atteint à un oeil par les éclats d'une grenade assourdissante, voici qu'un autre manifestant s'est plaint d'avoir été blessé par un tel projectile lancé hier par les policiers. Juan jure avoir reçu une grenade de type rubber ball grenade sur le front quand elle a explosé pour produire une détonation de 175 décibels. Il a une grosse bosse bleue et une coupure superficielle au front.

«Ils lancent ça sur des jeunes manifestants inexpérimentés et qui font peut-être les mauvaises choses. Mais ça doit exploser au-dessus de la foule, ça. S'ils ne sont pas capables de viser et que ça explose sur les

gens, ils ne doivent pas se servir de ça», déplore le militant, qui était du mouvement Occupus Montréal. «J'ai demandé à un policier pourquoi il visait la tête. Il m'a répondu: just too bad.»

La police fera des vérifications pour valider les dires du jeune homme.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

### QUESTION DU JOUR

Quand l'usage de la force devient nécessaire, la police préfère utiliser les grenades assourdissantes plutôt que la matraque. Êtes-vous d'accord?

- OUI, 63%
- NON, 25%
- Je ne sais pas, 12%

Résultats à 20h00, hier: 8169 répondants

## LE DEVOIR: 1<sup>ère</sup> page: Manifestation monstre contre la brutalité policière - Pagaille au centre-ville: Le jeu du chat et de la souris entre policiers et manifestants se termine par environ 125 arrestations, mais peu de vandalisme - Vendredi 16 mars 2012

Brian Myles

Environ 125 personnes ont été arrêtées hier en fin de soirée après avoir semé la pagaille au centre-ville en essayant d'échapper aux policiers de l'escouade antiémeute.

L'opération n'était pas terminée au moment de mettre sous presse. Les policiers rencontraient encore quelques poches de résistance au centre-ville. Plus d'une centaine d'arrestations ont été faites en bloc près de la place Émilie-Gamelin. «Ces gens cherchaient vraiment la confrontation avec la police», a dit le lieutenant Ian Lafrenière, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). «Ce n'est jamais élégant, l'utilisation de la force. On ne fait pas face à une manifestation qui est paisible», a-t-il ajouté.

La 16<sup>e</sup> édition de la marche du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) passera à l'histoire pour plus d'une raison. D'abord par son am-

pleur. Lors du coup d'envoi vers 18h, de 1000 à 1500 personnes étaient massées à la place Émilie-Gamelin (le carré Berri), déterminées à «renverser le gouvernement Charest», selon l'expression d'un harangueur de foule masqué. Ensuite par son caractère imprévisible. Les manifestants se sont rapidement scindés en deux groupes. Aux éternels membres du Black Block qui menaçaient de casser la gueule aux journalistes et à quiconque les prenait en photo se sont greffés des petits gangs de 12 à 20 individus (souvent des adolescents) qui s'adonnaient à des gestes de vandalisme sélectifs et coordonnés. Et enfin par la réprobation interne de la violence. Plusieurs manifestants ont pris à partie les casseurs comme ils l'avaient fait en début de semaine lors des manifestations du mouvement étudiant. Dans la rue Sainte-Catherine, principal foyer d'affrontement avec la place Émilie-Gamelin, Le Devoir a vu un jeune punk donner une bonne raclée à un collégien aux allures de sportif qui a fracassé la vitrine de la boutique

de vêtements BCBG Max Azria. «Je mange de la merde à tous les jours à cause des gens comme toi», a crié le punk, qui vit de la mendicité. «C'est ici que je gagne ma vie», a-t-il ajouté en furie.

### MANIFESTATION MONSTRE CONTRE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE



Un manifestant vandalise une auto-patrouille, rue Sainte-Catherine Ouest, à Montréal.

JACQUES NADÉAU LE DÉVOR

## Pagaille au centre-ville

Le jeu du chat et de la souris entre policiers et manifestants se termine par environ 125 arrestations, mais peu de vandalisme

BRIAN MYLES

Environ 125 personnes ont été arrêtées hier en fin de soirée après avoir semé la pagaille au centre-ville en essayant d'échapper aux policiers de l'escouade antiémeute. L'opération n'était pas terminée au moment de mettre sous presse. Les policiers rencontraient encore quelques poches de résistance au centre-ville. Plus d'une centaine d'arrestations ont été

faites en bloc près de la place Émile-Gamelin. «Ces gens cherchaient vraiment la confrontation avec la police», a dit le lieutenant Ian Lafrenière, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). «Ce n'est jamais élégant, l'utilisation de la force. On ne fait pas face à une manifestation qui est paisible», a-t-il ajouté.

La 16<sup>e</sup> édition de la marche du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) passera à l'histoire pour plus d'une raison. D'abord par son ampleur.

Lors du coup d'envoi vers 18h, de 1000 à 1500 personnes étaient massées à la place Émile-Gamelin (le carré Berri), déterminées à «renverser le gouvernement Charest», selon l'expression d'un harangueur de foule masqué. Ensuite par son caractère imprévisible. Les manifestants se sont rapidement scindés en deux groupes. Aux éternels membres du Black Block qui menaçaient de casser la gueule

VOIR PAGE A 10: PAGAILLE

Plusieurs manifestants, peu rompus aux tactiques d'affrontement des habitués du 15 mars, ont réprimé les gestes de violence se déroulant sous leurs yeux. Il ne s'était pas écoulé 10 minutes que des individus habillés en noir et revêtus de cagoules se sont mis à arracher des morceaux d'asphalte dans la rue Ontario.

À l'angle des rues Sherbrooke et Aylmer, près de l'endroit où le jeune Francis Grenier a été gravement blessé à l'oeil lors d'une manifestation des étudiants, le 7 mars dernier, le groupe a été accueilli par l'escouade antiémeute. Les projectiles ont commencé à fuser de toutes parts. Des morceaux d'asphalte et des balles de golf ont été tirés en direction des policiers, tandis que ceux-ci ont répliqué avec des grenades assourdissantes et irritantes.

À 18h20, 20 minutes après le début de la marche, le SPVM a décrété que l'attroupement était illégal et il a sommé les protestataires de se disperser. Selon le lieutenant Lafrenière, les policiers étaient incapables de faire la circulation sous une pluie de projectiles. Avec des voitures qui circulaient encore dans les deux sens dans Sherbrooke, le SPVM a jugé que la marche devenait dangereuse pour la sécurité de tous. «Ce qui nous fait vraiment peur, c'est qu'un automobiliste puisse perdre patience et qu'il fonce sur les manifestants», a-t-il dit.

Le groupe s'est scindé en deux, les uns marchant vers le nord-ouest, en direction du campus de l'Université McGill, les autres se dirigeant dans la rue Sainte-Catherine en direction ouest. S'en est suivi un jeu du chat et de la souris qui a donné du fil à retordre au SPVM. «L'antiémeute a dû sortir en petites cellules un peu partout pour s'adapter aux stratégies de la foule et éviter les débordements», a dit un officier au coeur des opérations.

Un autre groupe, venu de nulle part, a bloqué momentanément l'accès au pont de la Concorde. Ces stratégies étaient inédites pour le SPVM. La dispersion constante des manifestants rendait impraticables des arrestations de masse pendant une bonne partie de la soirée.

Compte tenu de l'ampleur de la manifestation, les dommages constatés sur le terrain sont plutôt modestes. Quelques vitrines ont été fracassées, trois commerçants ont subi des blessures mineures lors d'altercation avec des casseurs, et deux voitures de police ont été vandalisées. L'une d'elles a été carrément renversée dans la rue Sainte-Catherine dans un geste de colère spontané de la foule. Quelques secondes auparavant, une voiture de patrouille avait tenté une manoeuvre audacieuse. Constatant que les manifestants leur bloquaient la route et frappaient sur le capot de leur véhicule, les patrouilleurs ont reculé en trombe sur environ 100 mètres, avec les gyrophares allumés mais sans les sirènes, jusqu'à McGill College. C'est un petit miracle que personne n'ait été blessé par le repli en trombe de la voiture 45-1.

Le COBP refuse systématiquement de donner l'itinéraire de ses marches à la police, ce qui complique la tâche des agents chargés de réorienter la circulation. À plus d'une reprise, les manifestants se sont retrouvés en plein coeur de la circulation. Personne n'a cependant été blessé. Avec la collaboration de Marco Bélair-Cirino





**JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: 1<sup>ère</sup> page: Bande de voyous: le centre-ville saccagé: plus de 150 arrestations / Brutalité policière: Manifestation mouvementée à Montréal - Publié le: jeudi 15 mars 2012, 14H44 | Mise à jour: vendredi 16 mars 2012, 24H31**



VIDEO: Une centaine de personnes ont été arrêtées d'un coup par les policiers du SPVM en fin de manifestation contre la brutalité policière, le 15 mars. , jeudi 15 mars 2012 , Agence QMI

Les policiers, pour leurs parts, n'avaient rien de sympathique et ont dû contrer la violence et les attaques par la force. Protéger les honnêtes citoyens et tenter de minimiser les dommages à la propriété, tout ça sans froisser personne, même les agressifs manifestants.

Personne n'est gagnant ce matin. Ni les manifestants, ni les étudiants, ni les policiers. Cent arrestations, pas trop de dommages, et une ville qui, dans quelques heures, pourra effacer les cicatrices laisser par cette manifestation. Les policiers avaient un rôle difficile et dans un cas comme dans l'autre, ne pouvaient avoir bonne mine. Malgré tout, je pense qu'ils ont fait un bon travail dans les circonstances.

La 16<sup>e</sup> édition de la manifestation contre la brutalité policière a une fois de plus été marquée par le vandalisme et le saccage dans les rues de Montréal.

Selon un bilan provisoire dressé au cours de la nuit, les policiers rapportent plus de 200 arrestations, ainsi qu'une dizaine de policiers blessés légèrement. De plus, plusieurs voitures de police ainsi que des voitures de citoyens ont été ciblées par des casseurs.

Le SPVM doit tenir une conférence de presse à 10h30, vendredi, pour livrer son bilan officiel.

Des malfaiteurs ont même renversé une auto-patrouille à l'angle des rues McGill et Sainte-Catherine, un peu avant 19h30. Plusieurs militants ont perdu le rythme de la manifestation pour admirer et poser devant la carcasse du véhicule, renversé sur le toit.

« Allez! Ce n'est pas terminé! Ce n'est que du spectacle! Continuez à manifester! Il ne faut pas abandonner pour du spectacle », s'époumonait un militant.

Un peu plus tôt, vers 17h50, des centaines de manifestants se sont entassées au parc Émilie-Gamelin, avant de prendre part à la marche. Dès le début, des feux d'artifices ont été projetés dans le ciel et des pétards explosaient un peu partout.

À l'angle Sherbrooke et Aylmer, les policiers ont rapidement tenté de disperser les gens. Ils venaient de déclarer la manifestation illégale après que des militants aient lancé des projectiles en leur direction. Certains ont même lancé des morceaux d'asphalte et de glace. Les policiers

**Comme prévu !, par Robert Poeti, Le policier du Journal**

Les planètes étaient alignées et la manifestation contre la brutalité policière a été fidèle à elle-même. Décrier la brutalité en utilisant la violence, le désordre social et en commettant des actes criminels, voilà selon ses organisateurs la vraie méthode. Les étudiants dans un mal criant de visibilité ont fait un mauvais choix. Ils ont été incapables de résister à cette sortie de trop. Les bons étudiants se sont joints à des crapules.

## MANIFESTATION HOULEUSE Plus de 150 arrestations

2 policiers blessés	2 véhicules de police lourdement endommagés	2 citoyens blessés	Entre 3000 et 5000 participants
---------------------	---	--------------------	---------------------------------

Valérie Gonthier

**Vitrines saccagées, voiture de police renversée, magasin pillé: des centaines de manifestants ont pris d'assaut le centre-ville de Montréal hier. Encore une fois cette année, le rassemblement a donné lieu à de la casse et à plus de 200 arrestations.**

ont répliqué en faisant exploser des grenades assourdissantes. « C'est complètement débile. Ils foncent (les policiers) sur tout le monde comme des sauvages. C'est quoi leur problème? », s'indigne une manifestante, en larmes.

**Dispersés**

À ce moment, la foule de manifestants s'est séparée. Une centaine d'entre eux s'est dirigée vers la rue Sainte-Catherine. Ils marchaient à travers les automobilistes visiblement pris par surprise par cet attroupement imprévu. Plusieurs klaxonnaient, certains pour montrer leur approbation au mouvement, d'autres pour manifester leur impatience.

Des manifestants ont démontré leur mécontentement face à la tournure des événements. « Ils (les policiers) sont vraiment de mauvaise foi. Ça vient à peine de commercer qu'ils veulent mettre un terme », lance un manifestant.

**Pillages**

Une fois sur Sainte-Catherine, les manifestants et les policiers ont joué au chat et à la souris. Durant près d'une heure, ils se promenaient sur des centaines de mètres entre les rues Drummond et de la Montagne.

À ce moment, plusieurs méfaits ont été commis par les manifestants, visiblement fâchés d'être pris en souricière. Des poubelles étaient lancées

dans le milieu de la rue, des vitrines de magasins ont été saccagées.

Le commerce Future Shop s'est même fait voler par une dizaine de manifestants. Des pillers ont pris la fuite notamment avec des consoles Play Station.

La manifestation s'est terminée en face de la Bibliothèque nationale, après que les policiers aient procédé à une centaine d'arrestations.

► Pendant ce temps, à L'Assomption, une vingtaine d'étudiants du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption ont offert un bouquet de fleurs symboliques aux policiers.

**PHOTOS DE LA MANIFESTATION**



PHOTO AGENCE QMI



PHOTO AGENCE QMI

**À LA UNE MANIFESTATION**



**BLESSURES, VANDALISME ET ARRESTATIONS**

**17 heures :** des centaines de manifestants, dont plusieurs masqués et certains avec des lunettes de protection, sont rassemblés à la place Émilie-Gamelin.

**17 h 34 :** la marche débute sur la rue Berri, en direction Nord. Des pièces pyrotechniques sont lancées à l'angle du boulevard De Maisonneuve.

**18 h 15 :** des manifestants ramassent des morceaux de pavé sur la chaussée, rue Ontario.

**18 h 20 :** la police se met en mode dispersion. Elle donne un second avis aux manifestants.

**18 h 28 :** un véhicule de police est endommagé à l'angle des rues McGill et Sainte-Catherine. Les vitres d'autres véhicules sont aussi brisées.

**18 h 29 :** une autre voiture de police est vandalisée au coin des rues Drummond et Sherbrooke.

**19 h 09 :** un véhicule de police est vandalisé au coin de l'avenue du Parc et de la rue Milton.

**19 h 24 :** plusieurs personnes ramassent des pierres à l'angle De Maisonneuve et Stanley.

**19 h 30 :** une voiture de police vandalisée est renversée par les manifestants à l'angle des rues McGill et Sainte-Catherine.

**19 h 34 :** les vitres du commerce Future Shop, situé angle Sainte-Catherine et Aylmer, sont vandalisées et le commerce pillé.

**20 heures :** des affrontements entre les manifestants et la police ont lieu à l'angle des rues Saint-Hubert et Sainte-Catherine.

**20 h 10 :** près de 300 manifestants sont de retour à la place Émilie-Gamelin.

**20 h 35 :** la police confirme une centaine d'arrestations près de la Bibliothèque nationale.

**20 h 41 :** le SPVM confirme avoir utilisé des irritants chimiques à Square Berri.

**20 h 50 :** un policier aurait été blessé aux jambes à la suite d'une poursuite sur la rue Berri. Une arrestation est survenue.

**22 h :** la police déclare la manifestation terminée près de l'angle des rues Sainte-Catherine et Berri.



PHOTOS AGENCE QMI, MAXIME DELAND ET JORIL LEHAVY  
**1.** Des policiers ont lancé de la poudre blanche sur les manifestants qui refusent de quitter les lieux. **2.** Plus de 150 manifestants ont été arrêtés. **3.** Certains ont fait des graffitis à plusieurs endroits. **4.** Des centaines de personnes se sont retrouvées dans les rues de Montréal pour manifester contre la brutalité policière.



PHOTO AGENCE QMI



PHOTO AGENCE QMI



PHOTO BEN PELOSSE



PHOTO AGENCE QMI



PHOTO BEN PELOSSE



PHOTO AGENCE QMI



PHOTO AGENCE QMI



PHOTO BEN PELOSSE



PHOTO AGENCE QMI



PHOTO BEN PELOSSE



PHOTO BEN PELOSSE



PHOTO BEN PELOSSE



PHOTO BEN PELOSSE



PHOTO BEN PELOSSE



PHOTO BEN PELOSSE



PHOTO BEN PELOSSE



PHOTO AGENCE QMI



PHOTO BEN PELOSSE



PHOTO BEN PELOSSE

PHOTO AGENCE QMI



**TVANOUVELLES.CA: Marche contre la brutalité policière: 200 arrestations, des policiers blessés - Première publication jeudi 15 mars 2012 à 16h28 - Mise à jour : vendredi 16 mars 2012 à 04h34**



Crédit photo : Agence QMI

Même avant le départ du groupe, deux arrestations préventives étaient rapportées, dont un homme qui avait en sa possession des pièces pyrotechniques.

Les manifestants ont emprunté les rues Berri, Ontario, Jeanne-Mance avant d'arriver sur Sherbrooke Ouest.



Photo: Agence QMI

TVA Nouvelles et Agence QMI

Voitures de police saccagées, vitrines fracassées, une dizaine de policiers blessés et environ 200 arrestations : le centre-ville de Montréal s'est embrasé, jeudi soir, lors de la 16e manifestation du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP).

Le Groupe d'intervention (GI) a été déployé aux quatre coins du centre-ville pour disperser les manifestants cagoulés qui s'adonnaient à des actes de vandalisme. Dès 18 h 20, la manifestation a été déclarée illégale par les SPVM.

Les policiers ont eu recours à des irritants chimiques, dont une dizaine de grenades assourdissantes.

Au moins une arrestation de masse «d'un noyau dur» a été effectuée par les policiers sur la rue Berri près de la Bibliothèque nationale, selon la police. Une trentaine d'autres arrestations ont eu lieu durant la manifestation.

La marche a rapidement dégénéré en affrontements avec les policiers peu après le départ d'un millier de manifestants de la place Émilie-Gamelin après 17 h, alors que des projectiles ont été lancés sur les policiers par des membres du Black Bloc.

Vers 18 h 30, devant le siège social de Loto-Québec, rue Sherbrooke, les policiers ont dû composer avec une foule hostile qui s'est dispersée dans le chaos.

À cet endroit, des balles de peintures et de grosses roches ont été lancées contre le GTI qui n'a pas tardé à répliquer avec son arsenal antiémeute.

La vitrine d'une boutique située rue Sainte-Catherine a été fracassée et un commerce de fournitures électroniques aurait été pillé.

**Véhicule renversé**

Un véhicule du SPVM a été renversé sur la rue Sainte-Catherine, près de l'avenue McGill College. Au moins trois auto-patrouilles ont été vandalisées par les manifestants en plus d'un véhicule d'Urgences-santé.

Au moins deux citoyens racontent avoir été blessés par des grenades assourdissantes et des citoyens qui ont tenté de s'interposer sur le chemin des trouble-fêtes ont été agressés.



Photo: Agence QMI



Photo: Agence QMI

Un policier a été transporté en ambulance après avoir été blessé aux jambes à la suite d'une poursuite sur la rue Berri. Un autre policier a été transporté à l'Hôpital Saint-Luc pour une fracture du doigt.

En fin de soirée, la tension était à son plus haut niveau lorsque 200 manifestants sont revenus vers le point de départ de la marche.

Des policiers des postes de quartier ont été encerclés et des slogans haineux ont été lancés.

Les personnes arrêtées seront détenues jusqu'à ce qu'elles soient identifiées. Elles se feront remettre un constat d'infraction et pourraient faire face à des accusations criminelles.

Vers 22 h 20, la police a pu dresser un bilan partiel de la soirée.

«C'est la seule manifestation de l'année où c'est si compliqué pour les policiers. Malheureusement, les manifestations au cours desquelles les policiers ne connaissent pas le trajet se terminent toujours mal», a affirmé Ian Lafrenière, du module des relations médias du SPVM.



Photo: Agence QMI

#### La manifestation minute par minute

**22h07** Le calme est revenu dans le centre-ville de Montréal

**21h51** Les policiers procèdent à l'arrestation d'un homme sur la rue Sainte-Catherine près de la rue Saint-Timothé et arrête une personnes sur la rue Wolfe.

**21h36** Des camions de pompiers arrivent au coin des rues Sainte-Catherine et Labelle.

**21h23** Les policiers procèdent à deux autres arrestations au coin des rues Saint-Christophe et de Maisonneuve et sur la rue Saint-André.

**20h55** Les policiers dispersent une cinquantaine de manifestants au coin des rues Ontario et Saint-Denis.

**20h48** Le compte Twitter du SPVM indique qu'un groupe de manifestants a été arrêté au coin de la rue Berri et du boulevard de Maisonneuve. Un policier est blessé aux jambes à la suite d'une poursuite à pied avec un manifestant; il est transporté à l'hôpital.

**20h40** Les policiers encerclent un groupe de manifestants à l'intersection des rues Berri et du boulevard de Maisonneuve. La police confirme une centaine d'arrestations près de la Bibliothèque nationale.

**20h29** Près de 200 personnes se trouvent actuellement au coin des rues Berri et Maisonneuve. Les policiers bloquent les artères adjacentes.

**20h24** «Nous avons dû utiliser des irritants chimiques au Square Berri», indique le compte Twitter du SPVM.

**20h10** Près de 300 manifestants se trouvent à la place Émilie-Gamelin. Les policiers tiennent un petit groupe à l'écart. Des roches sont lancées sur les policiers.

**19h59** Des affrontements entre les manifestants et la police ont lieu au coin des rues Saint-Hubert et Sainte-Catherine. Les policiers tentent d'encercler les manifestants et procèdent à une autre arrestation.

**19h51** Les vitres du commerce Future Shop, situé sur la rue Sainte-Catherine au coin de la rue Aylmer, ont été vandalisées. Des manifestants ont pillé des consoles Play Station, sous les yeux de clients qui étaient à l'intérieur du magasin.

La foule est hostile au parc Émilie-Gamelin et des manifestants armés de bâtons marchent en direction ouest sur le boulevard René-Lévesque. La station de métro Berri est fermée.

**19h45** Une voiture de police a été renversée et incendiée en face du centre Eaton. Des roches sont lancées au coin des rues City Coucillors et Sainte-Catherine.

**19h34** Un important groupe de manifestants se trouve au coin des rues McGill College et Sainte-Catherine.

**19h31** Près de 300 manifestants se trouvent sur la rue Saint-Denis près de la rue Ontario.

**19h08** Plusieurs manifestants se trouvent sur la rue Sherbrooke, marchent en direction est. Le SPVM confirme 10 arrestations. Un véhicule de police aurait été vandalisé au coin de l'avenue du Parc et de la rue Milton.

**18h57** Trois personnes auraient été interpellées par les policiers. Des bombes assourdissantes ont été utilisées.



Photo: Agence QMI

**18h51** Les policiers tentent de disperser les manifestants. Plusieurs centaines de manifestants se trouvent sur la rue Drummond en direction de la rue Sherbrooke; une voiture de police est vandalisée.

**18h38** Au coin des rues Université et Sainte-Catherine, des gens armés de bar de fer brisent les vitres de véhicules. Une personne est poussée par des membres du Black Blocs après avoir tenté d'arrêter un geste des actes de vandalisme. Deux personnes auraient été blessées par des citoyens.

**18h33** La marche est arrivée près des rues Union et Sainte-Catherine. Des manifestants vandalisent une auto-patrouille.

**18h24** Des manifestants mettent des masques noirs devant le siège de Loto-Québec et essaient de pénétrer le bureaux. Un deuxième avis de dispersion est donné. La marche se divise en deux; un groupe se dirige vers la rue Aylmer en direction sud, l'autre en direction nord. Les premiers affrontements avec les policiers ont lieu.

**18h20** La police lance un avis aux manifestants: la manifestation est maintenant considérée illégale. Les policiers anti-émeute se préparent à proximité des rues McGill College et Sherbrooke.



Photo: Agence QMI

**18h15** La manifestation avance sur Jeanne-Mance en direction nord.

**18h10** Un groupe de personnes vêtues de noir ramasse tout ce qui traîne sur leur passage, dont des morceaux de pavé. Des canettes sont lancées vers les policiers.

**18h05** Des étudiants bloquent le pont de la Concorde et l'entrée de l'île Notre-Dame. Au centre-ville, les manifestants sont près du boulevard Saint-Laurent et de la rue Ontario.

**18h00** La marche est sur la rue Ontario ouest et des roches sont lancées vers les policiers.



Photo: TVA Nouvelles

**17h56** Au moins sept pièces pyrotechniques sont lancées au coin des rues Berri et Maisonneuve.

**17h54** Les manifestants commencent à marcher en direction nord sur la rue Berri en direction du boulevard Maisonneuve. Plusieurs policiers attendent les manifestants près du pont Jacques-Cartier.

**17h44** La police confirme trois autres arrestations, portant le nombre d'arrestations à six.

**17h35** La police procède à la fermeture de la rue Berri entre René-Lévesque et Maisonneuve. L'hélicoptère de la Sûreté du Québec survole les lieux.

**17h33** Les discours commencent au parc Émilie-Gamelin. Des manifestants sont en train de s'habiller en noir sous des parapluies verts et jaunes.



Photo: TVA Nouvelles

**17h29** Une autre personne est interpellée par les policiers au coin des rues Saint-André et Sainte-Catherine.

**17h24** Des policiers fouillent les sacs à dos des gens sur la rue.

**17h19** À la suite des premières arrestations, la police annonce la «fin officielle» de manifestation.

**17h18** Entre 800 et 1000 personnes sont rassemblées. Plusieurs manifestants sont armés de bâtons avec des clous et d'autres, avec des pièces pyrotechniques.

**17h15** La police donne un avertissement officiel et annonce qu'elle mettra fin à la manifestation dès la première infraction criminelle.



Photo: Agence QMI



Photo: TVA Nouvelles

**17h14** La police procède à une deuxième arrestation.

**17h09** Les policiers signalent une bagarre au coin des rues Sainte-Catherine et Berri.

**17h06** Plusieurs manifestants sont masqués, certains avec des lunettes de protection. Il y aurait également plusieurs visages connus dans la foule.

**17h03** La police procède à une première arrestation à la hauteur du 865, rue Sainte-Catherine. La police fouille le sac à dos d'un manifestant.

**17h00** La cavalerie du SPVM est sur place. De nombreux policiers, dont certains à vélo et d'autres avec des chiens-policiers, observent la scène.



Photo: TVA Nouvelles



Photo: TVA Nouvelles

### Violence lors de marches précédentes

Lors des 15 dernières éditions de la marche contre la brutalité policière, 13 se sont soldées par des affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre. En 2011, plus de 250 personnes avaient été arrêtées. Des commerçants près du lieu de rassemblement de la manifestation ont pris des précautions pour assurer la sécurité de leurs employés et clients.

Des manifestations contre la brutalité policière sont aussi prévues à Toronto, à Vancouver, en France, aux États-Unis, au Mexique, en Espagne, en Angleterre et en Suisse. Il s'agit de la 16e manifestation organisée par le Collectif opposé à la brutalité policière.

**JOURNALMÉTRO.COM: 1<sup>ère</sup> page: Au moins 125 arrestations au centre-ville / Manifestation contre la brutalité policière: soirée agitée au centre-ville - Publié: jeudi 15 mars 2012 23:07 - Mis à jour: jeudi 15 mars 2012 23:11**



CHARLES-ÉRIC BLAIS-POULIN

Des affrontements entre des manifestants contre la brutalité policière et les forces de l'ordre ont mené à au moins 125 arrestations, jeudi soir.

Il aura fallu moins de 30 minutes après le début de la marche pour que la tension monte, rue Sherbrooke, entre des agitateurs et la police. Des projectiles ont été lancés vers les agents du SPVM, qui ont réagi par différentes stratégies de

dispersion. Des bombes assourdissantes ont résonné à plusieurs reprises dans le ciel de la métropole.

Tôt jeudi soir, les quelque 4 000 manifestants se sont fragmentés au centre-ville. Des centaines de policiers ont manœuvré pour contrôler les attroupements. Des charges repoussaient sans discrimination les agitateurs, les simples passants et les manifestants pacifiques. «Des policiers se sont mis à me frapper et m'ont poussé sur un vélo, soutient Samuel Herbeuval, un étudiant de 18 ans qui arbore une coupure à l'oeil. Ils m'ont ensuite aspergé de gaz lacrymogène.»

À quelques pas de là, rue Sainte-Catherine, des manifestants ont vandalisé des commerces et une voiture de police. Tour à tour, certains sont

montés sur le véhicule renversé, sous des cris d'approbation.

Après une légère accalmie, un attroupement s'est recréé au point de départ, à savoir le parc Émilie-Gamelin. Un vaste périmètre de sécurité a été érigé et des policiers ont encerclé les derniers manifestants pour procéder à des arrestations. Au moins un policier aurait été blessé au visage par un lancer de pierre, selon un agent en poste.

Ce rassemblement annuel était particulièrement tendu, dans un contexte de grève étudiante. La blessure à l'oeil infligée à Francis Grenier, possiblement par une bombe assourdissante, a attisé la colère du Collectif opposé à la brutalité policière, instigateur de la manifestation, et des étudiants.

### Photos:

La manifestation annuelle du Collectif opposé à la brutalité policière a dégénéré en fin de soirée, jeudi, menant à des actes de vandalisme et à plus d'une centaine d'arrestations.



Début de la manifestation au parc Émilie-Gamelin



Début de la manifestation au parc Émilie-Gamelin



**24HMONTREAL.CANOE.CA: 1<sup>ère</sup> page: Désordre et vandalisme / Marche contre la brutalité policière: Une centaine d'arrestations – jeudi 15 mars 2012 14h55 - Mise à jour jeudi 15 mars 2012 23h05**



Les policiers ont eu recours à des irritants chimiques, dont une dizaine de grenades assourdissantes.

Au moins une arrestation de masse «d'un noyau dur» a été effectuée par les policiers sur la rue Berri près de la Bibliothèque nationale, selon la police. Une trentaine d'autres arrestations ont eu lieu durant la manifestation.

La marche a rapidement dégénéré en affrontements avec les policiers peu après le départ d'un millier de manifestants de la place Émilie-Gamelin après 17 h, alors que des projectiles ont été lancés sur les policiers par des membres du Black Bloc.

Même avant le départ du groupe, deux arrestations préventives étaient rapportées, dont un homme qui avait en sa possession des pièces pyrotechniques.

Les manifestants ont emprunté les rues Berri, Ontario, Jeanne-Mance avant d'arriver sur Sherbrooke Ouest.

Vers 18 h 30, devant le siège social de Loto-Québec, rue Sherbrooke, les policiers ont dû composer avec une foule hostile qui s'est dispersée dans le chaos.

À cet endroit, des balles de peintures et de grosses roches ont été lancées contre le GTI qui n'a pas tardé à répliquer avec son arsenal antiémeute.

La vitrine d'une boutique située rue Sainte-Catherine a été fracassée et un commerce de fournitures électroniques aurait été pillé.

#### **Véhicule renversé**

Un véhicule du SPVM a été renversé sur la rue Sainte-Catherine, près de l'avenue McGill College. Au moins trois auto-patrouilles ont été vandalisées par les manifestants en plus d'un véhicule d'Urgences-santé.

Au moins deux citoyens racontent avoir été blessés par des grenades assourdissantes et des citoyens qui ont tenté de s'interposer sur le chemin des trouble-fêtes ont été agressés.

Un policier a été transporté en ambulance après avoir été blessé aux jambes à la suite d'une poursuite sur la rue Berri. Un autre policier a été transporté à l'Hôpital Saint-Luc pour une fracture du doigt.

En fin de soirée, la tension était à son plus haut niveau lorsque 200 manifestants sont revenus vers le point de départ de la marche.

Des policiers des postes de quartier ont été encerclés et des slogans haineux ont été lancés.

Les personnes arrêtées seront détenues jusqu'à ce qu'elles soient identifiées. Elles se feront remettre un constat d'infraction et pourraient faire face à des accusations criminelles.

Vers 22 h 20, la police a pu dresser un bilan partiel de la soirée.

«C'est la seule manifestation de l'année où c'est si compliqué pour les policiers. Malheureusement, les manifestations au cours desquelles les policiers ne connaissent pas le trajet se terminent toujours mal», a affirmé Ian Lafrenière, du module des relations médias du SPVM.



© Joël Lemay / Agence QMI

Une voiture de police a été renversée.

Sami Bouabdellah

**MONTREAL** - Voitures de police saccagées, vitrines fracassées et plus d'une centaine d'arrestations : le centre-ville de Montréal s'est embrasé, jeudi soir, lors de la 16<sup>e</sup> manifestation du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP).

Le Groupe d'intervention (GI) a été déployé aux quatre coins du centre-ville pour disperser les manifestants cagoulés qui s'adonnaient à des actes de vandalisme. Dès 18 h 20, la manifestation a été déclarée illégale par le SPVM.

**PHOTOS / VIDEO**

Environ 1000 manifestants se sont rassemblés au parc Parc Émilie-Gamelin pour manifester contre la brutalité policière. , 15 mars 2012 , Agence QMI





Elizabeth Laplante / Agence QMI

**Voici le fil des événements:**

22 h 07 : le calme est revenu dans le centre-ville de Montréal.

21 h 55 : une nouvelle arrestation vient d'être effectuée au coin de la rue Berri et du boulevard de Maisonneuve.

21 h 50 : une nouvelle arrestation est survenue sur la rue Wolfe.

21 h 44 : les policiers procèdent à l'arrestation d'un homme sur la rue Sainte-Catherine près de Saint-Timothée.

21 h 36 : des camions de pompiers arrivent au coin des rues Sainte-Catherine et Labelle.

21 h 35 : un policier a été transporté à l'Hôpital Saint-Luc pour une fracture au doigt.

21 h 34 : après vérification, il n'y avait pas de fumée au coin des rues Saint-Denis et Labelle.

21 h 31 : de la fumée aurait été aperçue au coin des rues Saint-Denis et Labelle. Les pompiers sont en direction.

21 h 28 : nouvelle arrestation effectuée devant le 1670, rue Saint-André.

21 h 24 : les policiers ont procédé à l'embarquement des personnes arrêtées.

21 h 19 : une autre arrestation est survenue au coin des rues Saint-Christophe et de Maisonneuve.

21 h 18 : le policier blessé aux jambes vient de quitter en ambulance en direction d'un centre hospitalier.

20 h 56 : un policier aurait été blessé aux jambes à la suite d'une poursuite sur la rue Berri. Une arrestation est survenue.

20 h 55 : les policiers dispersent une cinquantaine de manifestants au coin des rues Ontario et Saint-Denis.

20 h 41 : le SPVM confirme que les policiers ont utilisé des irritants chimiques au Square Berri.

20 h 40 : les policiers tentent de disperser la foule au coin de la rue Berri et du boulevard de Maisonneuve.

20 h 37 : Yves Poirier de TVA Nouvelles s'est fait confirmer par le gérant du Future Shop qu'il y a eu pillage de consoles PlayStation par une dizaine de manifestants, sous les yeux des clients, à l'intérieur du commerce.

20 h 35 : la police confirme une centaine d'arrestations effectuées près de la Bibliothèque nationale.

20 h 29 : près de 200 personnes se trouvent actuellement au coin des rues Berri et Maisonneuve.	19 h 18 : un véhicule aurait été endommagé avec de la brique sur la rue St-Urbain.	18 h 10 : des personnes vêtues de noir sont très actives au sein de la manifestation et ramassent tout ce qui traîne sur leur passage.
20 h 23 : tout semble normal au commerce Future Shop situé sur la rue Sainte-Catherine ouest.	19 h 16 : le SPVM confirme 10 arrestations jusqu'à présent.	18 h 09 : une canette de bière est lancée en direction des policiers.
20 h 21 : une arrestation aurait eu lieu au coin des rues Berri et Sainte-Catherine.	19 h 15 : environ 150 manifestants circulent sur l'avenue des Pins vers l'est.	18 h 08 : les manifestants sont en direction ouest sur la rue Ontario.
20 h 16 : les policiers se font encore lancer des roches sur la rue Sainte-Catherine.	19 h 14: les manifestants chargent vers des policiers à vélo.	18 h 04: selon les policiers, des étudiants bloquent le pont de la Concorde.
20 h 10 : près de 300 manifestants se trouvent actuellement à la place Émilie-Gamelin. Un nouvel affrontement est à prévoir avec les policiers.	19 h 09 : un véhicule de police aurait été vandalisé au coin de l'avenue du Parc et de la rue Milton.	18 h 00 : des morceaux de glace sont lancés aux policiers.
20 h 08 : un groupe d'individus aurait pillé le commerce Future Shop vandalisé sur la rue Sainte-Catherine ouest.	19 h 08 : plusieurs manifestants se trouvent sur la rue Sherbrooke, en direction est.	17 h 59 : la police confirme qu'au moins 7 pièces pyrotechniques ont été lancées jusqu'à maintenant.
20 h 06 : un policier a reçu une roche au visage au coin des rues Saint-Hubert et Sainte-Catherine.	18 h 57 : Trois personnes auraient été interpellées par les policiers.	17 h 56 : des pièces pyrotechniques sont lancées au coin des rues Berri et Maisonneuve.
19 h 59 : des affrontements entre les manifestants et la police auraient lieu au coin des rues Saint-Hubert et Sainte-Catherine.	18 h 52 : une voiture de police est vandalisée au coin des rues Drummond et Sherbrooke.	17 h 54 : la marche a débuté sur la rue Berri Nord en direction de Maisonneuve.
19 h 58 : plusieurs manifestants armés de bâtons seraient en direction ouest sur le boulevard René-Lévesque.	18 h 50 : plusieurs centaines de manifestants se trouvent sur la rue Drummond en direction de la rue Sherbrooke.	17 h 52 : le service vient tout juste de reprendre sur la ligne orange.
19 h 54 : une cinquantaine de manifestants circulent sur la rue Viger est.	18 h 41 : un véhicule de police a subi des dommages sur la rue Sainte-Catherine.	17 h 50 : les policiers annoncent que la ligne orange du métro est arrêtée pour des raisons inconnues.
19 h 51 : les vitres du commerce Futur Shop, situé sur la rue Sainte-Catherine au coin de la rue Aylmer, seraient vandalisées.	18 h 38 : au coin des rues Université et Sainte-Catherine, des gens armés de barres de fer brisent les vitres de véhicules.	17 h 44 : la police confirme trois autres arrestations
19 h 48 : le véhicule de police renversé devant le 705, rue Sainte-Catherine ouest, a été incendié par les manifestants.	18 h 38 : au coin des rues Université et Sainte-Catherine, des gens armés de bar de fer brisent les vitres de véhicules.	17 h 35 : la police procède à la fermeture de la rue Berri entre René-Lévesque et Maisonneuve
19 h 45 : des roches sont lancées aux policiers au coin des rues City Councillors et Sainte-Catherine.	18 h 38 : une vitre arrière de véhicule serait brisée sur la rue Sainte-Catherine.	17 h 33 : les discours débutent dans le parc Émilie-Gamelin.
19 h 43: un véhicule de police a été renversé devant le 705, rue Sainte-Catherine ouest.	18 h 36 : un véhicule de police serait endommagé au coin des rues McGill et Sainte-Catherine.	17 h 29 : Une autre personne est interpellée par les policiers au coin des rues Saint-André et Sainte-Catherine
19 h 34 : un important groupe de manifestants se trouve au coin des rues McGill College et Sainte-Catherine.	18 h 32 : selon les policiers, plusieurs centaines de manifestants circulent sur la rue Sainte-Catherine, en direction ouest.	17 h 27: la police estime que plus de 1000 manifestants sont présents dans le Parc Émilie-Gamelin. Il n'y a, pour l'instant, aucune entrave à la circulation.
19 h 31: près de 300 manifestants se trouvent maintenant sur la rue Saint-Denis près de la rue Ontario.	18 h 31 : les manifestants se trouvent maintenant au coin des rues Union et Sainte-Catherine.	17 h 15 : la police donne un avertissement officiel et annonce qu'elle mettra fin à la manifestation dès la première infraction criminelle
19 h 30 : un groupe de plus de 150 personnes se trouve au coin des rues Saint-Denis et Sherbrooke.	18 h 29 : les policiers reçoivent des roches en provenance de la foule.	17 h 13 : Le SPVM confirme deux arrestations. Entre 800 et 1000 manifestants seraient rassemblés dans le Parc Émilie-Gamelin et plusieurs sont masqués.
19 h 29 : les manifestants se trouvent maintenant sur la rue Saint-Denis et sont en direction sud.	18 h 28 : la manifestation est maintenant divisée en deux groupes sur la rue Aylmer. L'un se dirige vers le nord et l'autre vers le sud.	17 h 10 : Une arrestation survient au coin des rues Maisonneuve et Saint-Denis
19 h 24 : plusieurs personnes ramassent des roches au coin des rues Maisonneuve et Stanley.	18 h 25 : les manifestants sont en direction sud sur la rue Aylmer.	17 h 09 : Les policiers signalent une bagarre au coin des rues Sainte-Catherine et Berri
19 h 22: une arrestation serait à prévoir sur le boulevard Saint-Laurent.	18 h 24 : la police a donné un deuxième avis de dispersion aux manifestants.	17 h 05 : La police estime que près de 500 manifestants, dont plusieurs masqués et certains avec des lunettes de protection, sont sur les lieux. Il y aurait également plusieurs visages connus.
19 h 19 : plusieurs dommages au coin des rues Prince-Arthur et Saint-Laurent.	18 h 22 : les policiers tentent de disperser la foule.	17 h 03 : La police procède à une arrestation à la hauteur du 865, rue Sainte-Catherine
	18 h 20 : la police se met en mode dispersion.	17 h 00 : La cavalerie du SPVM est sur place. De nombreux policiers, dont certains à vélo et d'autres avec des chiens-policiers, observent la scène.
	18 h 19 : la police déclare que l'attroupement est désormais un acte illégal et demande aux citoyens de quitter les lieux.	
	18 h 15 : selon l'hélicoptère de TVA, des manifestants ramassent des morceaux de pavé sur la chaussée.	
	18 h 15 : les manifestants marchent en direction nord sur la rue Ontario.	

**[TVANouvelles.ca](http://TVANouvelles.ca): Marche contre la brutalité policière: La manifestation en images - Première publication jeudi 15 mars 2012 à 18h06 - Mise à jour : jeudi 15 mars 2012 à 21h38**



Crédit photo : Agence QMI

Les manifestants ont vandalisé et renversé une auto-patrouille vers 19h. TVA Nouvelles

La [marche contre la brutalité policière](#) s'est mise en branle peu après 17h, jeudi, à la place Émilie-Gamelin (également surnommée le Square Berri), à Montréal.

Après avoir pris d'assaut le centre-ville en début de soirée, les manifestants se sont dispersés vers 19h15; certains ont pris le chemin de la rue Ontario, près de la rue St-Denis, tandis que d'autres ont continué d'occuper les rues plus à l'ouest.

À ce moment-là, la manifestation avait déjà été déclarée illégale par les autorités. Des vitrines de commerces ont été fracassées et au moins une voiture du SPVM a été vandalisée et renversée. Des participants pacifistes ont tenté de retenir des vandales de commettre du grabuge, mais leurs initiatives se sont avérées infructueuses.

Vers 21h40, le SPVM faisait état de 150 arrestations entre le centre-ville et la Bibliothèque nationale, où les policiers avaient encerclé un des derniers groupes de manifestants.

À peine une heure plus tôt, le SPVM a mené à une opération pour disperser des manifestants revenus à la place Émilie-Gamelin. Les agents ont fait l'usage d'irritants chimiques afin de chasser les individus du secteur.

Crédit photo: Agence QMI (sauf indications contraires)





Crédit photo: TVA Nouvelles

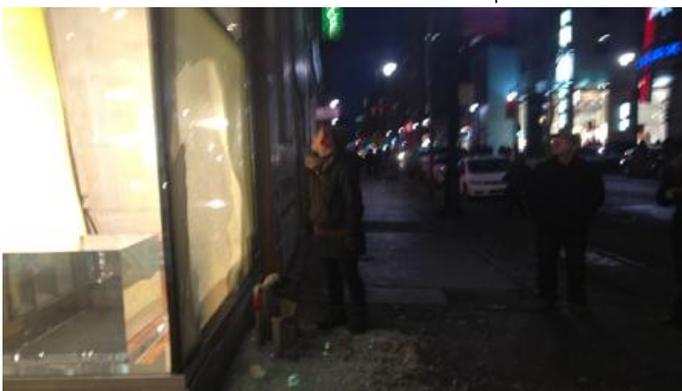


Crédit photo: TVA Nouvelles



Crédit photo: TVA Nouvelles

Crédit photo: TVA Nouvelles







Crédit photo:TVA Nouvelles



**RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC: Bas-Saint-Laurent : contre la brutalité policière sur fond de grève étudiante – Mise à jour le jeudi 15 mars 2012 à 14 h 55 HAE**



Manifestants rimouskois contre la brutalité policière  
 Une centaine d'étudiants du Cégep de Rimouski et de l'Université du Québec à Rimouski ont souligné à leur façon la 16e journée contre la brutalité policière. Ils ont participé à une manifestation silencieuse d'une

**Les commentaires (4)**

Envoyé par [Jeff Lafleur](#) de Bas du Fleuve, 16 mars 2012 à 14 h 36 HAE

Le maire de Rimouski a encore la cote de la population. C'est certain quand on veut se

débarrasser de son chien, on dit qu'il a la rage, je peux dire que M. Le Maire est en plein contrôle de la situation, et s; il ne prend pas position pour les étudiants, ceci ne veut pas dire par contre qu'il ne sympathise pas avec eux. Il n'est surtout

heure devant l'hôtel de ville pour rappeler le caractère pacifique de leur mouvement de grève.

Même si le prétexte de ce regroupement est de dénoncer les abus policiers, les étudiants rimouskois affirment entretenir de très bonnes relations avec la Sûreté du Québec. Ils réservent plutôt leurs critiques au gouvernement Charest et au maire de Rimouski, Éric Forest, avec en toile de fond le bras de fer concernant la hausse des droits de scolarité.

« Nous voulons envoyer un message à notre maire, qui n'a pas voulu prendre position et qui continue d'approuver cette hausse en disant que, du point de vue de la Ville, c'est un choix équitable », a expliqué la vice-présidente aux relations externes de l'Association générale des étudiants de l'UQAR (AGECAR), Samie Saint-Arnaud.

Mme Saint-Arnaud a expliqué que la présence des étudiants devant l'hôtel de ville a figure de symbole pour appeler Éric Forest à changer de position et à revenir discuter avec les grévistes.

La Journée internationale contre la brutalité policière est soulignée dans de nombreuses villes dans le monde entier. Selon la Convergence contre la répression politique et policière, les bavures policières ont fait quatre morts à Montréal depuis juin 2011 et plus de 65 depuis 1987.

Un texte de Richard Lavoie

pas obligé de faire comme le député Pelletier qui se colle aux étudiants par opportunisme politique, comme le faisait d'ailleurs l'ancien député Guimond qui épousait toutes les causes.

Rimouski est une ville très bien gérée et en pleine prospérité.  
Envoyé par [Rodrigue Guimont](#) de rimouski, 16 mars 2012 à 09 h 27 HAE  
L'indice de popularité du maire Forest a baissé à Rimouski depuis quelques temps, il ne semble plus être à l'écoute de ses citoyens, c'est comme si le fait d'être à la tête de la gouvernance des municipalités lui a fait oublier son premier devoir celui d'être au service de sa municipalité.

Éric Forest, (ancien candidat libéral en 2003) aurait pour le moins du se taire plutôt que de défendre le gouvernement qui ose exiger des étudiants des hausses de scolarité après neuf années de mauvaises gestions de fonds publics.  
M. Forest subit-il des pressions quelque part?  
Bravo les étudiants pour votre détermination à vouloir faire de notre société un meilleur monde, vos parents vous soutiennent...

Envoyé par [558221](#), 15 mars 2012 à 18 h 11 HAE  
Oui plusieurs, pourquoi?  
Envoyé par [Jeff Lafleur](#) de Bas du Fleuve, 15 mars 2012 à 16 h 35 HAE  
Y avait-il des étudiants en technique policière sur la ligne de piquetage?

### Opinions, éditoriaux, lettre

#### **LE DROIT: Chronique: Les cagoules, par Denis Gratton - Publié le vendredi 20 avril 2012 à 05h30**

Je suis allé voir une manifestation hier matin. Certains vont prendre un café entre collègues. D'autres iront manger leur petit-déjeuner. Moi, je suis allé voir une manif.  
Vers 10 h, donc, je me suis rendu au campus du boulevard Taché de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), là où des centaines d'étudiants et militants manifestaient contre la hausse des droits de scolarité au Québec. Mais il n'y avait pas un chat, sauf des gardes de sécurité postés à chaque porte et qui semblaient trouver le temps bien long. Ce que je ne savais pas encore, c'est que la manif d'hier matin s'était transportée vers le pavillon Lucien-Braut. Sauf que les manifestants n'ont pas atteint leur destination. Ils ont plutôt été cernés et encerclés en plein milieu de la promenade du Lac-des-Fées par la police de Gatineau et son escouade anti-émeute, assistées par des agents de la Sûreté du Québec. La grosse gomme, quoi.  
Et j'ai observé longuement les protestataires. Et la même question me revenait continuellement en tête: pourquoi beaucoup d'entre eux se cachent-ils le visage avec une cagoule? Ils ont tous l'air de Ronald «Lasagne» Cross, ce Warrior mohawk - aujourd'hui décédé - qui a été l'une des plus importantes figures médiatiques de la crise d'Oka, en 1990.

Mais je sais bien que ces jeunes adultes qui protestaient sur la promenade du Lac-des-Fées hier matin n'ont rien de criminel. Et je ne veux surtout pas comparer la grève étudiante qui perdure au Québec avec la crise d'Oka. Ce serait ridicule. Mais la question se pose tout de même. Pourquoi ces cagoules? Pourquoi se cachent-ils? N'ont-ils pas le courage de leurs convictions? Allons leur poser la question...  
«Je me masque le visage parce que mon futur métier me l'oblige, m'a expliqué Marie-Joëlle, une étudiante de l'UQO en enseignement préscolaire. Je pourrais être reconnue, a-t-elle ajouté, et ça pourrait choquer certains parents. Mais je suis ici pour me battre pour mes futurs élèves, et je cache mon identité parce que je ne veux pas choquer leurs parents. Donc n'allez surtout pas croire que je porte la cagoule parce que j'ai honte d'être ici.»  
Même son de cloche de ses collègues Stéphanie et Marie-Ève, masquées elles aussi.  
Émile est étudiant en sciences de la nature au Cégep de l'Outaouais. Et lui, s'il porte la cagoule, ce n'est pas pour se protéger de l'opinion des gens ou de ses futurs employeurs, mais bien pour se protéger de la police. Il explique: «La police fait de l'intimidation et du profilage depuis le début. Ils trouvent n'importe quoi pour te

donner une contravention. J'ai des amis qui se sont fait identifier comme dangereux et ils ont reçu une contravention juste pour avoir traversé la rue à un feu vert, mais ils n'avaient pas encore le p'tit bonhomme sur la lumière qui leur indiquait de traverser. La police cherche juste des raisons pour nous intimider et nous faire peur. Leur comportement est dégueulasse. C'est de l'oppression pure et simple. Donc mon masque, c'est pour protéger mon identité, même si je suis certain qu'ils ont déjà ma photo. Mais même s'ils me connaissent la face, je suis ici pour rester. Ils peuvent donc m'identifier comme quelqu'un qui ne lâchera pas.»  
Idem chez Stéphanie, une étudiante en sciences humaines au Cégep de l'Outaouais.  
«Je porte la cagoule parce qu'hier, j'ai fait l'erreur de l'oublier et [les policiers] m'ont prise en photo une quarantaine de fois et ils m'ont filmée, a-t-elle expliqué. Et ensuite, ils nous empêchent d'accéder à l'université parce qu'ils reconnaissent nos visages! C'est du profilage politique. C'est inacceptable. Donc je porte le masque même si je suis certaine qu'ils ont déjà ma photo. Puis eux, ils portent des masques. Alors je vais en porter un moi aussi!».

#### **LE DEVOIR: Éditorial: Répression policière - De l'huile sur le feu par Marie-Andrée Chouinard - Jeudi 22 mars 2012**

On entend ici et là les clameurs de la manifestation. Elles sont le signe indéniable d'une démocratie en santé à l'envers toutefois terne: la riposte policière excessive à ces formes d'agitation — lorsque bien sûr elles ne débordent ni ne dégènèrent — n'est rien d'autre qu'une tentative de suffocation de la démocratie.  
En ce 22 mars, jour de déferlante étudiante en désaccord avec le dégel abrupt proposé par Québec, quelle sera la tournure des événements? En peu de temps, l'omniprésence des policiers en des lieux où l'indignation se dévoile a servi à semer l'inquiétude. L'escalade doit s'interrompre. Lorsque les premiers battements d'Occupy ont vibré à l'automne, c'est dans une collaboration plutôt camarade que policiers et occupants ont bâti leur cohabitation, de quoi se réjouir.  
Cette ouverture apparente ne s'est pas répercutée jusqu'aux manifestations des étudiants, qui ont démarré dans un calme relatif, mais dont certains éléments tactiques ont déplu aux policiers au point de les rendre méfiants et prompts. De l'usage des grenades assourdissantes jusqu'au déploiement systématique de l'escouade antiémeute, on a vu les policiers moins tolérants à la surexcitation des jeunes.  
Mardi, c'est bel et bien l'antiémeute qui a servi de comité d'accueil à des travailleurs anéantis par la fermeture abrupte d'Aveos. Inacceptable! Le petit de la base, qu'il soit étudiant ou travailleur mis à pied, voit la ma-

traque de près, alors que tous ces corrompus qui font l'objet d'une commission d'enquête ne goûtent encore rien qu'au calme... Grrrr!  
Les policiers ont même commencé à s'interposer au labour des journalistes — cet autre groupe qui dérange parce qu'il vocifère! —, comme on l'a vu récemment avec la perquisition et la filature abusives d'un journaliste du Journal de Montréal. L'entrave malsaine de la police à la liberté de presse est une dérive des plus inquiétantes.  
Toujours, une bataille d'image se joue en filigrane des manifestations, nous ramenant au très primaire combat des bons contre les méchants. Dans certains cas, les deux camps n'ont pas de quoi pavaner, comme on vient de le voir dans ce très mal nommé événement contre la brutalité policière.  
Dans tous les cas, la police «se tient», par opposition aux contestataires, notamment les étudiants. On voudrait bien les présenter comme un groupe monolithique, mais ils ne le sont guère, ni dans les arguments qu'ils déploient pour s'opposer à la hausse, ni non plus dans leurs manières de protester. Ainsi, avec le blocage momentané du pont Champlain mardi matin, l'embellie du mouvement en a pris pour son rhume...  
Mais les débordements ne sont pas que le lot des sans-uniforme. La présence policière est bienvenue si elle permet de servir la fonction première qu'est le maintien de l'ordre et de la sécurité. En dehors de ce cadre, les lexcés ne sont que pure provocation.

#### **Vos réactions**

- Yves Claudé - Inscrit, 22 mars 2012 05 h 20  
La CLASSE n'a pas encore "fait ses classes" ! Il est vrai que le mouvement étudiant a subi une répression policière injustifiée, notamment dans le cas de Francis Grenier, sévèrement blessé dans un contexte spécifique d'action pacifique. Cependant, si l'application de la loi doit être modulée par la légitimité, le mouvement étudiant et ses dirigeants ont le devoir de promouvoir et d'effectuer des actions à la fois légitimes et responsables. Ce qui n'a pas été toujours le cas.

Quitte à employer un humour un peu trop facile, on peut remarquer que la CLASSE, qui représente supposément la tendance la plus "militante" du mouvement étudiant, n'a pas encore "fait ses classes" ! En effet, ses dirigeants n'ont pas eu la lucidité et/ou le courage de faire publiquement le bilan de leur déplorable appel à participer au 16e festival de la casse, dans le cadre du carnaval antipolicière du 15 mars et de ses habituels acteurs masqués. Pire, la direction de la CLASSE a repris, à propos du blocage du Pont Champlain, la langue de bois du mou-

vement antipolicière : "on encourage pas ce type d'action, mais on ne le condamne pas non plus" !  
Alors que l'action s'amplifie, avec une possible répression planifiée et commandée par le parti qui est à la direction de l'État québécois, le mouvement étudiant doit éviter de tomber dans le piège de ceux qui tentent de l'orienter vers une stratégie de défaite assurée, celle de la provocation/répression.  
Yves Claudé  
Jacques Patenaude - Abonné, 22 mars 2012 12 h 24



Vous avez raison de rappeler aux étudiants qu'ils doivent bien gérer la stratégie de répression policière qui comme vous le soulignez obéissent à des directives venant du gouvernement. Il importe maintenant de rappeler que c'est le gouvernement qui par son entêtement à refuser toute discussion avec le mouvement étudiant alimente le feu et qui risque de provoquer des dérapages incontrôlables. Le mouvement étudiant a réussi à créer un débat et les appuis toujours plus larges qu'il obtient visiblement devrait maintenant orienter la critique non pas sur la répression politico-policière mais sur l'entêtement du gouvernement à ne pas discuter avec le mouvement étudiant. Le gouvernement c'est peinturé dans le coin, à lui de marcher sur la peinture pour se sortir du guépier dans lequel il c'est enfermé. Même les recteurs maintenant proposent d'ouvrir cette discussion alors la pression doit être maintenant mise sur le gouvernement pour qu'il cesse son entêtement.

- Notsag – Abonné, 22 mars 2012 08 h 14  
Diviser pour dominer

Si les étudiants sont 200,000 et qu'ils manifestent dans cinq endroits distincts de la ville, l'anti-émeute risque fort d'être débordé.

Il ne faudrait pas attendre que cela en arrive là. Le printemps québécois semble vouloir arriver très tôt cette année!

- Jacques Lison – Abonné, 22 mars 2012 08 h 27

À Gatineau

À Gatineau au moins, les étudiants et la police sont main dans la main et se lancent mutuellement des fleurs :-)

- Pierre Rousseau – Inscrit, 22 mars 2012 10 h 55

Liberté d'expression

Manifester fait partie des droits des citoyens d'une société démocratique et c'est l'essence même d'une manifestation qu'elle cause des inconvénients au public visé. Il est donc nécessaire d'avoir une certaine tolérance pour ces «dérangements» car, sinon, la liberté d'expression devient futile voire inexistante sans son pendant, le droit de manifester.

Dans ce contexte, l'intervention de la police d'état est généralement exagéré et illégitime puisque la police intervient non pas pour arrêter la commission d'un crime ou la prévenir mais bien plutôt pour faire arrêter un certain inconvenient aux citoyens visés. Techniquement la police peut toujours plaider que de bloquer un pont cause un méfait, comme ce fut le cas pour le pont Champlain, et des accusations pourraient être portées en conséquence en vertu du Code criminel. Mais prétendre que tout dérangement est un crime est une très grande exagération et politise une police qui est déjà suffisamment politisée et qui constitue un instrument du pouvoir politique.

En démocratie on devrait éviter de politiser la police et en faire non pas un instrument du pouvoir politique mais bien plutôt un outil du pouvoir judiciaire. Malheureusement, ce n'est pas ce qui se passe ici, au Canada, car les manifestations étudiantes ne sont qu'un aspect de ce genre d'abus - on en a vu d'autres, comme lors des sommets des G8 et G20 à Toronto...

**LAPRESSE.CA: Éditorial: À visage découvert, par François Cardinal - Publié le mercredi 21 mars 2012 à 06h00**



Photo: Patrick Sanfaçon, archives La Presse  
Chaque année, la manifestation contre la brutalité policière, à Montréal, tourne mal.

«Dégoûté» par le grabuge auquel il a assisté la semaine dernière, le maire Tremblay entend interdire le port des masques et cagoules lors des manifestations.

Espérons, cette fois, qu'il ne se contentera pas de simples menaces sans lendemain.

C'est en effet la deuxième fois que le maire joue cette scène. Il avait proposé une pareille modification réglementaire en 2009, mais il avait reculé pour ne pas marcher sur les orteils des défenseurs des libertés civiles.

Hélas. Car la situation déplorée à l'époque s'est aggravée depuis, faute de gestes politiques courageux. Les manifestations sans vandalisme sont en

effet de plus en plus rares tant l'infiltration des casseurs est devenue la norme. Des casseurs de mieux en mieux organisés qui ont pris l'habitude de dissimuler leur identité pour mieux saccager.

Or cette situation nuit davantage au droit de manifester que tout règlement visant à encadrer les masques. Ce qui est menacé, ce n'est pas tant le droit de manifester vêtu comme bon nous semble... que le simple droit de manifester.

Le noyautage presque systématique des manifestations entraîne en effet trois conséquences fâcheuses. D'abord, il éloigne les citoyens qui ne se sentent plus suffisamment à l'aise pour manifester leur colère, comme l'a prouvé à nouveau la marche contre la brutalité policière. Combien de citoyens auraient voulu exprimer leur mécontentement, mais sont restés à la maison par crainte de la casse?

Ensuite, cette infiltration de vandales oblige de plus en plus les organisateurs de manifestations à prévenir eux-mêmes les troubles en expulsant les personnes malveillantes, comme doit le faire la FTQ lors des marches du 1er mai, ou en les immobilisant carrément, comme ont été obligés de le faire les étudiants ces derniers jours.

Enfin, la présence de casseurs exacerbe les inquiétudes des policiers qui n'hésitent plus à déclarer les manifestations illégales quelques minutes après qu'elles se soient mises en branle. Autant d'éléments qui, mis ensemble, minent sérieusement le droit de manifester pacifiquement.

Le Code criminel interdit certes le port du masque dans un dessein criminel, mais sa portée est trop restreinte pour être efficace. D'où la nécessité d'une nouvelle réglementation rééquilibrant les droits et responsabilités des manifestants. Une réglementation qui doit être libellée de façon à ne s'attaquer qu'aux masques utilisés de façon mal intentionnée, comme c'est le cas en France et en Allemagne.

Il importe, en effet, de limiter au minimum l'atteinte aux droits démocratiques les plus élémentaires. Mais chose certaine, le statu quo est un préjudice plus grand encore que celui que l'on entend imposer.

**CYBERPRESSE.CA: Manifester à visage découvert: le maire Tremblay démasqué, par Yves Francoeur, président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal - Publié le mardi 20 mars 2012 à 14h31**

Le maire Tremblay s'est dit « dégoûté » de la tournure de certaines manifestations et songe à doter la Ville d'un règlement interdisant de manifester avec des masques ou des cagoules. Le moins que l'on puisse dire, c'est que lorsque le maire *songe* à quelque chose, il ne faut pas s'attendre à des résultats rapides.

En effet, un tel projet de règlement traîne sur son bureau depuis des années et, franchement, si la Ville et ses policiers et policières ne disposent pas d'un tel outil, Gérald Tremblay devrait s'en prendre à lui-même.

La Fraternité des policiers et policières de Montréal demande un tel règlement depuis une dizaine d'années. En 2009, nous avons cru y être enfin arrivés...mais l'administration Tremblay a

plutôt renvoyé aux calendes grecques un projet de règlement visant à interdire de manifester masqué. Ce projet de règlement visait les casseurs et vandales qui s'insèrent dans les manifestations dans le but de faire du grabuge. Malheureusement, devant les hauts cris de certains groupes de pression qui considéraient qu'il s'agissait d'une entrave inacceptable à la liberté d'expression, l'Administration a reculé. Officiellement, il ne s'agissait que d'un recul temporaire devant servir à bonifier le projet de règlement. Or, à ce jour, on attend encore. Nous avons écrit à plusieurs reprises à l'Administration Tremblay pour lui demander de réactiver le dossier, sans que le moindre résultat fasse mine de poindre à l'horizon.

Une décennie pour donner aux policiers des outils de prévention additionnels, c'est un peu long. Pendant que le maire *songe*, la casse continue, année après année, le 15 mars étant un festival burlesque où des personnages masqués tentent d'imposer le chaos dans les rues, au détriment des manifestants honnêtes qui eux, à visage découvert, expriment légitimement leurs opinions.

Le maire Tremblay doit enfin doter la ville d'un outil réglementaire permettant aux policiers d'interpeller ceux et celles qui, masqués et cagoulés, détournent le sens de certaines manifestations. Que des casseurs se servent de ce vacuum réglementaire pour s'inviter dans des manifestations uniquement dans le but de com-



mettre des méfaits est inacceptable. La moindre des choses, en démocratie, c'est de s'exprimer à visage découvert.

Le maire, qui se dit dégoûté de l'attitude et du comportement de certains manifestants, a le pouvoir de donner aux policiers de Montréal un outil afin de rendre plus difficiles ces comporte-

ments qui mettent en danger les personnes et les biens publics et privés. La Fraternité des policiers et policières de Montréal souhaite que cette fois-ci, il ne recule pas... encore une fois.

## JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC: FAITES PAYER LES CASSEURS!, par **Éric Duhaime** – **Dimanche 18 mars 2012, 17h27**



La violence de la manifestation dans les rues de Montréal jeudi dernier ne doit pas rester impunie.

Des sauvages ont fracassé des vitres, vandalisé une auto de police, pillé des commerces et blessé des policiers.

Ces voyous abusent de leur droit de manifester pour s'adonner à des activités illégales, comme ce fut le cas lors de 13 des 15 dernières éditions de ce tristement traditionnel rassemblement pour dénoncer la prétendue brutalité policière.

### SYNDICALISME ÉTUDIANT

Pire encore: la Coalition large de l'association pour la solidarité syndicale étudiante (CLASSE) participait cette année à cette manif. Les leaders des grèves étudiantes s'associaient, de manière tout à fait irresponsable, à la racaille masquée.

D'autres associations se sont, fort heureusement, dissociées de ces trouble-fête. Saluons notamment la FEUQ qui a clairement pris ses distances.

### 48 commentaires

1. *sososo* dit : [18 mars 2012 à 20 08 26 03263](#)

OH la la, Éric tu es cuit....nos petits gauchistes incompris vont te clouer aux piloris!! Ce ne sont pas des voyous voyons....c'est de la manif intellectuel, une expression «artistique» de leur anarchie si cher. Quel manque de culture qu'ont ces gens de la droite!!!

2. *marc andre* dit : [18 mars 2012 à 22 10 53 03533](#)

Est-ce que vous avez une petite pointe de jalousie envers Gabriel Nadeau-Dubois ? Pourquoi visé le porte parole mais non pas le groupe qu'il représente ?

Pour suivre ta logique, on devrait poursuivre le premier ministre du Canada pour l'ensemble des méfaits que les premières nations ont subit et subisse encore ! Est-ce qu'on peut avoir un degré de honte ?

Le recours systématiquement à une marche contre la brutalité policière devient une platitude revendicative. Un peu plus d'imagination pour dénoncé la brutalité policière ?

On parle d'une mise en scène médiatique qui se prépare avant, pendant et après la marche. Les journalistes de tout réseau confondu sont comme un loup à l'attente de l'événement et du direct...

Qui permet une marche contre la brutalité policière très tard dans la journée sachant qu'elle va se terminer le soir au profit des casseurs ?

Qui déclare que cette marche contre la brutalité policière devient illégale à un moment dans le processus de la manifestation?

Est-ce le maire ?

3. *Alain Thomas* dit : [18 mars 2012 à 23 11 07 03073](#)

Wow monsieur Duhaime! Quel raccourci vous prenez là? Il y a eu de la casse à la manifestation contre la brutalité policière, des organisations étudiantes y ont participé donc les organisations étudiantes sont des casseurs et des crapules. Beau sophisme. Vous avez l'air de ce que vous dénoncez!

Dans toutes les manifestations il y a de ces casseurs qui ne font partie d'aucun groupe intéressés sinon de gang de rue et de petits malfaiteurs. Demandez aux policiers et vous m'en donnerez des nouvelles. Ces petits groupes se mêlent à toutes manifestations pour profiter du couvert de la foule et de la difficulté que les policiers ont à intervenir pour procéder à des vols.

Je suis d'accord avec vous, qu'on arrête les malfaiteurs et qu'ils payent la facture, mais votre habitude de jouer les juge et bourreau d'estrade gardez vous une petite gêne. Vous nous démontrez l'adage qui dit que quand on veut noyer son chien on dit qu'il a la rage...

4. *Vincent Fréchette* dit : [18 mars 2012 à 23 11 15 03153](#)

Comment pouvez vous savoir que la majorité des casseurs était membre de la CLASSE?..Vous oubliez que cette manifestation n'a pas immédiatement virée au désastre et qu'un grand nombre de gens qui étaient présent au départ se sont dispersés.

Il faudra rapidement trouver le moyen d'empêcher les truands cagoules de défilé dans les rues. (Tant qu'à y être, pourquoi pas en profiter pour aussi interdire la burka ou le niqab en public?)

### LE FANTÔME

Malgré qu'il appuie cette idée, le maire de Montréal, **Gérald Tremblay**, démontre, une fois de plus, son incapacité à assumer ses fonctions. Vendredi, après que le chef de police ait fait face à la presse, le maire Tremblay est sorti de son mutisme pour nous affirmer que sa «tolérance atteint ses limites.» Il y a deux ans, il décrétait aussi une supposée «tolérance zéro» devant des grabuges du même acabit. Tellement de fermeté dans les propos de notre maire que même les pigeons de la place Jacques-Cartier n'ont pas eu peur.

Va-t-il falloir que de simples citoyens aillent contre-manifester, en ligne devant les vitrines des commerces, pour les protéger lors de la prochaine manifestation violente?

### MAIRE IDÉAL

Un maire avec une colonne vertébrale aurait été dans la rue tôt vendredi matin, en train de faire le tour de chacun des commerces victimes des vandales. Il aurait regardé chacun de ces petits-commerçants dans les yeux pour leur dire qu'il prend l'engagement que de tels actes ne se reproduiront plus. Il rappellerait que ces honnêtes et travailleurs marchands font la fierté de notre ville et que nous ne laisserons plus les crapules nous faire honte.

Pour enseigner une leçon de vie fondamentale à des étudiants qui se croient tout permis, le maire aurait ramassé les factures des dommages causés à chacun des commerçants de la rue Sainte-Catherine pour les envoyer à la CLASSE, adressées à son porte-parole **Gabriel Nadeau-Dubois**, accompagnées d'une mise en demeure de payer dans les plus brefs délais.

Les leaders étudiants les plus fanatiques sur un power-trip en auraient pris pour leur rhume. Les étudiants modérés auraient eu une arme pour se débarrasser de ces éléments les plus radicaux qui présentement nuisent et discréditent la légitime cause des jeunes.

Il est grandement temps qu'un leader montréalais se lève pour rappeler qu'il y a un coût à assumer pour celui qui abuse de la propriété publique ou privée. Un geste concret afin de sortir aussi, ne serait-ce que quelques heures, la métropole québécoise de sa pathétique morosité.

De plus, bien que des membres de la CLASSE ait participé à la manifestation, la CLASSE n'était aucunement organisatrice de cette manifestation et rien de prouve que l'organisation ait orchestrée ses actes de violence. Il serait bien plus cohérent de pénaliser les casseurs eux-même au lieu de facturer les membres de la CLASSE, dont moi, qui n'a aucun lien avec ses actes dégradants.

5. *Alexandre* dit : [18 mars 2012 à 23 11 28 03283](#)

Bonsoir Éric,

Je suis tout à fait d'accord que les casseurs devraient payer (en argent ou en temps «en dedans») pour les dommages qu'ils ont causés. Toutefois, je crois qu'imputer ces dommages aux étudiants présents (en suggérant de leur refiler la facture) ne reflète pas la réalité. Oui, Gabriel Nadeau Dubois a encouragé les étudiants à participer à cette manifestation et certains l'ont fait. Non, la CLASSE n'a pas condamné les violences commises ces dernière semaines (étant étudiant moi-même, c'est d'ailleurs pourquoi je ne participe à aucun évènement qu'elle organise, car je crois que ce genre d'actions ne fait que nuire au débat et par le fait même, je juge qu'elle ne me représente pas). Cependant, je me dois de souligner que lors de la manifestation du 10 novembre dernier, qui réunissait quelques dizaines de milliers d'étudiants, aucun incident n'a été déploré. Donc, ce que je crains mon cher Éric, c'est qu'avec ton billet, les gens associent «étudiants» et «violence», ce qui ne ferait, comme tu le dis si bien,

- nuire et discrédite la légitime cause des jeunes.
6. *Tristan Morelli* dit : [19 mars 2012 à 7 07 02 03023](#)  
Tout à fait d'accord avec toi Éric. Malheureusement nous vivons au pays du no-fault. Personne n'est imputable de rien au Québec, pas même un type qui découpe ses deux enfants...
7. *Eric Le* dit : [19 mars 2012 à 7 07 08 03083](#)  
D'accord pour interdire les manifestants cagoulés. En même temps, en effet, il n'y a aucune raison de se promener masqué au Québec (sauf lorsque le thermomètre descend sous les -20).  
Pour ce qui est de faire payer les casseurs, en effet les étudiants n'avaient pas leur place là (comme groupe, au niveau individuel c'est autre chose). Pour ce qui est de faire payer les casseurs, c'est probablement peine perdue car il n'ont probablement pas d'argent.
8. *Pierre-Luc Tremblay* dit : [19 mars 2012 à 7 07 14 03143](#)  
J'aurais aimé que vous ayez la même ferveur lors des émeutes à Montréal-Nord... Mais personne n'a bougé d'un yota trop peur car on était en présence de communautés culturelles...
9. *gilles boucher* dit : [19 mars 2012 à 8 08 56 03563](#)  
...sa prendrait un maire comme( Gendron) malgré que je n'aime pas celui-ci, lui au moins il leur rentrerait dedans pas a peu près, pour ce qui du maire actuelle comment il s'appelle déjà? mauviette!..
10. *Flo dit* : [19 mars 2012 à 8 08 57 03573](#)  
Perds pas ton temps Duhaime, on va continuer de piger dans le 40% qui paient ses impôts et pour beaucoup d'entre eux qui ont aussi payer des droits de scolarité beaucoup plus élevés qu'aujourd'hui. ( Voir la courbe dans le Journal de la fin de semaine dernière). Probablement que beaucoup d'entre eux se sont aussi serrés la ceinture pas mal plus que nos enfants gâtés qui se promènent dans les rues pour \$325 par année Iphone à la main et auto stationnée quelques part.
11. *Paul-W Parent* dit : [19 mars 2012 à 10 10 40 03403](#)  
casseurs ! complices ! victimes !  
Il est temps d'arrêter de parler des CASSEURS.  
Accusons plutôt les complices: politiciens, justices, lois non-appliquées, policiers , médias .  
L'imputabilité et le courage existent, mais pour cela il faut « ignorer les cotes d'écoutes » (oups) , mais les « cotes d'écoutes » de par le ton et les sourires des lecteurs de nouvelles démagogiques avec de gros titres disant le contraire du contenu du reportage , c'est le cash du propriétaire au détriment de la paix sociale et du niveau d'intelligence des « écoutes » (ha) . On ne peut pas lutter contre ça.  
Les victimes: qui ça ? Il est temps qu'elles deviennent prioritaires dans un système tellement juste que les victimes disparaîtraient avec le temps. Tout un déficit, tout un choix de société. Les bandits et agresseurs et autres « faiseurs de victimes » paieraient pour corriger les dommages causés et pour la réparation des dégâts. Inversons le budget, sou pour sou : tout ce qui va aux criminels ira dorénavant aux victimes, vice versa et appliquons aux prisons les règles budgétaires des CHSLD et aux CHSLD les règles budgétaires des prisons. Il est temps qu'un criminel sur simple condamnation perde ses droits humains. Après tout, il ne respecte plus rien alors pourquoi NOUS LA SOCIÉTÉ LE respectierions-nous ?  
Bravo aux étudiants (qui ont été plus fort que la police) dans leur action d'EXPULSER de leur manif les gens cagoulés. Les étudiants ont réussis ce coup là pour éviter des victimes et garder la paix.  
La Police , elle , ne se contentant de protéger que les casseurs SANS protéger les immeubles, les biens et les citoyens pacifiques. C'est contre la police qu'il faut s'insurger et les casseurs disparaîtront. Pis, ceux qui n'ont pas été protégés, eux, ils paient la facture. QUELLE JUSTICE.
12. *jacques Samuel Pascal* dit : [19 mars 2012 à 11 11 10 03103](#)  
A chaque année cette bouffonnerie se répète. on fait 200 arrestations qui n'ont aucune suite. Qu'arrive-t-il à la personne masquée, porteur d'un sac à dos plein de munitions à lancer aux policiers et qui est en train de casser une vitrine après qu'on l'ait arrêté?  
Il enverra son video pris avec son cellulaire de la police qui fonce sur lui pour l'arrêter aux médias qui s'empresseront de le publier et il passera à Tout le monde en parle où il sera reçu comme un héros.  
Le maire Tremblay n'a plus aucune crédibilité. Pourquoi les casseurs ne vont pas faire une démonstration à Québec, ils ont des policiers à Québec aussi... Parce que Québec a un maire qui se tient debout.  
Même chose pour les étudiants, si les organisateurs de leurs démonstrations ne sont pas capable ou ne veulent pas contrôler la petite minorité de casseurs dans leurs rangs, c'est fini les marches.  
Il y a vraiment des gens stupides dans cette organisation pour penser que le meilleur moyen de convaincre la population de payer toutes leurs études est d'aller les terroriser dans leurs milieux de travail ou de leur bloquer le pont ou la rue pour les empêcher de passer.  
Je sais ce n'est qu'une minorité qui fait cela mais avec l'appui tacite de la majorité.  
Les masques, quelle ironie. Ça me rappelle le ministre Québécois qui négociait avec un indien masqué lors de la guerre d'Oka. La stupidité ne tue pas, au contraire elle est encouragée et même glorifiée. Rien qu'à voir qui on élit pour nous gouverner.
13. *Jean Matte* dit : [19 mars 2012 à 11 11 11 03113](#)  
La CLASSE avec à sa tête Gabriel Nadeau-Dubois (que j'ai assez vu et assez entendu ... merci) s'est joint à la Manifestation contre la brutalité policière. Prudemment, cet habile parleur (produit de l'école privée qui ne jure que pour l'école publique ... ben sûr) aurait du se dissocier de cette manif. Il a servi de paravent avec sa gang aux casseurs. Vous pensez que les policiers montréalais sont brutaux ? Vous n'avez jamais vu les CRS de Paris. Tu montres même pas tes dents blanches avec eux, sinon c'est une visite chez le dentiste ... assurée. Entre ça et la police de Montréal à qui on impose bcp (même trop) de retenue, il va falloir juguler ces bâtards de voyous qui saccagent tout. Je vois un espèce de SWAT des casseurs incognito qui se mêlent aux casseurs et qui vident leur rang en les éliminant un par un ligoté avec des TyWraps à un poteau de lumière bien en vue. Ça leur enlèverait peut-être le goût ... de s'afficher !!!
14. *Serge B.* dit : [19 mars 2012 à 11 11 52 03523](#)  
Idéalement c'est ce qu'on ferait. Les casseurs seraient obligés de payer. Non seulement les dommages, mais aussi tous les frais de sécurité reliés aux manifestations, ce qui commencerait à faire une facture salée pour les Montréalais.  
Mais dans la réalité, ça ne fonctionnerait pas. Vous croyez que la CLASSE payerait si elle recevait une mise en demeure? Vous croyez que la ville de Montréal gagnerait sa cause devant un tribunal?  
Permettez-moi d'en douter.  
Il n'y a que la matraque et le gaz qui peuvent nous protéger des casseurs. C'est plate mais c'est ça.  
En passant, les étudiants ont vraiment manqué de jugement en allant gonflé les rangs de cette absurde manifestation qu'est celle contre la brutalité policière. Plus la foule est grande, plus elle est difficile à contrôler.
15. *Monsieur Masque* dit : [19 mars 2012 à 13 01 31 03313](#)  
Et si un manifestant portait un masque de latex sophistiqué qui imite la face de quelqu'un d'autre ? HA HA HA !!!  
à distance il serait impossible de dire que c'est un masque, ha ha ha ha !!!  
Les gens qui filmeraient se tromperaient de face, ha ha ha ha !!!
16. *Monsieur Masque* dit : [19 mars 2012 à 13 01 32 03323](#)  
L'ennui c'est que ces masques coûtent plusieurs centaines de dollars. Mais mettons que quelqu'un fait cela, personne ne va pouvoir dire qu'il porte un masque, ha ha ha ha !!!
17. *Monsieur Masque* dit : [19 mars 2012 à 13 01 38 03383](#)  
@Eric,  
« En même temps, en effet, il n'y a aucune raison de se promener masqué au Québec (sauf lorsque le thermomètre descend sous les -20). »  
Donc, quand il fait -19, je suis obligé de me faire geler la face ? ha ha ha !!
18. *lagentefeminine* dit : [19 mars 2012 à 14 02 04 03043](#)  
Pour la manif du 22 faudrait des clôtures et un prix d'entrée pour assumer le cout des forces policières. J'espère que les policiers seront en tr's grands nombre et qu'on interdise l'accès à tout les cagoulés. Le droit des uns s'arrêteont ou celui celui des autres. On ne peut pas forcer les gens a être en grève s'ils ont choisi de ne pas l'être. Et on doit avoir le droit de se représenter soi-même et de ne pas donner a une association le mandat de nous représenter. Pas d'accord qu'on interdise l'accès aux cours, comme l'accès au travail a ceux qui ne sont pas en accord avec la grève. D'ailleurs le droit de grève et de lockout devraient être enlevé. Qu'on négocie de bonne foi dans des délais prescrits et qu'on donne a un médiateur 30jours avant la date butoire de conclure l'entente avant la date de fin de contrat..
19. *Eric Le* dit : [19 mars 2012 à 14 02 08 03083](#)  
ça y est... la négociation commence. Disons -15? LOL
20. *peaudechagrin* dit : [19 mars 2012 à 14 02 37 03373](#)  
@Monsieur Masque  
À lire tes commentaires et tes ha,ha,ha, j'ai l'impression que t'es gelé à l'année, et que ça a rien à voir avec la température.  
Malheureusement, à Montréal on est dans la même situation qu'au parlement à Québec. Les alternatives dans l'opposition sont encore pires que ceux qui ont été élus. La Harel remplacerait probablement l'anti-émeute par des lologues armés d'un panier de suçons et

- le mandat de réhabiliter socialement nos black blocks.
21. [lagentefeminine](#) dit : [19 mars 2012 à 16 04 09 03093](#)  
 Etre parmi un groupe qui va commettre des crimes c'est être complice. C'est un fait avéré, documenté que ces manifestations contre la brutalité policière ne sont qu'un prétexte pour aller commettre en gang des délits incluant des voies de fait sur des agents de police. Alors toute personne saine d'esprit connaissant l'essence des lois va s'arranger pour ne pas être mêlé à un groupe qui va commettre des crimes. C'est leur être complice ainsi leur permettre d'avoir moins de chance d'être arrêté.
22. [JP Bouchard](#) dit : [19 mars 2012 à 17 05 12 03123](#)  
 «La morosité pathétique de Montréal» :On ne peut plus vrai! Quand j'y vais, c'est exactement ce que je ressens. Avec tous ces anglais et autres hurluberlus omniprésents. Montréal ne mérite pas d'être la métropole du Québec.  
 Mais dans dix ans on n'en parlera plus. C'est Québec qui va être sur la carte internationale. Car elle a un maire elle!
23. [JP Bouchard](#) dit : [19 mars 2012 à 17 05 14 03143](#)  
 Quand aux étudiants, ils ne devraient pas avoir le droit d'association...car ils s'associent avec des malfaiteurs.  
 Pas de jugement.
24. [Claude Gingras](#) dit :  
 Je consideres trop les étudiants pour les accuser de tout ce sacage, les casseurs ne sont pas nécessairement des étudiants .Le Canadien était pas responsable des émeutes lors des séries éliminatoires. Eric toi tu les réglerais les problèmes, tu devrais te presenter aux elections, j'aimerais tant ca te suivre et analyser ta gestion comme tu le fais pour les autres , tu finirais pas ton mandat et tu partirais avec une prime de depart comme les autres.
25. [Serge B.](#) dit : [19 mars 2012 à 22 10 40 03403](#)  
 Pourquoi les étudiants, plutôt que de mettre leur session en péril, n'avaient pas la hausse pour cette année en espérant changer de gouvernement aux prochaines élections qui s'en viennent cette année?  
 Ça va certainement être un enjeu électoral. On verra bien ce que la population décidera démocratiquement. À date les sondages regardent bien pour eux.
26. [jacques Samuel Pascal](#) dit : [19 mars 2012 à 23 11 32 03323](#)  
 @ Claude Gingras.  
 Comme démagogie on ne fait pas mieux. Est-ce que le canadien faisait des démonstrations dans la rue?  
 Il se peut que les casseurs ne soient pas des étudiants mais avez vous entendu les leaders dénoncer les actes des casseurs? Pas moi, Gabriel Nadeau-Dubois a à plusieurs reprises dit que ce n'était pas sa job de dire à ses troupes comment se conduire. Niez-vous que des leader étudiants aient encouragé leurs suiveux à participer à la marche de la casse annuelle?  
 Si vous considérez vraiment les étudiants encouragez les à retourner étudier avant de perdre leur année inutilement. Gabriel Nadeau-Dubois se pavait encore ce soir annonçant que le support de la population pour sa cause.... Il ne lit pas les journaux.... Il croit aider sa cause en écoeurant la population qui vont travailler pour lui payer ses études. De plus en plus d'étudiants trouvent
- le courage de dénoncer la façon de voter, l'intimidation qu'ils subissent parce qu'ils ne sont pas suiveux et ont une attitude antisyn-dicale, soit de réfléchir et de penser par eux-mêmes.
27. [Nelson](#) dit : [20 mars 2012 à 0 12 23 03233](#)  
 Salut Eric,  
 Ça ne me rentre simplement pas dans le crane que des manifestations soient autorisées par les autorités pour dénoncer la prétendu »brutalité « des autorités.  
 Est-ce que des journalistes ont demandé aux policiers comment ils se sentent de risquer leur vie pour protéger les autres et nos biens, et se faire traiter de »brutaux « par leurs patrons, ceux qui autorisent ces marches méprisantes, insultantes, dégueulasses, vis-à-vis LES FORCES DE L'ORDRE DE L'ÉTAT DÉMOCRATIQUE !!!!  
 Comment le syndicat, la Fraternité des policiers accepte de tels agressions de la part de leur employeur ???  
 Quel syndiqué accepterait se faire dire qu'il agisse »brutalement «.  
 Est-ce que »le droit de manifester « n'est pas confondu avec stupidité, naïveté, irresponsabilité, de la part des politiciens qui acceptent que les Forces de l'Ordre soient insultés, dénigrés, souillés, salis, agressés physiquement ?  
 Et qui perdent crédibilité et confiance vis-à-vis le publique, qu'ils ont tellement besoin pour exercer adéquatement leurs fonctions ?  
 En plus, nous savons tous que ceux qui agressent les policiers et détruisent la propriété des autres SONT DES MALADES désinstitutionnalisés, déprimés, maganés dans leurs enfances, en besoin d'aide et non des coups des battons, parce qu'ils ont déjà assez eu dans leurs enfances.  
 La Police connaît les casseurs, ils les cotoient à tous les jours, ils sont dans la rue...dans le pavé...ILS ONT BESOIN DE SERVICES QUI DEVRAIENT ÊTRE ORDONNÉS PAR LES JUGES DANS LEUR CAS, en échange de prison et des amendes que ne peuvent pas payer, (7 millions des dollars d'amendes aux itinérants non payés chaque année, semble-t-il).  
 Combien de casseurs sont des enfants de la DPJ, des décrocheurs, des désinstitutionnalisés, des itinérants, des assistés sociaux ?  
 Hyper tristes, enragés, déprimés, blessés, que n'attendent que des opportunités pour régler de comptes catarsichiques inconscientes avec la »brutalité « veçu dans leurs enfances...en lançant des pierres aux policiers-loi-autorité (parentale).  
 Et des manifs contre la brutalité de leurs parents transférés sur les policiers...ils rafollent et se donnent »à coeur de joie «.  
 Ils sont presque en état d'extase quand ils lancent des pierres pour blesser, ou sautent sur des autos renversés.  
 Ils brûlent des autos parce qu'ils se sentent brûler à l'intérieur d'eux.  
 À cause des politiciens idiots trop lâches pour défendre ses propres Forces de l'Ordre Publique, dans un État Démocratique.  
 Et pour aider les casseurs malades.
28. [Pascal Engel](#) dit : [20 mars 2012 à 8 08 50 03503](#)  
 La prétendu brutalité policière s'il elle existe ne se produit que lorsque il y a une nécessité; c'est comme une bagarre au hockey. mais un jour viendra qui n'est pas venu ou des manifestants se feront tuer par un groupe de propriétaires qui voudront protéger leur commerce.
29. [Paul-W Parent](#) dit : [20 mars 2012 à 9 09 07 03073](#)  
 Ce matin, il n'y a plus de cause étudiante. Ce matin, c'est l'anarchie du pont Champlain. Ce matin il n'existe que des méfaits publics. La police (ou les autorités) constatent ces méfaits. Leur devoir est d'intervenir SUR les faits et non pas par politique ou politiquement correct. L'on sait que les GANGS font peur.  
 Les faits ne comptent plus. C'est vraiment mais vraiment désolant.
30. [Gilles Laplante](#) dit : [20 mars 2012 à 10 10 19 03193](#)  
 Ça n'existe pas la brutalité policière, ce n'est qu'un discours pour faire marcher les imbéciles un peu comme la gratuité des services gouvernementaux. Oui, il y a des policiers qui usent de brutalité mais ça se produit souvent dans des occasions où ils n'ont pas vraiment le choix. Pour les autres cas, il y a des lois pour les punir.  
 Pour ce qui est de la participation des étudiants, soit ils savaient qu'il y aurait de la casse et ils sont complices soit ils l'ignoraient et ce sont de parfaits imbéciles et je n'ai pas à payer des études à de parfaits imbéciles.
31. [jacques Samuel Pascal](#) dit : [20 mars 2012 à 10 10 58 03583](#)  
 J'espère seulement que des artistes qui les supportent seront bloqués sur le pont et manqueront ainsi une des grosses subventions qu'on leur paie pour faire connaître leur art.....  
 Ceci démontre vraiment le mépris qu'ont les leaders étudiants et ceux qui participent à ces obstructions pour les gens à qui ils demandent de contribuer encore plus pour leurs études.  
 Qui va mettre fin à cette prise en otage par des enfants gâtés qui n'ont jamais entendu un non de leur vie.
32. [Serge B.](#) dit : [20 mars 2012 à 11 11 19 03193](#)  
 Pourquoi les étudiants n'iraient pas manifester un peu à Québec? Pourquoi préfèrent-ils importuner le peuple plutôt que de manifester devant les politiciens? Y'a pas un budget qui sera déposé à l'Assemblée aujourd'hui? Qu'est-ce que vous foutez encore à bloquer le trafic à Montréal alors que toute l'attention médiatique aujourd'hui est tournée vers Québec?  
 Serais-ce parce que la seule fois où ils se sont pointés à Québec, la police à été moins conciliante qu'à Montréal? Ils ont la chienne de se faire brasser?  
 Pourquoi, lorsqu'on a quelque chose à revendiquer, en vient-on toujours à faire preuve d'un mépris crasse envers la population qui travaille et fait sa large part pour la société?
33. [Jacques Samuel Pascal](#) dit : [20 mars 2012 à 11 11 37 03373](#)  
 A Québec ils ont un maire et non une mère.
34. [Serge B.](#) dit : [20 mars 2012 à 11 11 58 03583](#)  
 Bravo à la SQ! Eux ils savent gérer la situation. Des amendes ça va faire réfléchir nos pauvres petits étudiants.  
 Je commence à me demander si le SPVM, qui devrait pourtant être le corps policier ayant le plus d'expertise en la matière, est vraiment capable de faire sa job
35. [Marie-Eve](#) dit : [20 mars 2012 à 12 12 15 03153](#)  
 Un petit tour au début pour écouter le président des étudiants....par-tout dans le monde entier....il veut faire comme en Egypte???.....ces enfants roi ,j'en ai

- marre. Les autorités sont pas assez sévère, combien cela nous coûte en taxes pour la police en heures sup... si le gouv fédéral place des lois sévères, M, Charest il attend quoi avec ces jeunes futurs barbares... ils ont de l'argent pour une auto... pour aller dans le sud... bien là... je soutient le gouvernement, car j'ai eu des enfants & investi dès la naissance pour leurs études... je me suis serré la ceinture pour tout donner, c'est à vous parents de s'occuper de vos enfants... d'autres générations ..... qui ont leur garderie... congé parentaux... chômage... etc... je me souvient des grèves des années 60, le gouv envoyait ses polices anti-émeute... je restait bien perché à la maison sans être payée car je n'étais pas syndiquée,,, j'ai perdue \$\$\$,, Notre devise je me souvient... mais je ne donne aucun appui à ces futurs révolutionnaire..... bien heureuse de ne pas être à Montréal....
36. [lagentefeminine](#) dit : [20 mars 2012 à 12 12 34 03343](#)  
Ben d, accord qu'on donne des contraventions à ceux qui bloquent le pont. La loi c'est la loi. Qu'on se le dise, rien de peu justifier de s'exclure au respect des lois.
37. [Claude Gingras](#) dit : [20 mars 2012 à 12 12 37 03373](#)  
A Jacques Samuel Pascal  
Tu es pas tellement fort en jugement, j'ai simplement dit qu'il ne faut pas accuser tous les étudiants de vandalisme. Je pense qu'une hausse doit être imposé et j'espère qu'elle ira pas dans les poches des cadres et recteur pour des formations dans le sud. Vous êtes qu'une personne frustrée et continue à écouter radio X  
By à la prochaine
38. [Anonyme](#) dit : [20 mars 2012 à 19 07 31 03313](#)  
À la même manifestation l'an dernier, il y avait eu plus d'arrestations, sans que les étudiants n'y avaient pas participé. Donc la logique veut qu'avec la présence des étudiants, les arrestations furent moindres, vous me suivez?  
Donc, pourquoi continuer d'accuser les étudiants (ils ont le dos large) comme étant les responsables de toute cette casse, si sans eux, les dommages sont pires. Vous faites part de mauvaise foi. Vous êtes aveuglés par votre idéologie. Cela en est gênant, d'en venir à des raisonnements aussi insensés.  
J'espère au moins que vous êtes conscients de votre mauvaise foi, de votre pouvoir de manipulation, car certaines personnes croient sincèrement ce que vous dites. Une grande partie des gens, ne vont pas chercher plus loin, ne vont pas s'informer eux-mêmes et boivent les paroles de commentateurs bien articulés de tous les courants idéologiques confondus (droite/gauche). Mais ça, vous devez en être conscient M. Duhaime!
39. [Angelo](#) dit : [20 mars 2012 à 19 07 46 03463](#)  
En passant Claude Legault, le subventionné à tour de bras, va-t-il dédommager les policiers qui se sont faits vandaliser leurs voitures,,,, legault quel insignifiant,,,
40. [papajohn](#) dit : [21 mars 2012 à 8 08 00 03003](#)  
M Anonyme vous devriez mieux vous informer car l'année dernière il y a eu 200 arrestations alors que cette année c'était 226 arrestation ainsi votre affirmation est mensongère, et si les étudiants ne veulent être amalgamé avec ces anarchistes, bien qu'ils ne se mêlent à eux alors ça ne leur passera pas sur leurs dos !! Parmi les loups on hurle et parmi les moutons on bêle. alors votre dernier paragraphe vous devriez l'appliquer à vous même!
41. [marc andre](#) dit : [21 mars 2012 à 10 10 48 03483](#)  
@Angelo & Gilles Laplante  
Si l'on s'aperçoit que l'adversaire est supérieur ou que l'on ne va pas gagner, il faut tenir des propos désobligeants, blessants et grossiers. Être désobligeant, cela consiste à quitter l'objet du débat pour passer à l'adversaire, et à l'attaquer d'une manière ou d'une autre dans ce qu'il est. Mais quand on passe aux attaques personnelles, on délaisse complètement l'objet et on dirige ses attaques sur la personne de l'adversaire. On devient donc vexant, méchant, blessant, grossier. Ce stratagème est très apprécié car chacun est capable de l'appliquer, et il est donc souvent utilisé.
42. [Claude Gingras](#) dit : [21 mars 2012 à 12 12 30 03303](#)  
Je remarque monsieur Duhaime que vous avez des admirateurs et de la même ligne politique. Je remarque aussi leurs commentaires pas tellement sérieux, continuer à tout vouloir débattre le Québec avec vos propos de droite sans jugement. Je respecte ceux qui veulent sortir le Québec de son problème financier mais un peu de retenue svp. J'aime mieux un Joseph Facal plus tempéré et plus au fait de la situation au Québec, c'est ça que les Québécois souhaitent.
43. [lagentefeminine](#) dit : [22 mars 2012 à 16 04 56 03563](#)  
@sososo, il ne vous est jamais venu à l'idée qu'être à gauche comme être à droite, c'est déséquilibré et que dans la vie TOUT est une question d'équilibre. Qu'on soit à un extrême ou l'autre on ne peut rien construire si un groupe à l'autre extrême va le briser. Alors au centre quand on veut parce que le bonheur ça n'est pas un état desprit mais il y a belle et bien une part de volonté. Donc au lieu de faire la guerre si vous faisiez la paix en mettant de l'eau dans votre vin au lieu de continuer de vous étourdir avec des rêves irréalisables, la solidarité essayer donc de la faire aussi avec ceux qui n'ont pas des idées aux extrémistes. Quand chacun y met du sien c'est fou ce qu'on en trouve des solutions.
44. [lagentefeminine](#) dit : [22 mars 2012 à 16 04 59 03593](#)  
Il y a et aura toujours des gens qui se prétendent solidaires mais seulement de ceux qui disent comme eux. Alors si c'est ça que vous percevez comme de la solidarité, allez lire le dictionnaire.
45. [Gilles Laplante](#) dit : [23 mars 2012 à 11 11 34 03343](#)
- @ marc andré  
Évidemment pour un tenant de la rectitude politique, dire d'un imbécile qu'il est imbécile ça ne se fait pas. C'est grossier. Mais vous avez en partie raison, la vérité est souvent grossière surtout pour des gens comme vous.
46. [marc andre](#) dit : [23 mars 2012 à 17 05 12 03123](#)  
@Gilles Laplante  
Est-ce qu'il y a une adéquation entre le mot et la chose ?  
Quand vous usez du mot brutalité policière; c'est l'usage du mot non de la chose que vous voulez désigner? Cette brutalité policière a que de nom puisqu'elle est causée par les casseurs dans un contexte bien précis. C'est votre déduction. Donc vous êtes linguistiquement incorrect. On devrait utiliser brutalité de casseur  
Selon vous, il n'a pas de brutalité policière donc il y a que la forme du mot ou l'usage du mot. Il sera linguistiquement correct de vous traiter d'imbécile ! Vous n'êtes pas la chose, mais que le mot. En manquant de respect au chat parfois on se mouille !
47. [Kevin](#) dit : [23 mars 2012 à 19 07 01 03013](#)  
M. Duhaime, quand apprendrez-vous à vous renseigner avant d'écrire vos chroniques?  
L'ASSÉ et la CLASSE sont des organisations décentralisées ayant une démocratie participative directe.  
Gabriel Nadeau-Dubois n'est pas un chef, n'est pas un leader, il est un porte-parole élu. Si la CLASSE a encouragé les étudiants à se présenter à la manifestation contre la brutalité policière, c'est parce qu'une majorité d'associations étudiantes ont votés à majorité pour y participer.  
Attaquer les porte-paroles de la CLASSE et de l'ASSÉ est inutile et stupide.  
Les gens qui se présentent à ces manifs sont majeurs et vaccinés. Ils sont individuellement entièrement responsable de leurs décisions. S'il y a des factures à refiler, c'est à ceux qui se sont fait arrêter.  
Pour finir, la manifestation contre la brutalité policière n'est pas organisé par la CLASSE. À la lumière de votre billet, il semble que vous l'ignoriez.  
(Soupir)  
PS: Au lieu de vous en prendre à l'ASSÉ et la CLASSE, vous devriez vous en prendre aux dirigeants de la FECQ/FEUQ qui semblent plus préoccupés par leur future carrière de député que par la cause qu'ils défendent.
48. [zarmagh](#) dit : [28 mars 2012 à 18 06 00 03003](#)  
Pour faire payer les casseurs, il faut d'abord les attraper en flagrant délit. Avez-vous remarqué comme ils courent vite ? Ou les identifier, mais comme ils sont pour la plupart masqués... bonne chance. Cela ne devrait quand même pas être trop difficile de passer une loi interdisant d'être masqué lors d'une manifestation. Ah oui, j'oubliai la fameuse « Charte des droits et libertés »... Cadeaux empoisonnés du PQ je crois non ?

**LE DEVOIR / LA PRESSE : Opinion: Manifestations et forces policières - Carré rouge sur fond noir / Un État policier, par Gabriel Boisclair - Bachelier en sciences politiques et philosophie et étudiant en acupuncture au collège de Rosemont – Samedi 17 mars 2012**



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir  
 Avant-hier, j'ai constaté que nous vivons dans un État policier.

J'ai constaté que l'expression de mes idées politiques était réprimée par des grenades. J'ai encore la vision de l'explosion à quelques mètres de mon visage, j'ai encore les oreilles qui résonnent.

J'ai fait l'expérience de la répression gratuite et arbitraire. Non, ce n'est pas vrai, ce n'était pas vraiment arbitraire. C'est parce que nous défen-

dions des idées politiques critiques que nous avons eu droit à l'anti-émeute et à des explosifs. La manifestation se déroulait dans un calme incroyable, de la manière la plus pacifique qui soit. Nous étions à la queue de la manifestation, des policiers nous suivaient pas trop loin derrière. Nous marchions tranquillement sur Sherbrooke.

Environ à l'angle de Hutchison, les policiers ont commencé à charger. Nous n'avons jamais été avertis de quoi que ce soit. Jamais les policiers, qui étaient pourtant très présents et commençaient à nous encercler, ne nous ont avertis que la manifestation était devenue «illégal» ou que nous devions nous disperser. Il n'y avait pas de casse, pas de violence, il n'y avait même pas de slogans anti-policiers pour «excuser» leur charge. Rien du tout, on ne faisait que marcher.

**Pourquoi charger?**

Les policiers ont chargé sans nous rentrer dedans. Pas encore. C'était de l'intimidation, tout simplement. Quand ils ont chargé, plusieurs manifestants ont commencé à courir, paniqués. Les policiers avaient atteint leur but: déranger une simple marche qui se déroulait dans le calme. Et faire peur, car oui, ça faisait peur. Entendre et voir des dizaines de policiers habillés en armure courir derrière soi, ça fait peur. On ne sait pas ce qu'ils vont faire. On se dit qu'on n'a rien fait, qu'il n'y a pas eu de «grabuge», alors pourquoi chargeraient-ils? Pourquoi frapperaient-ils? Mais ils approchent et ils font du bruit, alors on panique et on court.

Puis nous nous sommes ressaisis et nous avons recommencé à marcher calmement. Peu de temps après, BOUM! Une grenade assourdissante explose à quelques mètres devant moi, environ un pied au-dessus de ma tête, c'est-à-dire à 7 pieds du sol. Je dois dire que c'est la première

fois que je voyais une explosion d'aussi près. Le son de la déflagration résonne encore dans mes oreilles.

La panique gagne plusieurs manifestants, qui recommencent à courir. BOUM! Une autre grenade explose pas très loin. À ce moment, l'anti-émeute charge pour vrai et un manifestant se fait engouffrer par les policiers. La grenade atteint son but: séparer la manifestation. Je fais partie du lot qui se fait séparer. Nous marchons sur Aylmer, car les policiers nous empêchent de rejoindre la manifestation sur Sherbrooke. Ils utilisent des arguments convaincants: BOUM! Une autre grenade explose derrière nous.

Ma copine et moi décidons alors que c'est terminé pour nous. Nous parvenons à nous éloigner de la manifestation et des policiers. C'est terminé pour nous, mais seulement pour aujourd'hui. Car une telle violence gratuite nous révolte. La répression policière basée sur le profilage politique, c'est digne d'un État policier. Nous sommes en colère.

Et nous imaginons bien comment peuvent être en colère ceux qui reçoivent des coups et se font arrêter parce qu'ils manifestent (bref, ceux qui sont moins chanceux que nous). Sans compter ceux qui se font blesser gravement. Et nous imaginons bien comment ceux qui sont victimes à chaque jour de la répression policière doivent être encore plus en colère. Nous comprenons pourquoi nombreux sont ceux qui haïssent la police, pourquoi il y a un sentiment de révolte dans l'air.

Nous retournerons aux manifestations. Ils ne nous auront pas comme ça. Pas avec la peur. S'il faut lutter pour la démocratie, alors nous lutterons.

**LA PRESSE: Éditorial: Manifester autrement par André Pratte - Publié le samedi 17 mars 2012 à 06h00**



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE.

*Les gens qui veulent dénoncer démocratiquement la brutalité policière doivent se dissocier par tous les moyens des vandales.*

Nombreux sont ceux qui l'ont dit depuis jeudi soir: à force de dégénérer chaque année en festival de la casse, la manifestation contre la brutalité policière a perdu toute crédibilité.

Les organisateurs de cet événement croient sans doute qu'en provoquant les policiers, ils prouvent la véracité de leur thèse. C'est le contraire qui se produit. Jeudi soir, les policiers sont intervenus pour limiter le vandalisme; ils ont tout simplement fait ce que la population attend d'eux.

L'exaspération des Montréalais face à ce désordre annoncé va croissante. Il s'en trouve de plus en plus pour réclamer qu'on interdise carrément la manifestation. Cela ne réglerait rien. Certains participants se moquent de la loi de toute façon. Ils ne se dispersent pas quand les policiers déclarent la manifestation illégale; on ne voit pas pourquoi ils obéiraient à une interdiction totale.

Ce qu'il faut plutôt, c'est isoler les casseurs. Privés de la couverture que leur offrent, volontairement ou non, les centaines de manifestants pacifiques, ces voyous ne pourraient plus agir sans être immédiatement repérés et arrêtés. Il faut donc que les gens qui veulent dénoncer démocratiquement la brutalité policière se dissocient par tous les moyens des vandales.

En premier lieu, ils devraient organiser une manifestation complètement différente. L'événement devrait avoir lieu dans un lieu bien précis plutôt que prendre la forme d'une marche imprévisible dans les rues du centre-ville. En second lieu, les organisateurs devraient se doter d'un service d'ordre solide - les centrales syndicales pourraient offrir leur aide - ayant comme consigne d'écartier de l'événement toute personne cagoulée, masquée ou armée d'objets dangereux.

Comment les manifestants pacifiques pourraient-ils néanmoins attirer l'attention de la population? En faisant preuve de créativité. Par exemple, ils pourraient organiser un sit-in de plusieurs heures. S'ils étaient en mesure de garantir l'absence de violence, ils obtiendraient la participation d'un plus grand nombre de groupes. Imaginez un rassemblement immobile et silencieux de 10 000 ou 15 000 personnes, toutes habillées de blanc.

Les gens qui dénoncent la brutalité policière seront plus crédibles, et donc plus efficaces, quand ils auront clairement et définitivement pris leurs distances de ces brutes que sont les casseurs.

**LA PRESSE: Opinion: Un carnaval irresponsable, par Yves Claudé, sociologue - Publié le samedi 17 mars 2012 à 06h00**





Photo: Alain Roberge, La Presse

*Sans surprise, la marche contre la brutalité policière a mal tourné au centre-ville de Montréal.*

Initié il y a 15 ans, le carnaval antipolicière de Montréal, affecté par la violence et le vandalisme, a encore fait la preuve de ses effets socialement indésirables.

Ce qui est moins connu des citoyens est le caractère antidémocratique, amateur, et irresponsable de l'organisation qui est à l'origine de cette «manifestation» annuelle prétendument «internationale».

La violence carnavalesque, qui est devenue la norme dans cette «manifestation» du 15 mars, a pour effet de discréditer les personnes qui auraient de bonnes raisons de faire valoir leurs droits face au comportement de certains policiers.

De plus, cette année, du fait de l'appel de certaines organisations étudiantes à participer au carnaval antipolicière, c'est l'ensemble du mouvement étudiant québécois qui subit le préjudice d'une image désastreuse auprès de la population. Le gouvernement a ainsi, sans effort, marqué un point majeur contre le mouvement de contestation de la hausse des droits de scolarité!

À ce sujet, on peut aussi questionner le fait que le mouvement antipolicière soit financé par des organisations étudiantes, collégiales et universitaires,

sans que les membres de ces associations soient véritablement bien informés de cette situation. Concernant ce financement douteux, et à propos de cet appel à «manifeste» inapproprié, plusieurs dirigeants du mouvement étudiant auront ainsi des comptes à rendre à leurs membres! Fidèles à ce qu'ils appellent une «tradition», les organisateurs du carnaval, par la voix d'un orateur masqué, ont répété leur habituel discours: on n'encourage pas la violence et le vandalisme, mais on ne les dénonce pas non plus! Face à une majorité d'étudiants porteurs du carré rouge, ce courageux orateur anonyme s'est livré à une exploitation indue et démagogique de la situation de Francis Grenier, le collégien de Saint-Jérôme qui a été blessé lors d'une manifestation étudiante.

Le nouveau nom (Convergence contre la répression politique et policière) utilisé cette année pour l'appel au carnaval antipolicière ne doit pas faire illusion: c'est le même petit groupe très fermé qui dirige l'organisation, et qui n'a de comptes à rendre qu'à lui-même. Se caractérisant par un degré inégalé d'amateurisme, le comité occulte du carnaval avait placé jusqu'à récemment ses documents «secrets» sur le site internet d'une université montréalaise, ce qui permet d'avoir une bonne idée de la réalité «masquée» et antidémocratique, de l'organisation du carnaval.

Parmi les membres du comité, il faut signaler la présence d'un professeur d'université, qui a un certain ascendant sur le groupe, et qui avait amené celui-ci à accepter le projet d'un «15 mars» qui aurait pris la forme d'attaques organisées des postes de police de quartier, avec la collaboration d'organismes sociaux... Il s'agissait d'une opération «secrète» dans laquelle le groupe ne devait pas être officiellement identifié.

J'ai été témoin, sur le terrain de l'action, du professionnalisme de l'organisation policière et des interventions des policiers qui se sont employés à éviter le pire, jeudi. Dans un contexte très tendu, avec un mélange de passants et de «manifestants» comprenant de nombreux étudiants peu ou pas conscients de la manipulation dont ils sont l'objet, avec la présence d'automobilistes excédés, le travail de sécurisation du centre-ville de Montréal était à haut risque.

Les policiers n'étaient pas, par exemple, à même de protéger ce citoyen désemparé, qui m'a dit avoir été agressé par un petit groupe de «manifestants» qui lui ont volé son téléphone cellulaire: ce simple fait, parmi de nombreux autres socialement indésirables qui se produisent depuis 15 ans, devrait convaincre des organisateurs occultes et irresponsables de décréter la fin de ce lamentable carnaval, qui fait des policiers des boucs émissaires des différents problèmes qui affectent notre société!

## **LA PRESSE: Dommage..., par Patrick Lagacé - Publié le vendredi 16 mars 2012 à 00h00**

Ce qu'il y a de fantastique avec la manifestation annuelle du 15 mars contre la brutalité policière, c'est qu'elle est prophétique: le 15 mars montréalais est toujours ponctué par des gestes brutaux des agents du Service de police de la Ville de Montréal!

Mais, bon, peut-être ont-ils un peu raison, ce jour-là...

Car tous les 15 mars, Journée internationale contre la brutalité policière, Montréal est le théâtre de cette comédie absurde: des casseurs dénoncent la brutalité policière en l'appelant de tous leurs vœux.

C'est devenu un party annuel de fin d'hiver où les flics et ceux qui les dénoncent jouent au chat et à la souris dans les rues de la ville. La manif d'hier n'a pas fait exception.

Après le passage des manifestants, on dirait que certaines rues de la ville ont reçu la visite de Godzilla et de ses enfants. Vitres cassées, voitures vandalisées, mobilier urbain martyrisé: bonsoir l'ambiance!

Résultat?

Le message principal de la manif du 15 mars - sensibiliser la société aux dérapages policiers - est complètement occulté par les dérapages des génies masqués qui font de la poésie à coups de barre de fer et de briques. Il ne faut pas être un

Prix Nobel pour comprendre ça. Le message tombe à plat, il est aussi consistant qu'un oeuf qu'on échappe dans les éclats de verre...

Dommage. Parce que les rouages d'une démocratie en santé, ce sont les contre-pouvoirs. Dans la société civile, ces rouages sont souvent les groupes plus ou moins organisés qui dénoncent, qui militent, qui demandent des comptes.

Appelons ça la tension créatrice du progrès: l'action de groupes qui vont des syndicats aux associations professionnelles aux groupes citoyens en passant par les organisations qui se consacrent à des causes diverses. Parmi ces causes: les dérapages de la police.

Or, ici, la «cause» de la lutte contre la brutalité policière est complètement discréditée. Elle est associée à de la casse annuelle dans les rues de Montréal. On aura beau hurler, dans les rangs des manifestants du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP), que la seule présence des flics à cette manif incite à la colère, que les policiers provoquent ces casseurs, il faudra penser à autre chose: ça ne convainc pas beaucoup de monde...

Dommage, parce que la police, bras armé de l'État, ne doit pas échapper au jeu des contre-pouvoirs. La police - comme le journalisme, comme le politique, comme les syndicats,

comme le patronat - doit être l'objet de critiques et de récriminations, souvent légitimes. Pour changer, pour avancer.

Mais quand des casseurs piratent ces manifestations pour se payer un «fix» d'adrénaline annuel en se frottant aux flics de Montréal, ils minent forcément le contre-pouvoir qu'ils prétendent incarner.

Dommage, encore une fois: la police made in Quebec fait présentement l'objet de débats par ailleurs pertinents et cruciaux.

Pensez au profilage racial: les reportages récents de mon collègue de *La Presse* Hugo Meunier ont illustré l'ampleur du problème, en janvier dernier. Le délit de faciès, il existe. Il est rarement sanctionné. C'est une saloperie qui nuit aux minorités et... à la police.

Pensez à la police qui enquête sur la police: Québec se penche sur un nouveau mécanisme... qui ressemble étrangement au statu quo. Le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, fait ici du homestaging législatif.

Autour du COBP pourrait s'articuler une critique posée, intelligente et implacable des dérapages de la police au XXIe siècle. Cette critique existe dans ses rangs, mais elle est noyée dans la comédie urbaine du 15 mars.

Dommage.

## **JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: Caricature: Que les braillards se consolent - Publié le: jeudi 15 mars 2012, 22H11**



**LA PRESSE: Chronique: Le «momentum», par Patrick Lagacé - Publié le jeudi 15 mars 2012 à 00h00**



Quand, dans une manif, t'es déguisé en casseur, c'est peut-être parce que t'as l'intention de faire de la casse. C'était formidable de voir des étudiants œuvrant à visière levée leur crier de s'en aller...

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

En allant au lit, lundi soir, j'ai appris par Twitter que les vitrines de *La Presse* avaient été fracassées au moment où des étudiants en manifestation passaient devant le journal. Mardi matin, stupeur: c'est mon image et celle de Sophie Cousineau qui en avaient pris pour leur rhume!

Dans mon cas, on a raté de peu mes bijoux de famille. Mais on a ciblé mon genou, mon genou blessé. C'est chien, ça...

Puis, mardi après-midi, *LaPresse.ca* a diffusé les images captées par nos caméras de surveillance.

On y voit un petit con sortir de la manif qui passait devant *La Presse*, sur Saint-Laurent, pour frapper dans les vitrines du journal. Il se passe alors ce truc tout à fait réjouissant: la foule prend le casseur à partie, l'avale littéralement. On voit que le petit con passe un mauvais quart d'heure, on voit que les étudiants ne veulent pas que leur manif soit piratée par des gestes violents.

Plus tôt ce lundi-là, le *sit-in* des étudiants s'était déroulé de façon tout à fait tranquille. Un beau cas de manifestation bien organisée, sans provocation faite aux flics. Qui n'ont eu aucun prétexte pour poivrer ou matraquer des étudiants. Bravo.

Autre vidéo réjouissante, toujours sur *LaPresse.ca*, celle d'étudiants qui, mardi, engueulent ces braves manifestants masqués, sombrement vêtus, portant des drapeaux noirs. Quand, dans une manif, t'es déguisé en casseur, c'est peut-être parce que t'as l'intention de faire de la casse. C'était formidable de voir des étudiants œuvrant à visière levée leur crier de s'en aller...

Je peux me tromper, mais depuis le début de la semaine, *grosso merdo*, on dirait bien que les policiers de Montréal se sont aussi calmé le pompon.

Peut-être que c'est l'effet de l'attention médiatique, qui a mis la loupe sur leurs matraques, je ne sais pas trop. Mais devant la manif pacifique de lundi, par exemple, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a agi avec une retenue qui n'était pas la sienne depuis le début des rassemblements étudiants.

Mais il est clair que des éléments anarchistes profitent des manifestations étudiantes, comme ils profitent d'autres mouvements de masse, pour se frotter aux flics, pour faire de la casse et jouer aux courageux révolutionnaires d'opérette. C'était le cas au sommet des Amériques de 2001, c'est encore le cas en 2012 pour les manifestations étudiantes.

Le SPVM a fait hier une démonstration de ses jousjou de contrôle de foule. Personnellement, j'ai hâte de voir des actions ciblées qui permettraient de démasquer ces types en noir. Ça se fait, non? Je ne veux pas penser que ça fait l'affaire des flics d'avoir un prétexte pour disperser des manifestants pacifiques...

\*\*\*

Aujourd'hui, c'est le 15 mars. C'est le jour où, traditionnellement, se tient à Montréal une manifestation contre la brutalité policière. Une manifestation qui, de façon prophétique, tourne à l'affrontement entre les flics et des casseurs. C'est le Woodstock annuel des croqueurs de flics.

Elle survient dans un contexte de grève étudiante. Ça n'a bien sûr rien à voir avec la manifestation étudiante. Être un leader en grève, pas sûr que j'associerais mes troupes à cette *gang*-là.

Pourquoi?

Parce que le proverbial *momentum* - comme on dit à *L'antichambre* de RDS - est du bord des étudiants. Ils ne montrent pas de signes d'essoufflement. Ils ont montré cette semaine qu'ils peuvent manifester pacifiquement. En plus, le maire de Montréal est *tanné* que sa ville soit utilisée par les manifestants...

La pression n'est pas sur les étudiants.

Elle est, de plus en plus, sur le gouvernement.

Ce n'est pas le moment, en allant vous faire plaisir à manifester contre la brutalité policière (et vous auriez des raisons de le faire), d'être instrumentalisés par les casseurs qui n'aiment rien de plus que de jouer, chaque fin de printemps, au chat et à la souris avec le SPVM.

**JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: Franc-parler: Frappez-moi, s.v.p., par Richard Martineau - Publié le: mercredi 14 mars 2012, 20H26 | Mise à jour: mercredi 14 mars 2012, 20H41**

**C'est aujourd'hui qu'a lieu la traditionnelle marche contre la brutalité policière. Je vous gage 10 piastres qu'un jeune anarchiste cagoulé va se faire frapper par un policier et que cette vidéo (présentée bien sûr hors contexte) va faire le tour des médias sociaux.**

**OPÉRATION PROVOCATION**

C'est devenu une tradition.

Chaque fois qu'il y a une marche contre la brutalité policière, il y a du grabuge.

Normal : vous imaginez ce qui arriverait si les anarchistes cagoulés organisaient une marche contre la brutalité policière et qu'il n'y avait PAS de brutalité policière ? Ils auraient l'air fou.

Un peu comme si Greenpeace organisait une marche contre le réchauffement de la planète au mois de mai et qu'il se mettait soudainement à neiger...

Alors, pour s'assurer que leur message va passer, les anarchistes à cagoule vont tout faire pour se faire frapper.

Ils vont écœurer les flics, ils vont les insulter, ils vont les provoquer, ils vont foutre le bordel jusqu'à ce qu'un policier excédé et à bout de nerfs décide de foncer dans le tas.

Alors là, les valeureux membres du Black Block vont filmer la pauvre victime ensanglantée en gros plan, en criant : « BRUTALITÉ ! BRUTALITÉ ! »

**Les anarchistes à cagoule vont tout faire pour se faire frapper**

**FAUTEURS DE TROUBLES**



Je ne dis pas que la brutalité policière n'existe pas. Mais il y a une différence entre des manifestants pacifiques et respectueux des lois qui se font taper dessus sans avoir rien demandé (ce qui semble s'être passé dans le cas de Francis Grenier, qui a reçu une grenade assourdissante en pleine face et qui risque de perdre un œil) et des fauteurs de troubles professionnels qui souhaitent recevoir un coup de matraque sur la tête pour faire avancer leur cause. Tout comme il y a une différence entre un joggeur qui court dans le bois et se fait dévorer par un ours sauvage et un gars qui se fait bouffer un doigt par un grizzly après avoir mis sa main dans sa cage au zoo, histoire de faire des tatas à Yogi.

Le premier est une victime, le second est un zouf.  
**UNE ACTIVITÉ À RISQUE**  
 Comme me l'a dit un policier du SPVM cette semaine :  
 « Les gens doivent comprendre que participer à une manif n'est pas une balade à la campagne. C'est une activité à risque qui peut déraiser – surtout quand les manifestants refusent de dévoiler leur plan de marche et qu'ils se mettent à bloquer des ponts ou l'accès à des cliniques de santé. On ne sait jamais ce qui va arriver dans une manif... »  
 Personnellement, je lève mon chapeau aux associations étudiantes qui ont refusé de participer à la marche d'aujourd'hui.

C'est ce qu'on appelle agir de façon responsable. Ces assos ont trop à perdre pour aller manifester aux côtés d'une bande d'anarchistes masqués. Qui sait, certains vont peut-être prendre les propos de Claude Legault au pied de la lettre et décider de « décalisser des bagnoles à l'envers ». Dans ce cas, c'est toute la cause des étudiants qui risquerait de prendre le bord et d'être complètement discréditée...  
**COUP DE COCHON**  
 En passant, j'espère qu'aucun étudiant musulman ne se fera frapper lors de la manif, aujourd'hui.  
 Car je ne suis pas sûr que les matraques des policiers soient halal...

**Autour de la manif du 15 mars 2012**

**LE DEVOIR: La CLASSE s'invite à la marche contre la brutalité policière – Jeudi 15 mars 2012**



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir  
*Les grenades en caoutchouc et les grenades en métal doivent être lancées au-dessus de la tête des manifestants. Lors de l'implosion, elles génèrent une déflagration importante et elles libèrent un irritant chimique. Elles ne sont pas censées faire de fragments.*

Brian Myles

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) se prépare à une journée mouvementée aujourd'hui alors que des étudiants s'invitent à la marche annuelle du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP), un événement qui s'est conclu par du grabuge 13 fois en 15 ans.

La Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) invite ses membres à participer à la marche du COBP à compter de 17h. Le président de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, sera présent pour dénoncer l'utilisation excessive de la force par les policiers lors des manifestations récentes des étudiants à Québec et à Montréal.

Un étudiant, Francis Grenier, a été blessé gravement à un œil, le 7 mars dernier, lors de l'occupation du siège social de Loto-Québec, où se trouvent les bureaux de la CREPUQ.

Selon la CLASSE, il a reçu des fragments d'une grenade assourdissante lancée dans la foule. Deux autres étudiants ont aussi subi des blessures mineures. L'incident fait toujours l'objet d'une enquête interne de la part du SPVM. Selon l'inspecteur en chef de la planification des opérations, Alain Bourdages, il est encore trop tôt pour établir avec certitude la cause des blessures subies par le jeune Grenier.

**Armes intermédiaires**

Le SPVM utilise les grenades assourdissantes et irritantes pour contrôler les foules lors de manifestations depuis 2008, et il n'a pas l'intention de renoncer à ces armes intermédiaires. C'est à la suite de l'émeute survenue à Montréal-Nord que la police a revu ses modes d'intervention en présence de foules hostiles. Une policière avait alors été atteinte d'une

balle à la jambe lors de cet affrontement où les policiers travaillaient avec leurs bâtons télescopiques pour tenter de disperser les émeutiers.

Le SPVM a cru bon de mettre une distance entre policiers et manifestants que permet l'utilisation de grenades assourdissantes ou irritantes. Ces dispositifs servent à éloigner la foule quand celle-ci refuse d'obtempérer aux ordres. Pour la première fois, le SPVM a fait un long exposé aux médias hier sur le fonctionnement et l'utilité de ces armes intermédiaires.

Les grenades en caoutchouc et les grenades en métal doivent être lancées au-dessus de la tête des manifestants, en principe. Lors de l'implosion, elles génèrent une déflagration importante (jusqu'à 175 décibels) et elles libèrent un irritant chimique (le CS). Elles ne sont pas censées faire de fragments. «L'utilisation des grenades, c'est pour éviter justement le plus de blessures possible avant d'en arriver au bâton», a dit M. Bourdages.

Lors de la manifestation du 7 mars, les policiers du SPVM ont utilisé 37 jets d'aérosol CS, 9 grenades de caoutchouc et une grenade métallique afin de disperser les étudiants. Ils bloquaient le siège social de Loto-Québec depuis environ 50 minutes lorsque l'antiémeute a décidé de reprendre le contrôle de la rue. Certains étudiants ont offert une résistance passive, mais d'autres ont lancé des bouteilles en direction des policiers.

L'inspecteur Bourdages a invité le mouvement étudiant à une plus grande collaboration pour éviter la confrontation. Il conseille aux manifestants de se disperser rapidement lorsque les policiers l'exigent, et il invite les organisateurs à fournir l'itinéraire de leurs marches pour des raisons de sécurité. La CLASSE et le COBP refusent tous deux d'accéder à cette demande.

Gabriel Nadeau-Dubois se méfie du SPVM. Il craint de faciliter les arrestations de masse par la police en donnant l'itinéraire des manifestations de la CLASSE. «Ne pas donner le trajet d'une manifestation, c'est un droit protégé par les chartes, mais se servir d'un engin explosif au milieu d'une foule, ce n'est pas un droit», a-t-il dit.

**Prudence, prévient Montréal**

L'administration du maire Gérald Tremblay recommande aux étudiants de ne pas s'associer à la manifestation du Collectif opposé à la brutalité policière qui aura lieu cet après-midi. «Si j'étais les leaders étudiants, je me tiendrais loin de cette manifestation-là, a indiqué hier Claude Trudel, responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville. On va respecter leur droit s'ils veulent s'y joindre, mais il y a des risques parce que ça finit malheureusement toujours par un peu de casse. Je ne voudrais pas que les étudiants, qui manifestent de bonne foi et qui ont un message à passer, soient pris dans une situation qui risque d'être délicate.» Claude Trudel n'a par ailleurs pas voulu condamner l'utilisation par les policiers de grenades assourdissantes même si l'une d'elles a blessé un manifestant la semaine dernière. «On verra ce que l'enquête révélera sur l'incident de la semaine dernière, mais je pense que c'est un moyen qui, théoriquement, et lorsque bien employé, est moins risqué qu'un coup de bâton», a-t-il expliqué.

**CYBERPRESSE: Manifestation contre la brutalité policière: un prof critique la police - Publié le jeudi 15 mars 2012 à 06h49**

David Santerre, La Presse

«La police de Montréal qui surveille la manifestation contre la brutalité policière, c'est comme si on demandait au Ku Klux Klan de surveiller une manifestation d'Afro-Américains.»

Par ces paroles très dures, le professeur d'université Francis Dupuis-Déri dénonce la façon brutale avec laquelle, selon lui, la police de Montréal réprime chaque année la manifestation justement chargée de dénoncer ce type de répression.

Enseignant au département de science politique de l'UQAM, il s'intéresse notamment à l'étude des groupuscules anarchistes, radicaux et autres altermondialistes.

Depuis quelque temps, il marche régulièrement avec les étudiants qui protestent contre la hausse des droits de scolarité, et ce soir, il sera sur place pour observer la marche annuelle organisée par le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP).

Il croit que la manifestation sera fort courue, dans la foulée des événements récents opposant les grévistes étudiants et la police de Montréal,



surtout lors de la manifestation du 7 mars devant la tour Loto-Québec. C'est là que Francis Grenier aurait reçu dans l'oeil une grenade assourdissante ou irritante lancée par les membres du groupe d'intervention de la police de Montréal.

«La marche du COBP, chaque année, a un thème. Cette année, c'était, bien avant que le mouvement étudiant se mette en branle, la répression politique. C'est de circonstance», remarque-t-il. Car selon lui, l'intervention policière auprès des étudiants démontre bien cela. La police fait selon lui du profilage politique. Selon lui, si la police laissait les participants manifester chaque 15 mars en assurant une présence discrète, il n'y aurait pas de grabuge. Ou bien moins.



Photo: Armand Trotter, Archives La Presse

*Le professeur d'université Francis Dupuis-Déri dénonce la façon brutale avec laquelle, selon lui, la police de Montréal réprime chaque année la manifestation justement chargée de dénoncer ce type de répression.*

Il cite en exemple de bonne intervention policière la manifestation de cette semaine, quand la rue Sainte-Catherine a été bloquée pendant une dizaine d'heures par des étudiants. Les policiers étaient peu nombreux, plutôt détendus. Ils ont toléré une transgression de la loi «mineure», soit le blocage de la rue, et en ont ainsi évité que la manifestation dérape. Tout le contraire de la manifestation du 7 mars, et de celles du COBP. Il convient que ce dernier événement est souvent «turbulent», et qu'il est «parfois compliqué de savoir qu'est-ce qui provoque quoi», mais la police, en faisant d'emblée des démonstrations de force intimidantes, fait fausse route, dit-il.

«Il y a un consensus universitaire, et c'est une chose très rare, quant au fait que la police a une façon de procéder avec un double standard devant les foules. Il y a pour eux de bons manifestants, comme des employés en conflit de travail, et d'autres qui ont des causes illégitimes. Les sociologues le disent, pour les policiers, ce que les manifestants font a peu d'importance, mais qui ils sont en a une grande. Les mouvements d'extrême gauche sont non légitimes aux yeux de la police qui a une plus faible tolérance quand ils commettent de légères transgressions de la loi», analyse-t-il.

Pour lui, la police devrait cesser chaque année, quand approche le 15 mars, de prévenir la population du possible danger pour la sécurité publique causé par la manifestation, et répondre aux préoccupations des manifestants.

Hier, dans une rencontre avec les journalistes, l'inspecteur-chef Alain Bourdages, de la police de Montréal, mentionnait de son côté que si les manifestants acceptaient de collaborer et de donner l'itinéraire de leur action aux policiers, la cohabitation serait probablement moins chaotique. La suite du bras de fer, ce soir...

## 24 HEURES: Manifestation contre la brutalité policière: Commerçants et policiers sont prêts – jeudi 15 mars 2012, 04h00



© Maxime Deland / Agence QMI

*L'inspecteur-chef de la planification opérationnelle Alain Bourdages et le sergent Martin Destrempe tiennent dans leurs mains les deux types d'irritants chimiques utilisés lors des manifestations.*

Valérie Gonthier

MONTRÉAL – Policiers, organisateurs, commerçants: tous sont en mode préparation en vue de la manifestation annuelle contre la brutalité policière, reconnue pour ses affrontements entre casseurs et forces de l'ordre, prévue jeudi soir.

De nombreux commerçants craintifs se préparent pour éviter les dégâts. Portes barrées, vitrines barricadées, agents de sécurité: tous les moyens sont bons pour tenir les casseurs à distance. La police a récemment fait le tour des commerçants et regroupements de résidents pour distribuer certains conseils d'usage.

Alors que plusieurs manifestations étudiantes se sont tenues dans les dernières semaines, le scénario se répète.

Policiers à vélo, cavalerie et groupe d'intervention assureront une présence active tout au long du rassemblement de jeudi soir.

Des observateurs craignent le pire: on prévoit un maximum de près de 10 degrés. De plus, la présence de milliers d'amateurs de rock au centre-ville pour le spectacle de Van Halen au centre Bell n'a rien pour rassurer.

Sur les 15 dernières années où s'est tenu le rassemblement annuel contre la brutalité policière, 13 ont donné lieu à des arrestations individuelles ou de groupe. Les policiers ont donc lancé un appel à la collaboration du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP), organisateurs de la manifestation.

### Les grenades assourdissantes demeurent dans l'arsenal policier

Même si leur utilisation a été décriée ces derniers jours, les grenades assourdissantes continueront de faire partie de l'arsenal anti-émeute des policiers de Montréal (SPVM).

Une conférence de presse tenue par le SPVM pour expliquer les différentes méthodes d'intervention policière a permis de constater que la grenade assourdissante est molle et faite de caoutchouc flexible.

Lancée par les policiers à 25 pieds au-dessus du sol, elle est utilisée pour limiter les contacts physiques avec les manifestants et éviter les blessures.

Lorsqu'elle explose, 26 grammes de gaz irritant «CS» s'évacuent pendant qu'un bruit de 175 décibels

—équivalent à celui d'une fusée qui décolle— a pour but de désorienter les manifestants.

Lors de la manifestation qui a débüté devant les bureaux de Loto-Québec le 7 mars, les policiers ont eu recours à neuf grenades de ce type.

Le SPVM a ouvert une enquête pour déterminer si c'est bien cet «outil» qui a blessé à l'oeil l'étudiant Francis Grenier.

Depuis le début de l'utilisation de ce type d'engins après les émeutes de Montréal-Nord en 2008, le SPVM rapporte un seul cas où un citoyen a été blessé. Il portait des lunettes et avait subi une echymose à l'oeil. — SAMI BOUABDELLAH

### Itinéraire inconnu

Cette année encore, l'itinéraire n'a pas été divulgué aux policiers, ce qui complique le travail, a dénoncé l'inspecteur-chef à la planification opérationnelle, Alain Bourdages. À la veille d'une manifestation annuelle - qui se déroule en même temps dans plusieurs pays -, les policiers ont fait le point mercredi sur leurs stratégies d'intervention lors de tel rassemblement. Alors que plusieurs casseurs se mêlent aux foules, les policiers demandent la collaboration des manifestants.

«Quand la police donne l'avis de dispersion, on demande au gens de quitter paisiblement, de ne pas rester sur les lieux», a laissé savoir l'inspecteur Bourdages.

Lorsque les gens n'obéissent pas, l'utilisation des grenades assourdissantes est privilégiée à la force physique par les policiers. Cette façon de faire est décriée par plusieurs, notamment depuis qu'un étudiant a été blessé à l'oeil lors d'une récente manifestation.

Malgré ce malheureux accident, les policiers comptent bien continuer à utiliser ce type de grenades, puisque ça évite d'utiliser le contact physique, a ajouté Alain Bourdages.

### Commerçants

Des commerçants près du lieu de rassemblement de la manifestation, le parc Émilie-Gamelin à Montréal, ont pris des précautions pour assurer la sécurité de leurs employés et clients.

«Un agent de sécurité va être posté devant l'hôtel», a indiqué Jacob Richard, concierge à l'Hôtel des Gouverneurs sur la rue St-Hubert.

Au magasin Archambault, coin Sainte-Catherine et Berri, il y a des procédures bien précises en cas de débordement.

«Si on sent que ça pourrait devenir dangereux, on va barrer les portes à l'avant du commerce», a dit François Lachapelle, de sécurité Quali-T.

L'an dernier, plus de 200 personnes ont été arrêtées lors de la manifestation contre la brutalité policière.



Photo Agence QMI, Maxime Deland

L'inspecteur-chef de la planification opérationnelle Alain Bourdages et le sergent Martin Destrempe tiennent dans leurs mains les deux types d'irritants chimiques utilisés lors des manifestations.

Valérie Gonthier

**Policiers, organisateurs, commerçants : tous sont en mode préparation en vue de la manifestation annuelle contre la brutalité policière, reconnue pour ses affrontements entre casseurs et forces de l'ordre, prévue ce soir.**

De nombreux commerçants craintifs se préparent pour éviter les dégâts. Portes barrées, vitrines barricadées, agents de sécurité, tous les moyens sont bons pour tenir les casseurs à distance. La police a récemment fait le tour des commerçants et regroupements de résidents pour distribuer certains conseils d'usage.

Alors que plusieurs manifestations étudiantes se sont tenues dans les dernières semaines, le scénario se répète. Policiers à vélo, cavalerie et groupe d'intervention assureront une présence active tout au long du rassemblement de ce soir.

Des observateurs craignent le pire. On prévoit un maximum de près de 10 degrés. De plus, la présence de milliers d'amateurs de rock au centre-ville pour le spectacle de Van Halen au Centre Bell n'a rien pour rassurer.

Sur les 15 dernières années où s'est tenu le rassemblement annuel contre la brutalité policière, 13 ont donné lieu à des arrestations individuelles ou de groupe. Les policiers ont donc lancé un appel à la collaboration du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP), organisateur de la manifestation.

**Itinéraire inconnu**

**JOURNALMÉTRO.COM: Droits de scolarité: Manifestations étudiantes: les armes de dispersion seront encore utilisées - Publié: mercredi 14 mars 2012 22:38 - Mis à jour: mercredi 14 mars 2012 22:45**

Cette année encore, l'itinéraire n'a pas divulgué aux policiers, dénonce l'inspecteur-chef à la planification opérationnelle, Alain Bourdages.

À la veille de la manifestation, les policiers ont fait le point sur leurs stratégies d'intervention, hier. Alors que plusieurs casseurs se mêlent aux foules, on demande la collaboration des manifestants.

« Quand la police donne l'avis de dispersion, on demande aux gens de quitter paisiblement, de ne pas rester sur les lieux », laisse savoir l'inspecteur Bourdages.

Lorsque les gens n'obéissent pas, l'utilisation des grenades assourdissantes est privilégiée. Cette façon de faire est décriée par plusieurs, notamment depuis qu'un étudiant a été blessé à l'œil lors d'une récente manifestation. Malgré ce malheureux accident, les policiers comptent bien continuer à utiliser ce type de grenades puisque « ça évite d'utiliser le contact physique », ajoute M. Bourdages.

### Méthode d'intervention lors de manifestation

- Un avis d'éviction est donné aux manifestants.
- Les policiers de quartier tentent de disperser la foule.
- Le groupe d'intervention prend le relais lorsque l'opération devient dangereuse pour les policiers de quartier qui ne sont pas équipés pour ces interventions.
- Vêtus de casque et d'une armure, les policiers font sentir leur présence aux manifestants en faisant du bruit et en avançant vers eux.
- Ils crient « Bouge ! Bouge ! Bouge ! » pour faire partir les manifestants.
- En cas de résistance active, des irritants chimiques sont utilisés pour désorienter les manifestants.

### Outils utilisés

- **Gaz irritant** : une bombonne lançant des jets comparables à du poivre de Cayenne. L'effet ne dure que quelques minutes
- **Rubber ball grenade** : grenades en caoutchouc lancées au-dessus de la foule. Lorsqu'elle explose, elle expulse le métal de l'engin et émet un bruit assourdissant en plus de répandre des irritants chimiques au sol.
- **Blast dispenser** : Grenade en métal qui explose au-dessus de la foule. L'effet assourdissant est moindre que le *Rubber ball grenade*. Des irritants chimiques sont aussi répandus au sol.



### Commerçants

Des commerçants près du lieu de rassemblement des manifestants, le parc Émilie-Gamelin à Montréal, ont pris des précautions pour assurer la sécurité de leurs employés et clients. « Un agent de sécurité va être posté devant l'hôtel », indique Jacob Richard, concierge à l'Hôtel des Gouverneurs sur la rue St-Hubert.

### Tolérance zéro, par Robert Poëti, le policier du Journal

En matière de contrôle de foule, l'analyse du comportement potentiel des manifestants est chose courante.

Les résultats des informations récoltées sur les précédentes manifestations par le regroupement contre la brutalité policière sont éloquentes : vandalisme, actes criminels, méfaits, entraves au travail des agents de la paix, troubler l'ordre public et j'en passe.

#### Encadrés

À mon avis, c'est tolérance zéro pour les fauteurs de trouble reconnus qui décrient la brutalité en l'utilisant. Pour les étudiants qui manifestent légitimement et qui collaborent, c'est pour moi tolérance complète tout en encadrant la manifestation, en connaissant le trajet au préalable et en leurs facilitant les déplacements sans commettre d'actes criminels. Comment différencier les manifestants de bonne foi et ceux qui y sont pour la casse ? Les policiers seront nombreux.

Hélico et caméras pour identifier les mauvais manifestants, pour ensuite les arrêter. Bloquer des voies publiques, fermer des ponts ou entraver la circulation et commettre des actes criminels du même coup n'est pas acceptable, peu importe la cause.



Archives Métro

Le SPVM a invité les manifestants à collaborer avec la police pour éviter les débordements pendant les prochaines manifestations.

CHARLES-ÉRIC BLAIS-POULIN, MÉTRO

Alors que le Collectif d'opposition à la brutalité policière tient son rassemblement annuel jeudi, le SPVM a réitéré l'utilité de la bombe assourdissante pour disperser les manifestants turbulents.

Ce type d'engin explosif aurait blessé à l'œil le cégépien Francis Grenier le 7 mars dernier lors d'une manifestation étudiante contre la hausse des frais de scolarité. «On considère les gaz lacrymogènes moins dangereux pour la sécurité des policiers et des manifestants que les contacts physiques comme les coups de bâton», a expliqué hier Alain Bourdages, inspecteur-chef de la planification opérationnelle au SPVM.

Il refuse toutefois de confirmer que la blessure «déplorable» du jeune étudiant ait été causée par une grenade assourdissante, préférant attendre les résultats de l'enquête. Une dizaine de bombes sonores auraient été lancées au-dessus des manifestants récalcitrants lors de la manifesta-

tion du 7 mars. L'irritant chimique qu'elle contient vise à provoquer des étourdissements, des larmolements et la désorientation pendant quelques minutes.

**En chiffres**

Seuls 13 rassemblements de la Coalition opposée à la brutalité policière en 15 ans se sont terminés sans affrontements violents entre les manifestants et la police.

Claude Trudel, responsable de la sécurité publique à la Ville, a lui aussi légitimé le recours à la bombe assourdissante. «C'est un moyen, lorsqu'il est bien employé, qui est correct», a-t-il précisé. M. Bourdages assure que les armes de dispersion ne sont utilisées qu'en cas de résistance violente des manifestants et après plusieurs avertissements verbaux et sonores. «Lorsque ces signaux sont envoyés, dispersez-vous, dit-il. C'est un avertissement clair que nous allons intervenir.» L'arsenal comprend des outils de différentes portées et dont la concentration en CS, un gaz irritant, varie.

Le service de police a présenté mercredi aux médias certaines stratégies employées par le Centre de commandement et de traitement de l'information, responsable du contrôle des rassemblements planifiés et imprévisibles dans la métropole.

M. Bourdages souligne que les policiers ont à cœur la liberté d'expression et le droit de manifester, mais qu'ils ne peuvent rester impassibles devant des actes illégaux. Il cite en exemple le rassemblement du 7 mars devant l'immeuble de Loto-Québec, qui aurait causé la panique de plusieurs employés «séquestrés».

La SPVM invite les organisateurs des manifestations à collaborer, notamment sur les détails de leur trajet, pour éviter des problèmes de circulation et des débordements.

**CYBERPRESSE: Montréal demande aux étudiants d'éviter la manifestation contre la brutalité policière - Publié le mercredi 14 mars 2012 à 16h45**



Photo: Patrick Sanfaçon, La Presse

Tenues chaque mois de mars, les manifestations contre la brutalité policière se terminent fréquemment par des affrontements entre participants et forces policières.

Pierre-André Normandin, La Presse

Montréal demande aux étudiants qui manifestent quotidiennement contre la hausse des frais de scolarité d'éviter de se joindre à la manifestation contre la brutalité policière, prévue jeudi soir. Le responsable de la sécurité publique au comité exécutif, Claude Trudel, craint que cette marche se termine encore cette année par des actes violents.

«C'est une situation délicate. Chaque année, ça tourne plutôt mal. Des fois plus, des fois moins. Si j'étais étudiant ou leader étudiant, je me

tiendrais loin de cette manifestation», a indiqué l'élu lors d'un point de presse, mercredi après-midi.

Tenues chaque mois de mars, les manifestations contre la brutalité policière se terminent fréquemment par des affrontements entre participants et forces policières. Plusieurs arrestations sont dénombrées chaque année. Les étudiants pourraient être tentés de se joindre à ce cortège, mais s'exposent à «une situation délicate», craint M. Trudel. «On va respecter leur droit s'ils veulent s'y joindre, mais il y a des risques. Ça finit malheureusement toujours par un peu de casse. Je ne voudrais pas que des étudiants qui manifestent de bonne foi, ont un message à passer, soient pris dans une situation délicate.»

Claude Trudel estime que les policiers ont encore le contrôle de la situation même si les manifestants paralysent quotidiennement la métropole. «Les policiers ont le contrôle de la situation, mais il y a des manifestations plus spontanées que d'autres», a-t-il défendu. La fatigue des agents après autant d'interventions ne se serait pas encore fait sentir, selon l'élu. «Comme dans tout domaine, la résistance physique peut diminuer avec le temps, mais on n'en est pas là.»

Claude Trudel s'est par ailleurs prononcé en faveur de l'utilisation des grenades sonores pour disperser les manifestants, malgré qu'un jeune étudiant risque de perdre un œil après l'explosion de l'un de ces dispositifs la semaine dernière. «C'est un moyen correct. Il peut arriver des incidents. On verra ce que l'enquête sur l'incident de la semaine dernière va donner, mais c'est un moyen qui, théoriquement, quand bien employé, est moins dangereux qu'un coup de bâton.»

Le grand responsable de la sécurité publique n'a pas l'intention de convoquer le SPVM en Commission municipale pour défendre son usage de la force, comme le réclame le conseiller d'opposition Réal Ménard. «Ça ne nous regarde pas. On n'est pas une commission d'enquête. Il y a déjà une enquête et on verra ce que ça donnera.»

**JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC / TVANouvelles.ca: Éducation | Grève: [15 mars - COBP] Les étudiants divisés - Publié le: mardi 13 mars 2012, 22H41 | Mise à jour: mardi 13 mars 2012, 22H55**





Photo agence qmi, Maxime Deland

Les membres de la CLASSE, qui ont manifesté hier dans les rues de Montréal, participeront aussi, demain, à la marche contre la brutalité policière. Sarah-Maude Lefebvre

**La Coalition large de l'Association pour la solidarité syndicale étudiante (CLASSE) participera demain à la manifestation contre la brutalité policière, alors que les autres associations étudiantes - préfèrent se dissocier de cet événement controversé.**

Les quelque 85 000 membres de la CLASSE ont en effet été invités à marcher pour dénoncer la « brutalité policière » dont ils ont été « victimes » lors des manifestations qui ont eu lieu dans les dernières semaines.

« Le mouvement étudiant est la cible depuis plusieurs années, et particulièrement depuis quelques semaines, de la répression policière. C'est pourquoi nous y serons demain », a indiqué au Journal le porte-parole Gabriel Nadeau-Dubois.



G. NADEAU-Dubois, CLASSE

Cette participation à la marche contre la brutalité policière fait suite à une série d'actions, dont une manifestation à laquelle ont participé, hier, plus de 2 000 étudiants.

**Les policiers mis en garde**

La manifestation, qui se tiendra jeudi, est organisée depuis plusieurs années par le Collectif opposé à la brutalité policière et se conclut souvent par de multiples arrestations à la suite de méfaits.

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a d'ailleurs envoyé un mémo à ce sujet, il y a plusieurs semaines, aux commerçants du centre-ville, leur recommandant d'être « vigilants » lors de la manifestation de jeudi.

Même s'il condamne le recours à la violence, M. Nadeau-Dubois a admis que les esprits pourraient s'échauffer lors de la marche.

« Les gens qui seront là ont beaucoup de rancœur. Le SPVM devra se faire discret. Si les policiers se présentent de façon trop visible et provocante, la tension pourrait monter », affirme ce dernier.

**Appel au calme**

De leur côté, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ainsi que la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) n'ont pas invité leurs membres à participer à la manifestation.

« Cela appartient aux étudiants de décider s'ils veulent y participer ou non », affirme le porte-parole de la FECQ, Léo Bureau-Blouin.

« Notre seul message est de manifester dans le calme et ne pas céder à l'émotion, même s'il y a des frustrations suite aux excès des policiers dans les derniers jours. »

Du côté de la FEUQ, on se dissocie carrément de l'événement, qui ne fait « pas partie des activités étudiantes. »

« Ceux qui y participeront iront en tant que citoyens et non en tant qu'étudiants, affirme la présidente Martine Desjardins. Mais c'est libre à chacun. »

Le père de Francis Grenier, cet étudiant qui a été gravement blessé à l'œil la semaine dernière lors d'une manifestation, lance aussi un appel au calme.

« J'espère qu'il n'y aura pas d'étudiants qui vont se présenter là-bas (...) Si tu veux te faire arrêter et tabasser, c'est la bonne place », a-t-il dit au Journal.

MARCHE CONTRE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE	
<b>2009</b>	<b>221 arrestations</b> Incendies mineurs, vitrines fracassées, voitures endommagées, 32 personnes accusées au criminel
<b>2010</b>	<b>83 arrestations</b> Remorque incendiée, vitrines brisées
<b>2011</b>	<b>258 arrestations</b> Voitures vandalisées, projectiles lancés aux policiers, vitrines fracassées, une piétonne blessée

**La marche contre la brutalité policière débutera à 17 h, jeudi à la Place Émilie-Gamelin. Comme pour les éditions précédentes, l'itinéraire de la manifestation ne sera pas communiqué aux policiers.**